

■ **Mars 2022**

■ INJEPR-2022/08

L'homosexualité à l'épreuve de la mobilité internationale

Une enquête exploratoire sur les jeunes gays
et lesbiennes chinois·es qui vivent en France

AUTRICE ET AUTEUR

- Su WANG, chargée d'étude, postdoctorante, INED
- Wilfried RAULT, chargé de recherche, INED

L'homosexualité à l'épreuve de la mobilité internationale

Une enquête exploratoire sur les jeunes gays et lesbiennes chinois·e·s qui vivent en France

Su Wang, chargée d'étude, postdoctorante, INED

Wilfried Rault, chargé de recherche, INED

[Pour citer ce document](#)

WANG S., RAULT W., 2021, *L'homosexualité à l'épreuve de la mobilité internationale. Une enquête exploratoire sur les jeunes gays et lesbiennes chinoises qui vivent en France*, INJEP, Notes & rapports/rapport d'étude.

REMERCIEMENTS

Su Wang et Wilfried Rault remercient toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette enquête et qui ont donné, parfois à plusieurs reprises, une partie de leur temps. Les auteur-es remercient également Lena Riazanoff, qui a effectué des synthèses des questionnaires biographiques, ainsi qu'Isabelle Attané pour ses précieux conseils et son aide bibliographique.

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	5
INTRODUCTION	7
Problématique	10
Ce que l'homosexualité fait à la mobilité internationale	10
Ce que la mobilité fait à l'homosexualité	11
Méthodologie	11
Questionnaires biographiques	11
Les entretiens complémentaires	14
Corpus de l'enquête	14
Prise de contact	17
Liste des personnes enquêtées et caractéristiques sociodémographiques	18
Plan du rapport	19
1^{RE} PARTIE. LE CONTEXTE DE LA MOBILITÉ	21
De la Chine vers la France : jalons historiques de la migration	21
Étudier à l'étranger : une nouvelle norme scolaire	22
Migrer en France : entre choix par défaut et affinités culturelles	26
L'homosexualité avant la mobilité : plusieurs types de parcours	28
La pression matrimoniale : un élément de la mobilité ?	34
Des éléments facilitateurs de la mobilité	37
Des mobilités antérieures socialisatrices	37
La situation familiale	38
Des représentations de l'homosexualité	38
2^E PARTIE. APRÈS LA MIGRATION	41
Les situations économiques à l'arrivée en France et leurs effets sur les parcours sexuels	41
Des situations matérielles et administratives hétérogènes	41
Les effets pervers du capital social	43
Des tensions administratives	45
Les effets sur les parcours sexuels	46
Une redéfinition de soi ?	48
Une subjectivation sous tension	48
La perception de destins différenciés	49
La confrontation à de nouveaux scénarios sexuels	51
L'usage de nouvelles catégories d'identification : entre adoption et acculturation	52

La pression matrimoniale à distance	54
Du coming out	57
Ethnicisation et racisme : l'expérience de rapports sociaux de race	61
L'expérience inédite d'un racisme ordinaire	61
Entre infériorisation et fétichisme	62
Le sens des catégories ethnicisantes pour les enquêté-es	64
BIBLIOGRAPHIE	67
ANNEXES	73
Fiche résumée du questionnaire (un exemple avec parcours inventé)	74

SYNTHÈSE

Cette étude exploratoire permet de mettre au jour des expériences peu abordées par les sciences sociales parce qu'elles sont au carrefour de deux appartenances minoritaires : appartenance au groupe des jeunes migrant·es chinois·es d'une part, à celui des jeunes gays ou lesbiennes d'autre part. Elle invite à mettre à distance le lieu commun selon lequel leur expérience serait celle du passage d'un quotidien hostile à un contexte plus favorable, caractérisé par une acceptation sociale de l'homosexualité, et à regarder comment ces deux appartenances se combinent dans le contexte de migration. Plusieurs traits semblent traverser les expériences des jeunes femmes et hommes homosexuel·les chinois·es qui s'installent en France. On peut d'abord constater combien les conditions matérielles de la mobilité ont des effets déterminants dans l'expérience de la mobilité.

Pour celles et ceux qui arrivent dans des conditions socioéconomiques favorables, en particulier les étudiant·es, qui bénéficient de soutiens familiaux et qui sont passé·es par des intermédiaires garantissant la qualité de la mobilité internationale (notamment sur le plan scolaire, en aiguillant les jeunes vers des institutions reconnues comme les universités), la mobilité constitue sur le plan sociosexuel une possibilité de mettre à distance des attentes sociales et parentales issues d'une norme matrimoniale très prégnante qui enjoint aux jeunes le mariage hétérosexuel et la reproduction. Cette distance constitue une occasion de se familiariser avec un contexte inédit, des codes de l'homosexualité quelque peu différents et de développer des sociabilités nouvelles, par exemple dans des collectifs fondés sur la double appartenance à une minorité sexuelle et à une minorité ethnoraciale. Cette expérience correspond à la frange privilégiée des étudiant·es, une frange emblématique du mouvement de nouvelle normativité scolaire qui valorise les expériences internationales dans l'enseignement supérieur. La France apparaît toutefois souvent comme une destination par défaut, l'accès à des institutions anglophones, particulièrement convoité, étant impossible compte-tenu de la politique de sélection de ces dernières et plus encore de leurs coûts d'inscription.

La mobilité internationale n'est pas pour autant dénuée de tensions au quotidien : l'expérience du racisme et la découverte de hiérarchies ethnoraciales, les difficultés à développer des sociabilités LGBT qui ne correspondent pas nécessairement aux attentes et qui sont aveugles aux spécificités des parcours de vie des personnes migrantes, les tensions administratives liées au renouvellement du droit de séjour et la persistance d'attentes sociales liées une norme matrimoniale stricte traversent de nombreux parcours.

Les expériences individuelles semblent être tout à fait différentes lorsqu'elles sont d'abord caractérisées par des situations socioéconomiques et administratives précaires. Celles-ci exposent à des formes de dépendances et à des vulnérabilités qui complexifient lourdement la mobilité, y compris dans sa dimension sexuelle. En effet, le fait d'être dans une situation irrégulière contraint, d'une manière générale, à une invisibilité qui limite d'autant plus les possibilités de rencontres sexuelles, conjugales et amicales. Elle place parfois certaines personnes dans une situation très asymétrique vis-à-vis d'un éventuel conjoint qui peut, comme nous l'avons rencontré dans cette enquête, exercer une emprise forte dans la

relation conjugale. Leur situation matérielle les met à la merci de personnes qui profitent des situations irrégulières de migrantes pour en tirer profit, que ce soit dans la sphère du travail ou à un niveau domestique (voir par exemple le cas de l'hébergement analysé par Du, 2018). Dans ces contextes, la visibilité d'une orientation sexuelle minoritaire n'est pas sans risque. Elle est susceptible d'être instrumentalisée contre des personnes possiblement perçues comme déviantes.

Les disparités constatées dans les parcours individuels semblent également liées aux régions d'origine. Sur ce plan se dessine un contraste entre celles et ceux qui sont originaires de métropoles chinoises où la nouvelle normativité scolaire qui valorise les expériences internationales est répandue et où l'homosexualité est plus ou moins visible, et les autres qui sont originaires de zones plus rurales ou de la région de Wenzhou. À cette dernière provenance, particulièrement caractéristique de l'émigration chinoise vers la France depuis plusieurs décennies, sont souvent associés des ethos individuels d'entrepreneur et/ou de commerçant et non une valorisation de longues études supérieures. L'emprise de la norme matrimoniale est plus importante encore. Les entourages sont plus soucieux de son respect, notamment pour des raisons de transmission du patrimoine. Les rappels à l'impératif du mariage sont plus pressants et ils peuvent d'ailleurs s'accompagner d'une pression au retour en Chine, justement dans la perspective d'un mariage. Pour autant, cela ne signifie pas que les jeunes gays et lesbiennes venant de cette région vivent une mobilité nécessairement plus complexe, en particulier dans les premiers temps de la migration. En effet, les jeunes de Wenzhou ou de Fujian donnent à voir fréquemment des installations plus faciles grâce au soutien d'une communauté construite par les immigré·es de générations précédentes venues de ces régions. Mais parce que le lien familial est souvent plus fort chez eux que chez les autres jeunes gays et lesbiens chinois·es, la mobilité représente une mise à l'épreuve des relations avec la parentèle. Certain·es d'entre elles et eux sont obligé·es de couper le lien avec leurs familles en Chine ou en France. Ce qui peut représenter une forme de soutien dans la durée pour les jeunes migrant·es hétérosexuel·les ne l'est plus pour les jeunes gays et lesbiennes de ces régions, qui deviennent à la fois plus isolés que les autres jeunes issus de ces régions et que les gays et lesbiennes issus d'autres régions qui entretenaient avant le départ un rapport moins étroit à leur famille.

La mobilité internationale apparaît également comme une expérience fortement genrée. Le départ de Chine semble – mais c'est une hypothèse qu'il conviendrait d'examiner à partir d'un matériau plus vaste – plus facile pour les hommes dans un pays qui demeure marqué par la préférence pour les garçons (Attané, 2010). Par la suite, les femmes subissent une pression au mariage et à la procréation plus tôt que les hommes, conformément aux normes matrimoniales en vigueur en Chine, mais aussi dans les pays européens où la mise en couple est plus rapide pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, elles doivent composer avec cette pression familiale et sociale beaucoup plus rapidement dans leur parcours migratoire. Le départ de la Chine pour la France dans les débuts de la vingtaine épargne les étudiant·es d'une telle pression. Mais celle-ci arrive souvent pour les femmes alors qu'elles sont toujours en études alors que c'est moins le cas pour les hommes, sur qui la pression au mariage peut devenir forte et déstabilisante à l'approche de la trentaine. Certes le mariage en couple de même sexe est une solution, mais pour les femmes comme pour les hommes, celle-ci reste très théorique, car elle représente un choix qui n'a pas d'équivalent en Chine et qui publicise fortement l'homosexualité, avec les risques qui accompagnent cette visibilité. C'est un pas que peu de personnes de l'enquête semblent prêtes à franchir parmi celles qui sont en couple.

Introduction

Les recherches en sciences sociales sur les minorités de sexualité connaissent un essor important depuis une trentaine d'années, notamment en France. De façon sommaire, il est possible de distinguer plusieurs moments clés, caractérisés par la mise au jour de thématiques privilégiées. Le premier concerne les années 1980 qui, dans un contexte caractérisé par l'expansion de la pandémie de sida, ont vu se développer des recherches sur la sexualité et en particulier « sur les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes » (HSH), qui ont été frappés fortement par le VIH. En France, ces travaux ont également permis de poser des jalons importants pour une sociologie de l'homosexualité. Si celle-ci s'est d'abord structurée sur des recherches sur la sexualité au sens strict, elle s'est aussi intéressée à d'autres dimensions de l'homosexualité, notamment aux expériences individuelles et aux identités. Les travaux de Michaël Pollak ont été particulièrement novateurs à plusieurs titres. Les enquêtes *Gai pied hebdo*, appelées par la suite enquêtes Presse Gay (EPG) ont permis pour la première fois en France d'approcher statistiquement, non sans soulever des questionnements méthodologiques importants, les HSH. Les travaux plus qualitatifs qu'il a menés en parallèle ont permis de mieux cerner les expériences individuelles et en particulier les manières de devenir homosexuel. C'est une approche de l'homosexualité comme « mode de vie » s'inscrivant dans la filiation des réflexions de John H. Gagnon et William Simon (2011), et défendue par Michael Pollak, à rebours de l'approche par la déviance qui avait cours jusqu'à alors. À partir de ses travaux, Pollak a observé plusieurs éléments caractéristiques des trajectoires individuelles parmi lesquelles la mobilité géographique et l'éloignement géographique de la famille. Ces prises de distance sont apparues comme un impératif relativement fréquent pour les HSH, notamment en début de « carrière » homosexuelle.

Dans les années 1990, en parallèle d'autres travaux menés, en particulier ceux qui se sont centrés sur les interactions sexuelles (par exemple de Busscher *et al.*, 1999 ; Proth 2002), cette question des mobilités géographiques est restée d'actualité. Elle a été abordée statistiquement par Marie-Ange Schlitz à partir du dispositif des EPG créés par Pollak et elle-même. Celui-ci montrait que les jeunes répondants des enquêtes Presse Gay quittaient beaucoup plus tôt le domicile parental que l'ensemble des jeunes du même âge : « Mis en perspective avec les enquêtes menées en population générale, il apparaît que le départ du foyer familial et l'accès à l'indépendance économique sont précipités parmi les jeunes homosexuels. [...] Contrairement à la situation devenue commune pour les jeunes hétérosexuels, l'homosexualité ne peut se vivre de façon "domestique" » (Schlitz, 1997).

Cette spécificité, bien que liée en partie au dispositif d'enquête lui-même (voir Rault 2011), est particulièrement flagrante dans plusieurs enquêtes Presse Gay. Didier Eribon s'est interrogé sur ces mécanismes, étroitement liés au rejet social de l'homosexualité : « L'un des principes structurants des subjectivités gays et lesbiennes consiste à chercher les moyens de fuir l'injure et la violence, que cela passe souvent par la dissimulation de soi-même ou par l'émigration vers de lieux plus cléments. C'est pourquoi les vies gays regardent vers la ville et ses réseaux de sociabilité. Nombreux sont ceux qui cherchent à quitter les endroits où ils sont nés et où ils ont passé leur enfance pour venir s'installer dans des villes plus accueillantes » (Eribon, 1999, p. 34).

Ainsi, ces mobilités homosexuelles semblent-elles liées à la fois au souhait, voire à la nécessité, de quitter un environnement plus ou moins hostile et à la recherche d'espaces moins réfractaires à l'expression de l'orientation homosexuelle.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, c'est l'inscription sur l'agenda politique de la reconnaissance légale des couples de même sexe qui a constitué un levier favorisant l'essor des recherches en sciences sociales sur les homosexualités. Des travaux – en particulier des thèses de doctorat – se sont ainsi développés sur les couples de même sexe et l'homoparentalité dans ce nouveau contexte (Schiltz 1998 ; Descoutures *et al.*, 2008 ; Rault, 2009 ; Descoutures, 2010 ; Courduriès, 2011 et plus récemment Meslay, 2020). C'est aussi dans ce contexte que la sociologie des homosexualités a rompu avec une centration très forte sur les hommes. Des travaux consacrés à l'expérience et aux parcours des femmes (Chetcuti, 2010) et l'émergence de travaux sur la parentalité ont contribué à atténuer ce déséquilibre.

Si les questions relatives à l'espace et aux mobilités géographiques semblent avoir été mises quelque peu en retrait dans ce contexte, elles ont pourtant été fortement renouvelées grâce à des travaux investiguant d'autres thématiques. La question des mobilités géographiques traverse ainsi les travaux de Colin Giraud (2014 et 2016) sur les « quartiers gays » et sur l'homosexualité à l'écart des grands centres urbains. À partir de méthodes qualitatives, ces approches abordent les fondements d'éventuelles mobilités, mais aussi ce que la mobilité ou la non-mobilité géographique font aux expériences individuelles de sexualités minoritaires. Ces travaux permettent de comprendre pourquoi et comment se font les éventuelles mobilités, notamment celles des jeunes gays et lesbiennes. Celles-ci sont fréquemment fondées sur une intrication de plusieurs éléments (études supérieures impliquant de quitter son lieu de résidence initial, manière de prendre de la distance par rapport à un milieu familial hostile ou de rejoindre des espaces plus accueillants et structurés par des espaces communautaires, etc.). Ces prises de distance sont visibles grâce aux rares travaux quantitatifs qui permettent d'aborder les trajectoires individuelles des personnes gays et lesbiennes. L'enquête Contexte de la sexualité en France (INSERM-INED 2006) rendait ainsi compte de la très forte surreprésentation des minorités homo-bisexuelles dans la région parisienne (Bajos, Beltzer, 2008). L'enquête Famille et logements réalisée par l'INSEE en 2011 a permis pour la première fois d'étudier ces mobilités géographiques avec des données inédites et représentatives de la population. À partir d'une analyse fondée sur les situations de couple (être en couple de même sexe *versus* être en couple de sexe différent) et divers indicateurs de localisation (le lieu de résidence et le lieu de naissance en particulier), il a été possible d'objectiver statistiquement les mobilités sociales et géographiques des femmes et des hommes vivant en couple de même sexe (Rault, 2016). La mobilité est apparue comme une composante fréquente des trajectoires individuelles des gays et des lesbiennes. L'enquête a également permis d'observer que cette mobilité s'accompagnait d'un éloignement géographique des lieux de la parenté de manière nettement plus marquée que pour les personnes en couple de sexes différents, et cela plus encore pour les hommes que pour les femmes.

Cette importance des mobilités géographiques n'est pas une spécificité française. De nombreux travaux anglo-états-uniens rendent compte de tendances similaires dans d'autres contextes et à d'autres époques. Les travaux sur les grandes métropoles du début du xx^e siècle comme New York (Chauncey, 2003), Berlin, Londres ou Paris (Tamagne, 2000) ont mis en évidence à quel point la grande ville pouvait être une destination privilégiée pour les minorités sexuelles. L'attractivité des grandes métropoles qui ont vu naître des quartiers communautaires demeure manifeste, même si ces derniers semblent en déclin dans un contexte caractérisé par l'essor des sociabilités numériques et des applications géolocalisées. Ces mobilités ne sont cependant pas observables uniquement dans un contexte occidental. Par exemple, à partir d'une enquête qualitative conduite auprès d'hommes ayant des

rapports avec des hommes à Shanghai, Jenny X. Liu et Kyung Choi ont constaté que la mobilité de régions rurales vers de grandes agglomérations traversait fréquemment les parcours individuels d'HSH¹.

Plus récemment, dans un contexte de plus grande visibilité des minorités sexuelles notamment *via* la reconnaissance légale des couples de même sexe et la mise en œuvre de disposition anti-discriminatoires², plusieurs recherches se sont penchées sur l'articulation entre mobilités internationales et minorités sexuelles, et plus particulièrement homosexualités (Fournier *et al.*, 2016 ; Stambolis-Ruhstorfer, 2013). Centrées principalement sur le contexte nord-américain comme lieu d'arrivée des personnes LGBT, en particulier en provenance d'Amérique latine, ces recherches ont permis d'investiguer des hypothèses novatrices. Loin d'aborder exclusivement la migration comme une mobilité en provenance d'un contexte hostile vers des espaces tolérants, ces travaux ont rendu compte à la fois de la spécificité des expériences migratoires des minorités sexuelles et d'une complexité qui est loin d'être réductible à une simple « libération » d'un contexte antérieur particulièrement oppressif. D'autres travaux se sont penchés sur d'autres dimensions des migrations internationales, en particulier les trajectoires de demandeurs d'asiles et le traitement même de la demande d'asile (par exemple : Akin, 2016 ; Dhoest, 2018). Ils montrent que la reconnaissance du droit d'asile passe par le respect de certaines normes et représentations de l'homosexualité qui ont cours dans les institutions des pays d'accueil. Certain-es candidat-es au droit d'asile se voient évincé-es parce qu'ils ou elles ne les respectent pas. Ces travaux concernent davantage l'espace européen.

Le présent rapport s'inscrit dans cette **réflexion sur l'articulation entre homosexualités et mobilités**. Il repose sur une démarche exploratoire consistant à déplacer la focale vers des mobilités internationales et se centre sur la France comme pays d'accueil. Plusieurs possibilités étaient envisageables pour mettre en œuvre cette étude exploratoire. Un des premiers enjeux a consisté à tracer les contours de ces mobilités afin d'éviter une diversité risquant de diluer l'objet³. Le choix a été fait de restreindre les mobilités à destination de la France en provenance de la Chine. Les mobilités internationales des jeunes Chinois-es vers la France ont en effet connu une expansion sans précédent ces dernières années, en particulier en raison de la promotion de l'internationalisation des études.

Le corpus n'est pas pour autant restreint à des mobilités liées aux études. L'inclusion d'autres situations permet précisément de rendre compte de spécificités des parcours, suivant qu'ils sont liés aux études ou non. Pour plusieurs personnes ayant participé à l'enquête, la mobilité trouve son origine dans le fait de rejoindre des personnes de la famille déjà installées en France (par exemple des parents qui ont confié leurs enfants à leurs grands-parents le temps de consolider une installation en France), d'autres

¹ « Some migrant MSM were deeply concerned about how their homosexuality would affect the social status of their families since an individual is linked to extended family network. This was an important factor in some migrant respondents' decisions to leave their homes in the rural countryside as urban areas afforded increased anonymity and decreased intrusion into their personal affairs while preserving the integrity of their family name back home » (Liu, Choi, 2006). Traduction des auteurs : « Certains HSH migrants étaient profondément inquiets de la manière dont leur homosexualité affecterait le statut social de leur famille, étant donné que la réputation de la famille est liée à celle de ses membres. Cela a été un facteur important dans la décision de certains répondants migrants de quitter leur maison dans la campagne rurale, car les zones urbaines offraient plus d'anonymat et moins de risques d'intrusion dans leurs affaires personnelles, tout en préservant l'intégrité familiale dans leur région d'origine. »

² Mais également de dispositions pénales érigeant l'homosexualité comme un crime susceptible de créer des migrations pour les personnes victimes de persécutions.

³ Cette focalisation sur les jeunes LGB chinois-es qui résident en France permet de limiter la diversité des contextes de provenance, sans pour autant que celle-ci soit absente. Nous le verrons, en fonction des milieux sociaux et des origines géographiques, les expériences individuelles avant et après la mobilité sont très diversifiées. Une telle approche ne permet pas d'étudier les parcours d'individus dont la mobilité est postcoloniale au sens strict. L'objet mériterait une approche en soi (abordée indirectement pour les femmes lesbiennes descendantes d'immigré-es par exemple par Hamel, 2012 et Amari, 2012 et 2016).

ont été envoyées en France dans la perspective d'y travailler sans passer par un parcours de formation. Par ailleurs, parmi les nombreuses personnes dont la mobilité est fondée sur les études, les situations sont également hétérogènes : certaines arrivées ont lieu rapidement après l'obtention de l'équivalent du baccalauréat, tandis que d'autres sont beaucoup plus différées. Cela signifie que les âges d'arrivée en France sont variables et les parcours sociosexuels multiples.

Cette recherche entend ainsi représenter également une **contribution aux études sur la migration et ses suites**. Les recherches sur les migrations se sont abondamment intéressées aux « facteurs » de la migration⁴ et aux modes de vie qui lui sont consécutifs, qu'ils relèvent de la sphère économique ou familiale. Mais la sexualité demeure peu étudiée en tant qu'élément pouvant à la fois participer de la décision d'une migration internationale et être susceptible de teinter les parcours individuels consécutifs à la mobilité.

Cette étude entend ainsi explorer comment la migration intervient sur la trajectoire sexuelle, voire contribue à la façonner et inversement, comment la sexualité façonne la mobilité.

Problématique

Ce que l'homosexualité fait à la mobilité internationale

Un premier axe de recherche consiste à explorer comment l'appartenance à une minorité de sexualité teinte l'expérience de la mobilité internationale. Comme pour les mobilités géographiques déjà étudiées, on peut faire l'hypothèse qu'elle fonde parfois la mobilité. Mais il convient alors de s'interroger sur son caractère international. Dans quelle mesure intervient-elle dans le récit qu'un individu livre de sa propre migration ? Plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Certaines sont communes à toutes les mobilités : il peut s'agir d'une prise de distance, voire de la fuite d'un contexte local hostile (familial ou non) ou d'une recherche de sociabilités permettant des modes de vie non hétérosexuels. La dimension internationale implique d'abord de s'intéresser au contexte du départ. Un détour par la place de l'homosexualité en Chine permet de mettre à distance certaines hypothèses radicales, notamment celles qui ont trait à la fuite impérative d'un contexte politique et social qui exprime une hostilité généralisée vis-à-vis de l'homosexualité. Si celle-ci a été vivement invisibilisée et condamnée au cours du xx^e siècle, cela n'a pas toujours été le cas. Le contexte récent est plus favorable à l'homosexualité, même si la norme matrimoniale s'exerce fortement. Cette question est abordée dans le premier chapitre.

Plutôt que d'analyser l'homosexualité comme un « facteur » de mobilité à proprement parler, le présent rapport s'intéresse aux diverses manières dont elle intervient dans ce processus de mobilité. Une manière de procéder consiste ainsi à distinguer les « moments » de cette mobilité, y compris en amont de la mobilité elle-même. Du point de vue de jeunes gays et lesbiennes, dans quelle mesure la mobilité est-elle liée à l'expérience d'une sexualité minoritaire ? Cette dernière joue-t-elle un rôle de catalyseur dans le désir de mobilité ? Est-ce que migrer en France est l'aboutissement d'un choix ? S'agit-il plutôt d'une destination par défaut ? Dans quelle mesure cette destination a-t-elle à voir avec la sexualité ?

⁴ Voir Piché (2013), dans un ouvrage qui regroupe une vingtaine de textes fondamentaux sur les théories de la migration. Pour des travaux récents fondés sur une grande enquête, on pourra se reporter au numéro de *Population* coordonné par Beauchemin (2015).

Dans un deuxième temps, cette étude déplace le regard sur l'aval de la migration : dans quelle mesure la sexualité apparaît-elle comme un élément susceptible de produire des conséquences sur les trajectoires individuelles ? Quelles sont ces incidences biographiques ?

Ce que la mobilité fait à l'homosexualité

En retour, il s'agit également de s'intéresser à la manière dont la mobilité elle-même a des effets sur les trajectoires individuelles de jeunes gays et lesbiennes. Quels sont ses effets sur l'expérience homosexuelle ? On ne fait pas ici l'hypothèse que la mobilité correspond à une « libération », mais qu'elle constitue une expérience complexe pour la sexualité, alors traversée de tensions générées par le changement de contexte et la prise de distance vis-à-vis des normes sociales en vigueur en Chine, qui enjoignent au mariage hétérosexuel. Une première hypothèse consiste à analyser les modalités de la migration : dans quelle mesure les conditions socio-économiques de la migration, ses aspects matériels mais aussi relationnels ont-ils des effets sur les aspects sociosexuels de la mobilité ? Un deuxième axe de questionnement concerne les expériences sexuelles au sens strict : dans quelle mesure la mobilité est-elle productrice de nouvelles expériences, de nouvelles catégorisations et identifications ? Enfin, un troisième axe entend questionner la mobilité comme une expérience inédite de rapports sociaux de race qui se donnent à voir (notamment) dans la sexualité.

Méthodologie

Cette étude présente un enjeu méthodologique. Elle a nécessité de construire une enquête permettant l'analyse de parcours individuels caractérisés à la fois par une mobilité internationale et par l'appartenance à une minorité de sexualité. Le dispositif idéal reposerait probablement sur une enquête longitudinale qui permettrait de retracer les expériences migratoires et les parcours sociosexuels sur un temps long. Mais un tel protocole d'enquête étant particulièrement exigeant et fastidieux, la méthodologie exploratoire finalement retenue ici se fonde sur le recueil de deux types de matériaux complémentaires : des questionnaires biographiques et des entretiens approfondis ; elle comporte ainsi une forte dimension rétrospective qui permet de retracer les parcours dans la durée.

Questionnaires biographiques

Les questionnaires biographiques utilisés ici sont inspirés de ceux des enquêtes quantitatives biographiques du type « biographie et entourage » (Bonvalet, Lelièvre, 2012). Mais ici, la finalité du questionnaire biographique n'est pas quantitative : elle a pour vocation de retracer, de la manière la plus précise possible, la trajectoire des personnes enquêtées avant, pendant et après la mobilité.

▪ *Parcours scolaire et professionnel*

Après quelques questions générales sur l'enquêté(e) (date et lieu de naissance) et sa migration (date d'arrivée en France, statut), un premier module est consacré aux parcours scolaires et professionnels. Sont recueillis les établissements scolaires fréquentés depuis l'adolescence et des informations sur les emplois successifs occupés, le cas échéant. Au sein de ce parcours, apparaissent la mobilité internationale et ses caractéristiques : il est ainsi possible de voir à quel moment celle-ci intervient par rapport aux études et/ou une activité professionnelle et quelles en sont les principales caractéristiques (voir la fiche « Résumé du questionnaire » jointe en annexe avec un exemple fictif). Les deux aspects (scolaires et professionnels) sont recueillis dans deux grilles distinctes pour permettre une meilleure

visibilité des parcours, ces deux dimensions étant souvent fortement intriquées. Sont notamment distingués le lieu de départ et le lieu d'arrivée, les conditions de départ (recours à un agent intermédiaire ou à un échange universitaire par exemple) et les conditions d'arrivée (accueil dans la famille, programme d'échange qui comprend hébergement et études ou enquêtée-es qui se retrouvent davantage livrées à eux/elles-mêmes). Le questionnaire biographique permet ensuite de suivre les trajectoires des personnes enquêtées et les bifurcations éventuelles dans leur parcours (changement de cursus universitaire, de commune de résidence, de type d'activité rémunérée, etc.). Sont également recueillies les obtentions de diplômes, de bourses et allocations qui contribuent au déroulement de l'expérience en France. Le recueil de la trajectoire scolaire et professionnelle s'effectue selon un mode plus souple que pour un questionnaire d'enquête quantitative : les détails sont saisis en clair (par exemple un revenu mensuel approximatif, un statut dans l'emploi, un type d'employeur), ce qui laisse la possibilité d'ajouter des informations complémentaires ou plus subjectives. Ainsi, une colonne destinée aux remarques ouvertes permet d'indiquer si les enquêtée-es bénéficient de solidarités familiales en marge de leurs activités scolaires et professionnelles. Les aspirations (professionnelles, à d'autres mobilités internationales ou au retour en Chine) sont également recueillies. Cette entrée par les trajectoires scolaires et professionnelles permet de documenter de nombreux moments de la trajectoire individuelle. Elle facilite par ailleurs la prise de contact, avec le recueil d'éléments factuels qui sont moins sensibles que ceux qui sont recueillis par la suite, en particulier ceux relatifs à la sexualité.

▪ **La famille**

Le deuxième module est centré sur la famille de l'enquêtée. Sont d'abord recueillies les caractéristiques sociodémographiques des parents (âge, lieu de naissance, activités professionnelles), puis des éléments relatifs à la relation que l'enquêtée entretient avec ses parents. Des informations sur la fréquence et la nature des contacts entretenus sont collectées, ainsi que des éléments d'appréciation plus qualitative de la relation : le sentiment de proximité avec les parents ou les sujets de discussion abordés avec eux sont approchés dans ce cadre. La connaissance de l'homosexualité par ces mêmes proches est abordée à cet endroit du questionnaire.

Des éléments sont ensuite recueillis sur les grands-parents, qui ont joué un rôle particulièrement important dans les sociabilités familiales de certain-es enquêtée-es, certain-es d'entre eux/elles ayant été élevé-es en partie par leurs grands-parents. Il était possible dans cette partie de faire état d'autres personnes de l'entourage susceptibles d'avoir joué un rôle parental, avec là aussi la possibilité de documenter plus précisément cette relation.

Quelques éléments sont en outre recueillis sur la fratrie : si un nombre important des personnes de l'enquête sont nées pendant l'application de la politique de l'enfant unique, plusieurs d'entre eux/elles ont eu des frères et sœurs⁵. Cela a parfois été déterminant dans les stratégies parentales et les formes de soutien apportées à chacun des enfants, notamment dans le cadre de la mobilité internationale. L'existence ou non d'une fratrie est aussi importante à cerner au regard des parcours sociosexuels : être

⁵ En effet, la politique de l'enfant unique prévoyait, pour les familles répondant à certaines caractéristiques (notamment celles vivant en milieu rural et ayant un premier enfant de sexe féminin, ou celles appartenant à certaines minorités ethniques — mais d'autres exceptions étaient possibles), la possibilité d'avoir un deuxième, voire un troisième enfant.

un enfant unique peut faire peser une pression au mariage plus forte que lorsque les enquêté-es – surtout les femmes – ont des frères et sœurs – surtout des frères⁶.

Un espace est également réservé à la possible mention d'autres personnes ayant pu compter à l'échelle de la vie : des membres de la famille, des ami-es ou collègues qui ont, d'une manière ou d'une autre, joué un rôle particulièrement important dans le parcours des enquêté-es. C'est par exemple dans ce module que sont parfois mentionnés des ami-es qui ont pu jouer un rôle d'accompagnement spécifique auprès des répondant-es dans leur trajectoire sexuelle et leur identification. Y figurent aussi des personnes gaies ou lesbiennes qui ont pu constituer des figures de référence au moment de la prise de conscience de l'homosexualité.

▪ **Sexualité, conjugalité**

Les questions relatives à la sexualité et à la conjugalité sont abordées dans le module suivant. Sont évoqués d'abord des éléments relatifs à la trajectoire sexuelle : autodéfinition et historique de cette identification ainsi qu'éléments de sexualité (âge au premier rapport, nombre de partenaires, fait d'avoir eu des rapports sexuels ou non, sexe des partenaires etc.). Les partenaires avec lesquels les enquêté-es ont eu une relation qualifiable de « relation de couple » ou « relation amoureuse importante » font l'objet d'un focus de quelques questions : des informations sont recueillies sur leur âge, leur situation au moment de la rencontre, les modalités de la rencontre (en particulier le lieu). Quelques questions sont également posées sur le devenir de ces relations (cohabitation éventuelle, recours à un cadre légal, séparation, etc.). Une vue d'ensemble sur cette partie du questionnaire montre que les configurations recueillies sont extrêmement diverses entre une situation de couple « classique », cohabitant et éventuellement marié, et une relation plus ou moins platonique qui a parfois été considérée comme un élément important dans la trajectoire du répondant, mais qui ne constitue pas une véritable relation conjugale sur un plan plus factuel. Entre ces deux situations, on observe une grande hétérogénéité de formes de relations : relations intermittentes, multiples, partenaires exclusivement sexuels, etc.

Le questionnaire prévoit aussi de recueillir d'autres types de relations qui auraient pu être considérées comme moins importantes par les répondant-es, sans qu'en soit donnée une définition claire. Sont ainsi répertoriées des relations de divers types : strictement sexuelles, ponctuelles, ou uniquement affectives sans sexualité. Chaque répondant donnait à cette question la signification qu'il ou elle voulait, celle-ci étant en définitive recueillie grâce à quelques éléments permettant de documenter chaque relation.

De nombreux espaces ouverts donnent par ailleurs la possibilité de recueillir des réponses et des développements plus qualitatifs, particulièrement utiles pour cerner les moments clés de la trajectoire sexuelle, les formes d'identification et leurs éventuelles transformations.

Le croisement des informations issues de ce module avec les éléments relatifs à la migration permet de cerner l'intrication de la sexualité et de la mobilité.

▪ **Les réseaux de sociabilité amicale**

Un quatrième module aborde dans le détail le contenu des sociabilités amicales des répondants en indiquant des jalons chronologiques. Il permet de cerner leur configuration en réseaux et les caractéristiques de la composition de ces réseaux (personnes LGBT ou non, Chinoises ou non, etc.) Sont

⁶ Voir *infra* sur les attentes distinctes des parents vis-à-vis de leurs enfants selon qu'il s'agit de fils ou de filles.

ainsi recueillis la fréquentation de divers collectifs (associations notamment, et autres types de collectifs) ainsi que le recours à des réseaux sociaux, des applications géolocalisées et la diversité de leurs usages.

Les entretiens complémentaires

Le dispositif a été complété par des entretiens afin de pouvoir revenir de manière plus approfondie sur des points du questionnaire biographique, en particulier les aspects liés à mobilité et à la sexualité. Ces entretiens ont été particulièrement utiles pour recueillir des détails sur des expériences individuelles, mais aussi pour mettre en perspective plusieurs moments et situations vécues par les personnes de l'enquête. Prenons quelques exemples : le rapport à la destination de la mobilité (i.e. la France) qui est rapidement abordé dans le questionnaire, mais non décrit de manière extensive. Or, le caractère choisi ou subi de cette destination – et plus encore, entre les deux, le choix par défaut – ne pouvait être explicité de manière détaillée que dans le cadre d'un entretien qualitatif. Autre exemple, le rapport à une éventuelle annonce de l'homosexualité à des proches : s'il était soulevé dans le questionnaire biographique, il n'était pas abordé de manière dynamique. Or, envisager une telle annonce varie avec le temps, les contextes fréquentés, les situations économiques ou les relations intimes. Seuls les entretiens pouvaient permettre de revenir en détail sur de tels cheminements.

Toutefois, tous les questionnaires n'ont pas été suivis d'entretiens :

- Certaines personnes de l'enquête n'ont pas souhaité réaliser un tel entretien, pour plusieurs raisons : la sensibilité du sujet, le manque de temps, et ce, d'autant plus que la passation du questionnaire biographique était déjà très chronophage.
- D'autres participant.es ont été perdu.es de vue ou sont sortis du champ de l'enquête en quittant le territoire.
- Enfin, la dimension exploratoire du projet a rendu impossible le développement d'un protocole d'entretien presque systématique qui aurait en outre considérablement allongé la durée du projet, nécessairement limitée.

Le présent rapport n'entend pas livrer l'ensemble des éléments issus de cette enquête, mais vise à explorer plusieurs pistes de recherche et à documenter des parcours encore peu explorés de jeunes gays et lesbiennes chinoises qui vivent en France.

Corpus de l'enquête

Le corpus enquêté a été défini à partir de trois critères principaux :

- **L'âge** : avoir moins de 30 ans. Circonscrire le corpus par l'âge devait permettre de limiter les effets générationnels, qui sont particulièrement nombreux concernant l'homosexualité. Un corpus complémentaire de personnes âgées de plus de trente ans a également fait l'objet de l'enquête à titre exploratoire, il est abordé de manière exceptionnelle dans le présent rapport.
- **L'identification au moment de l'enquête** : les personnes du corpus se définissent comme gays, lesbiennes, homosexuelles ou bisexuelles. Mais cette identification présente une intensité très variable d'une personne à l'autre, certain.es enquêté.es exposant leur scepticisme ou leur critique de ces catégories. Ce critère dissimule par ailleurs des grandes disparités d'expériences.
- **Le fait d'avoir vécu une mobilité internationale de la France vers la Chine**, après l'enfance. Certaines personnes sont ainsi arrivées en France adolescentes, d'autres adultes. Seules des personnes arrivées

depuis plus d'un an pouvaient participer à l'enquête, une durée plus courte nous semblant insuffisante pour rendre compte de l'après-mobilité.

L'enquête est principalement fondée sur une démarche par boule de neige à partir du réseau personnel de l'enquêtrice et de deux groupes créés sur le réseau social chinois WeChat (voir encadré 1 ci-après : un groupe mixte mais prioritairement gay que nous nommons R1, formé grâce à la Semaine LGBT chinoise à Paris, et l'autre groupe, R2, composé de lesbiennes dont la plupart vivent en région parisienne. Le premier groupe organise une sortie chaque mois. Il comprend environ 90 personnes en 2018 dont 90 % d'hommes. Le second groupe s'appuie sur l'existence d'un ancien groupe lesbien sur QQ et fondé en 2017 sur WeChat. Il compte environ 65 femmes lesbiennes ou bisexuelles en 2018, et il n'existe pas d'activités hors-ligne régulières au sein du groupe. Pourtant, ce groupe va donner la forme embryonnaire d'une association LBGT+ et féministe au début de 2019. Dans ces deux groupes, la plupart des membres ont moins de 30 ans, même si l'âge moyen du premier groupe est légèrement plus élevé que celui du second (on y compte davantage de personnes de plus de 30 ans).

ENCADRÉ 1. WECHAT ET QQ

Officiellement lancé en 1999, le logiciel QQ (nom original Tencent OICQ) est présenté au début comme une simple messagerie instantanée sur PC. Puis d'autres dispositifs ont été successivement ajoutés (salons de discussions, jeux, espace de stockage sur Internet etc.). Au début des années 2000, la discussion sur internet est généralement limitée à un forum. Avec QQ, sa fonction de messagerie facilite la communication plus instantanée et plus privée, et la fonction de « groupe » engendre l'apparition des réseaux sociaux, en particulier gays et lesbiens, permettant ainsi parfois à certaines personnes non hétérosexuelles de rompre avec un certain isolement relationnel. QQ devient rapidement la messagerie instantanée sur internet la plus utilisée en Chine, et connaît une croissance forte surtout pendant les années 2000, avant l'expansion de WeChat à partir de 2013. En 2000, on pouvait compter 5 millions de comptes actifs. Ce chiffre a atteint 50 millions l'année suivante et 430 millions en 2008. En 2010, l'entreprise Tencent a lancé un nouveau logiciel de communication qui s'appelle WeChat (littéralement traduit en « micro-message ») pour accueillir l'arrivée des smartphones. Il s'agit d'une application mobile de messagerie textuelle et vocale. Aux cours des années 2010, des nouveaux dispositifs ont été ajoutés, tel que le portefeuille électronique (voir l'encadré sur le *Daigou* infra), le paiement mobile (entre particuliers et en magasin via la lecture de QR code), jeux, mini-programmes etc. Un an après son entrée en service, ses utilisateurs sont 100 millions à travers le monde et ce chiffre passe le cap d'un milliard de compte en 2018. Il faut noter aussi que si l'application est également accessible à l'étranger, 90 % des utilisateurs de WeChat se situent en Chine. Actuellement, WeChat est une des applications les plus importantes des réseaux sociaux en Chine (l'autre est Sina Weibo mais surtout sur PC). C'est une messagerie également très prisée par des groupes gays et lesbiens en raison de ses fonctionnalités : des très nombreuses personnes de l'enquête ont mentionné ces deux supports d'échange qui contribuent incontestablement à transformer les expériences individuelles de l'homosexualité.

Sur le sujet, voir : Liu Kuang, 2016, « 17 ans de Tencent : une histoire de QQ (复盘腾讯十七年——一部 QQ 发展史) » [\[en ligne\]](#) ; Guillaume Gombert, 2019, « WeChat : conquérir la Chine et au-delà » [\[en ligne\]](#) ; Valentin Cimino, 2019, « WeChat a dépassé la barre symbolique du milliard d'utilisateurs actifs quotidiennement » [\[en ligne\]](#).

Pour accéder à ces deux réseaux, l'enquêtrice a participé plusieurs fois à leurs activités pour faire la connaissance des membres. Pour le corpus gay, elle a participé à plusieurs activités de la Semaine de LGBT chinoise qui se tient chaque année au mois de février. Elle a ensuite participé très régulièrement aux sorties mixtes organisées par l'équipe de cette manifestation et à l'organisation de plusieurs activités

gays ou mixtes, y compris la participation collective à la Gay Pride de 2018. Étant la seule femme à participer régulièrement aux activités mixtes (dont les participants ne sont souvent que des hommes), elle a gagné très rapidement une grande visibilité dans ce groupe, et cela a fortement contribué à gagner la confiance des hommes.

Pour constituer le corpus lesbien, l'enquêtrice a organisé à 16 février 2018 au Centre LGBT de Paris une rencontre-conférence non mixte pour parler des lesbiennes chinoises à Paris. Cette soirée a permis de nouer des contacts avec plusieurs femmes hors du réseau R2. En mars, l'enquêtrice a organisé une projection-rencontre sur les mouvements féministes et les mouvements lesbiens en Chine. De la même façon, des nouvelles personnes hors réseau ont été rencontrées et contactées. Ces deux événements ont permis d'augmenter fortement la visibilité de l'enquêtrice dans le réseau lesbien R2, qui s'est encore accrue lors de l'organisation d'une grande soirée de lesbiennes chinoises à Paris le 28 avril 2018. L'objectif était de regrouper le plus possible de femmes et de faire leur connaissance.

Ainsi, les personnes rencontrées ont pour la plupart une caractéristique importante : elles sont – ou ont été – de près ou de loin en contact avec des sociabilités collectives. Les personnes totalement à l'écart de ces réseaux ne font pas partie du corpus. Pour autant, il ne s'agit pas ici d'un « biais » militant car ces sociabilités ne s'apparentent pas toutes à des démarches militantes, au sens où elles reposeraient sur des revendications fortes et un activisme qui passe par le déploiement des ressources associées à l'engagement politique. Il s'agit d'abord de sociabilités structurées autour d'espaces et de moments de convivialités ou à vocation culturelle, sans que celles-ci soient pour autant nécessairement orientées vers un objectif politique. De ce fait, le groupe des personnes interrogées est assez hétérogène. Le fonctionnement de l'enquêtrice par boule de neige a également permis de nouer des contacts avec des profils très divers, et d'inclure des personnes qui ne sont pas en situation régulière sur le plan du droit de séjour. Dans l'approche exploratoire qui caractérise cette étude, nous avons décidé d'inclure ces dernières dans le corpus étudié car ce sont des situations traversées par des formes de visibilité sociale différentes (et aussi des parcours), ce qui peut s'articuler de manière plus ou moins spécifique avec les trajectoires personnelles (intimes, conjugales, sexuelles).

Il est toutefois un point sur lequel le corpus présente une certaine homogénéité : le fait de résider en Île-de-France au moment de l'enquête. Nous verrons certes qu'il n'en a pas toujours été ainsi pour une grande partie des personnes de l'enquête, mais le dispositif mis en œuvre a favorisé la forte présence des Francilien·nes. Il est possible que cette observation ne soit pas seulement liée à des questions de méthode. De nombreux travaux mettent en évidence la forte attractivité des grands espaces urbains auprès des minorités sexuelles, synonymes d'anonymat et de possibilités de rencontres d'autres personnes appartenant à ces minorités (voir par exemple : Eribon, 1999 ; Schiltz, 1998 ; Bajos, Beltzer, 2008 ; Rault, 2016 ; Meslay, 2020). Nous le verrons, une part importante des jeunes LGB de cette enquête ont d'abord vécu hors de l'Île-de-France – notamment dans le cadre d'échanges universitaires avec des établissements de toute la France avant de décider de gagner la région parisienne. Plus de la moitié des étudiant·es du corpus se sont d'abord installé·es dans une ville de province avant de regagner – souvent dès l'année suivante, la région parisienne. D'autre part, on peut faire l'hypothèse que cette situation est aussi étroitement liée à la répartition géographique de la population chinoise en France, caractérisée par une implantation particulièrement forte à Paris (13^e arrondissement, 19^e arrondissement, quartier de Belleville) en Île-de-France (Aubervilliers, Nord-Ouest du Val de Marne...) et plus particulièrement dans certaines communes et quartiers de l'Île-de-France. Cette surreprésentation francilienne dans le corpus fait peut-être également écho à cette observation statistique qui a des explications sociologiques. La présence communautaire peut en effet constituer une ressource importante pour

l'implantation des personnes migrantes dans certains espaces (notamment par les réseaux familiaux, amicaux ou professionnels).

Les questionnaires et entretiens ont été anonymisés et un nom fictif correspondant à une lettre a été donné aux personnes de l'enquête. Les lieux géographiques mentionnés renvoient à des entités très larges (régions, provinces).

Prise de contact

Dans les deux groupes, l'enquêtrice se présente comme une chinoise trentenaire, en couple avec une Française et travaillant dans le domaine de la recherche. L'enquête est décrite comme une enquête qualitative sur le parcours de vie de gays et de lesbiennes chinois-es et français-es en France. L'enquête a été bien accueillie par les gays rencontrés et l'enquêtrice est parvenue à approcher une grande diversité de profils – notamment en termes d'âge (même si le présent rapport porte sur les moins de 30 ans) avec des statuts multiples (sans papier, étudiant, salarié, profession libérale, regroupement familial, nationalité française). Le statut professionnel de l'enquêtrice et son haut niveau de diplôme (doctorat) ne semble pas leur avoir posé de problèmes, y compris aux moins éduqués d'entre eux, et beaucoup ont manifesté une curiosité concernant la situation des lesbiennes chinoises. La plupart de gays chinois rencontrés disent qu'ils n'ont jamais eu d'amies lesbiennes, voire qu'ils n'ont jamais eu de contacts avec des lesbiennes. Profitant de l'enquête, ils ont posé des questions à l'enquêtrice par exemple sur l'existence éventuelle d'une application de rencontres lesbiennes, la durée et la vie des couples de femmes, et la possibilité d'une sexualité féminine sans hommes. Plusieurs personnes mentionnent qu'ils ont noué des amitiés avec des femmes hétérosexuelles et qu'il s'agit parfois de relations amicales privilégiées. Ce constat corrobore les observations de travaux qui soulignent la mixité des relations amicales des gays.

La situation est différente chez les femmes. Leur refus de participer a été plus élevé malgré un investissement plus important de l'enquêtrice sur ce terrain, et il a souvent fallu plus de temps pour les convaincre de participer. Le temps nécessaire pour gagner leur confiance a également été plus long que pour les hommes. Le fait de se présenter comme une personne en couple semble d'un côté avoir permis d'éviter de générer des arrière-pensées chez les enquêtées concernant leur relation avec l'enquêtrice et, d'un autre côté, avoir diminué leur intérêt pour l'étude. Le fait que l'âge des enquêtées (et l'âge moyen du groupe) soit nettement inférieur à celui de l'enquêtrice a parfois créé une barrière à l'instauration d'une relation de confiance, une enquêtrice plus âgée étant en effet davantage susceptible de générer de l'intimidation. Ces jeunes femmes ont été aussi plus sensibles au statut de chercheuse (c'est-à-dire au diplôme de niveau élevé) de l'enquêtrice, cela a pu générer un sentiment d'infériorité, et donc un manque de confiance en elles les empêchant d'exprimer leurs propres points de vue. Dans un premier temps, elles ont parfois considéré que leur vie était trop banale et ne valait pas la peine d'être racontée. Mais avec le temps, l'explication de l'intérêt social de notre enquête et les efforts de l'enquêtrice pour nouer une relation amicale, les jeunes femmes ont accepté la proposition de participer à l'enquête. Elles ont finalement manifesté un certain plaisir à raconter leur propre vie. En revanche, elles ont très rarement exprimé une curiosité concernant la vie de gays chinois et quasiment aucune d'entre elles n'a questionné l'enquêtrice à ce sujet. Il est possible que cette différence soit liée à la plus grande invisibilité sociale de l'homosexualité féminine. Elle suscite plus d'intérêt de la part des hommes interrogés de ce fait, alors que l'homosexualité masculine, un peu plus visible socialement et mieux connue, ne suscite pas le même intérêt chez les femmes du corpus.

Liste des personnes enquêtées et caractéristiques sociodémographiques

Nom	Sexe	Âge	Lieu naissance	Nationalité actuelle	Date arrivée	Âge arrivée	Lieu arrivée	Lieu résidence actuel	Titre séjour arrivée	Titre séjour actuel	Éducation	Étude	Activité
A	H	29	Henan	Chinoise	2010	21	Grande agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+8	Sociologie	Enseignement universitaire
B	F	29	Henan	Chinoise	2008	19	Grande agglo	IdF	Étudiant	Profession libérale	Bac+5	Cinéma	Étudiant + petit boulot
C	F	30	Guizhou	Chinoise	2013	25	Grande agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Sociologie	Étudiant + petit boulot
D	F	23	Zhejiang	Chinoise	2016	14	IdF	IdF	Regroupement familial	Regroupement familial	Collège	Aucun	Serveur
E	H	31	Fujian	Chinoise	2016	26	IdF	IdF	Sans papier	Sans papier	Collège	Aucun	Serveur vendeur
G	F	26	Guizhou	Chinoise	2012	20	Grande agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+3	Anglais	Étudiant + petit boulot
H	H	30	Neimenggu	Chinoise	2014	26	IdF	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Art	Étudiant + petit boulot
I	F	28	Jiangxi	Chinoise	2014	24	Agglo moyenne	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Gestion de l'art	Étudiant + petit boulot
J	H	27	Chongqing	Chinoise	2015	24	Petite agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Gestion de projet	Étudiant + petit boulot
K	F	29	Zhejiang	Chinoise	2009	21	IdF	IdF	Étudiant	Profession libérale	Bac+5bis=(faux université)	Économie gestion	Serveur gestionnaire
L	H	26	Shandong	Chinoise	2014	22	Agglo moyenne	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Ingénieur	Étudiant + petit boulot
M	H	29	Hebei	Chinoise	2013	24	Grande agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+5	Communication	Étudiant + petit boulot
N	F	26	Zhejiang	Chinoise	2011	19	Agglo moyenne	IdF	Étudiant	Récipissé réfugié	Lycée professionnel	Infirmière	Serveur
O	F	22	Guizhou	Chinoise	2016	20	Petite agglo	Petite agglo	Étudiant	Étudiant	Bac+2	Anglais	Étudiant
P	H	27	Zhejiang	Chinoise	2005	14	IdF	IdF	Sans papier	Regroupement familial	BEP	Électrotechnique	Serveur
Q	F	26	Xinjiang	Chinoise	2016	24	Grande agglo	IdF	Étudiant	Étudiant	Bac+4	Littérature genre	Étudiant
R	H	29	Hunan	Chinoise	2009	20	Agglo moyenne	IdF	Étudiant	Profession libérale	Bac+5	Cinéma	Étudiant
S	F	28	Henan	Chinoise	2016	26	IdF	IdF	Touriste	Sans papier	dazhuan	Infirmière	Employée commerce international
T	H	24	Zhejiang	Chinoise	2016	22	IdF	Agglo moyenne	Étudiant	Étudiant	L1	Restauration salon de beauté	Étudiant

Plan du rapport

Une première partie, intitulée « le contexte de la mobilité » aborde la migration en tant que telle. Une rapide mise en perspective historique permet de saisir les spécificités des migrations du début du XXI^e siècle de la Chine vers la France. Le statut de l'homosexualité en Chine et ses évolutions récentes sont également rappelés dans cette première partie. Si l'homosexualité ne fait plus l'objet de sanctions pénales et est de moins en moins réprouvée socialement, l'emprise considérable de la norme matrimoniale hétérosexuelle et ses enjeux familiaux et sociaux tendent à compromettre la possibilité d'une vie privée homosexuelle à l'écart du mariage et de la procréation. Se fondant sur les questionnaires biographiques, cette partie revient ensuite sur les types de mobilités rencontrés et sur leurs fondements. Elle rend d'abord compte de l'importance des mobilités universitaires internationales, qui sont une tendance relativement récente. Sont abordés les aspects en amont des mobilités internationales (facteurs ayant contribué à la décision, choix de la France, préparation concrète...) ainsi que les parcours sexuels des jeunes enquêté-es avant la migration : ceux-ci sont relativement hétérogènes, entre premières interrogations sur des attirances envers des personnes de même sexe et des identifications ancrées et plus ou moins stabilisées.

La seconde partie est davantage centrée sur les parcours individuels postérieurs à la migration. Elle revient tout d'abord sur la période immédiatement consécutive à la mobilité, en particulier les conditions matérielles et administratives des enquêté-es sur de multiples plans (ressources financières, logement, activité professionnelle, études, caractéristiques administratives concernant le droit de séjour, etc.) et rend compte de l'importance du capital social des enquêté-es. Les origines géographiques ont des effets sur les parcours individuels dans la mesure où elles fournissent parfois des réseaux de relations, en particulier pour celles et ceux qui sont originaires de communautés géographiques fortement implantées en France comme celle de Wenzhou. Tous ces éléments sont fondamentaux pour saisir les parcours sociosexuels qui sont abordés ensuite, car ils les structurent en grande partie. La mobilité internationale apparaît alors comme une expérience ambivalente. Elle permet d'un côté de mettre à distance les injonctions sociales – en particulier familiales – au mariage et des formes d'invisibilisation de l'homosexualité qui les accompagnent, mais d'un autre côté, les parcours sexuels sont fortement contraints par des aspects matériels et non-matériels de la migration. Ces derniers contribuent à mettre en retrait la sexualité et l'intimité dans les parcours (sauf pour les enquêté-es les plus à l'aise sur les plans matériels et linguistiques), mais l'injonction matrimoniale, loin de disparaître, se décline à travers d'autres canaux.

Cette étude permet ainsi de documenter les parcours de personnes gays et lesbiennes chinoises qui vivent en France et de questionner les effets croisés de la mobilité internationale et de l'homosexualité sur les parcours de vie. L'approche biographique retenue facilite une analyse des parcours individuels depuis l'enfance grâce aux questionnaires et aux entretiens. Le présent rapport adopte une perspective exploratoire et aborde plusieurs thématiques à titre indicatif plus qu'il n'entend les approfondir. L'articulation entre mobilité internationale et homosexualité est toutefois un angle privilégié. Compte-tenu de l'ampleur du matériau recueilli, celui-ci est restitué de manière très partielle. Certaines situations spécifiques font l'objet d'encadrés qui permettent de revenir sur une trajectoire plus globale et de mettre en perspective certaines situations avec ce qui les précède. Ces encadrés sont aussi l'occasion d'en dire plus sur les trajectoires, expériences et caractéristiques sociodémographiques des personnes de l'enquête (listées en annexe). Lorsqu'il s'agit de mentionner un épisode plus ponctuel qui ne nécessite pas un tel approfondissement, les propos des enquêté-es sont cités ou seulement évoqués.

1^{re} partie. Le contexte de la mobilité

De la Chine vers la France : jalons historiques de la migration

Les migrations de la Chine vers la France sont anciennes et se sont structurées autour de plusieurs vagues. Un rapide retour sur la seconde moitié du xx^e siècle permet de comprendre leurs évolutions récentes. Des années 1950 aux années 1970, les migrations internationales sont rares compte-tenu de la fermeture des frontières nationales et de l'encadrement très strict des mobilités des citoyen·nes chinois·es, y compris au sein du territoire de la République populaire de Chine (RPC). La situation change à la faveur de la politique d'ouverture entamée à la fin des années 1970 et, à partir des années 1980, les mobilités internationales sont facilitées. Jusqu'aux années 1980, les migrations de personnes d'origine chinoise proviennent surtout des pays de l'ex-Indochine française et non de la RPC. Elles sont à l'origine d'implantations dans certains quartiers parisiens à l'image du 13^e arrondissement qui voit naître un « quartier chinois ».

Depuis les années 1980 et surtout 1990, on observe une hausse des migrations, principalement en provenance de la région de Wenzhou, région côtière de la province du Zhejiang, avec des personnes qui travaillent en particulier dans la confection ou la restauration, qui migrent dans un premier temps seules ou en couple, avant d'être rejointes par leur famille (notamment leurs enfants – avec parfois des situations où des enfants rejoignent des parents qu'ils ne connaissent pas car ils ne les ont pas vus depuis de nombreuses années). Cette migration n'est pas nouvelle – on en trouve des expressions dès le début du siècle – mais elle connaît une ampleur inédite à la fin du xx^e siècle, au sein de certains quartiers parisiens comme Arts-et-métiers (3^e arrondissement) ou Belleville (10^e).

Les migrations de la Chine vers la France sont difficiles à mesurer avec exhaustivité. Toutefois, depuis les années 1990, les statistiques et études qualitatives disponibles montrent une intensification remarquable de ces migrations principalement en provenance de deux régions de Chine. Les premières ont pour point de départ la région du Zhejiang située dans le sud côtier de la RPC, elles s'inscrivent dans le prolongement de celles qui se sont intensifiées dans les années 1980. Ces mobilités sont souvent structurantes des parcours de vie des individus concernés : comme le note Ya-Han Chuang (2013 et 2016) : grandir dans une famille d'entrepreneurs du Zhejiang détermine en partie la suite du parcours migratoire. Les études supérieures sont généralement peu valorisées par les familles Wenzhou (Lévy, 2005), et la reproduction professionnelle est courante, les enfants travaillant fréquemment dans l'entreprise parentale. Certain·es jeunes tentent toutefois de combiner les deux aspects.

L'autre flux remarquable provient des grandes régions industrielles du Nord-Est de la Chine qui, dans les années 1990, ont connu des mutations économiques considérables caractérisées par un retrait de l'État. Dans les provinces du Liaoning, Jilin et du Heilongjiang, les réformes structurelles – de l'industrie en particulier – ont conduit à un chômage massif chez les ancien·nes employé·es des entreprises d'État et à une dégradation de la situation sociale d'une partie de la population (Rocca, 2000). Ces migrant·es du Nord-Est ont en moyenne un niveau d'études comparativement plus élevé que les Wenzhou (Lévy, 2005) ; pour beaucoup d'entre eux, l'émigration a constitué une réponse au chômage. En définitive, la population née en Chine et présente en France a augmenté fortement ces dernières années, de près de

4 % par an entre 2008 et 2015. Elle représente désormais, après les Marocains et les Algériens, le plus gros flux annuels d'immigrants légaux en France. On assiste également à une féminisation croissante des flux. Les femmes sont en effet plus nombreuses que les hommes parmi les nouveaux entrants et, en 2015, elles représentaient près de 60 % de la population d'origine chinoise recensée en France. Une estimation indépendante porte à quelque 600 000 le nombre de personnes revendiquant une origine chinoise en France, soit environ un quart des 2,5 millions de Chinois de la diaspora installés en Europe (Poston, Wong, 2016).

Le recensement français de 2015 enregistre quelque 100 000 individus nés en Chine et/ou de nationalité chinoise en métropole française, auxquels s'ajoutent environ 25 000 individus, nés en Chine ou en France, ayant acquis la nationalité française, mais dont la nationalité à la naissance était chinoise. Le recensement ne donnerait donc qu'une vision partielle de la présence chinoise en France. Des estimations indépendantes font en effet état de chiffres beaucoup plus élevés : les immigrants originaires de la seule région de Wenzhou seraient aujourd'hui plus de 110 000 à Paris (Li, 2017) et autour de 250 000 en France (Beraha, 2014). Par ailleurs, environ 50 000 Chinois et Chinoises seraient en situation administrative illégale (Lucchini, 2012).

Les recherches en sciences humaines et sociales en France se font ainsi l'écho de ces types de migrations qui portent surtout sur des personnes peu qualifiées ou socialement déclassées⁷ (commerçant, manufacture, prostitution). Des recherches plus récentes se sont toutefois intéressées à d'autres profils (Wang, 2017a ; Chuang, 2015). Les parcours diffèrent à la fois en fonction des origines géographiques, mais aussi selon le sexe : après leur migration, les femmes chinoises en France, notamment celles originaires du Nord-Est de la Chine, exercent davantage des activités liées au *care* en se mettant au service de familles originaires de Wenzhou, ce qui leur permet par exemple d'être logées dans la famille. Toutefois, de nombreuses recherches mentionnent les difficultés liées aux rapports de domination instaurés par les Wenzhou qui les emploient, et aux mauvais traitements qui s'exercent parfois à l'encontre de ces femmes (Yun *et al.*, 2006). D'autres secteurs en plein développement comme les ongleries (voir les travaux de Chang, 2021) ou les salons de massages sont également investis, secteurs qui recrutent une main d'œuvre ethnicisée (Chuang, 2015) et qui, plus que les métiers du *care* à domicile, permettent une certaine autonomie individuelle.

Étudier à l'étranger : une nouvelle norme scolaire

À ces deux types de mobilité internationale s'est ajoutée plus récemment, à partir de la fin des années 1990 et surtout dans les années 2000, une migration de personnes relativement jeunes, issues de classes moyennes ou favorisées, qualifiées – ou en passe de l'être – et dont les origines géographiques sont diversifiées. La plupart du temps il s'agit de de jeunes issus de classes urbaines. Ce profil un peu plus élitaire est répandu dans le corpus étudié ici. Il est étroitement lié à une injonction récente qui consiste, pour les étudiant-es⁸, à partir à l'étranger pour les études supérieures. Comme le note Simeng Wang (2017a) dans son ouvrage sur la santé mentale de jeunes migrant-es résidant à Paris, « chez les enfants des élites chinoises, l'aspiration à une ascension sociale est entendue à une échelle internationale. En d'autres termes, le champ des possibles auquel on aspire dépasse l'espace social d'une seule société. Il

⁷ Voir notamment Cattelain *et al.*, 2005 ; Lévy, Lieber, 2009 ; Chuang, 2013.

⁸ Le phénomène est international : voir Jamid *et al.*, 2020 ; Brooks, Waters, 2011.

est conçu comme tout l'espace universel, dans un contexte de mondialisation, où la mobilité transnationale est inhérente à la trajectoire sociale d'un individu et le capital international est également considéré comme une catégorie primordiale de capitaux détenus par l'individu » (p. 159). Pour autant, le terme d'élite doit être nuancé car les étudiant-es qui s'installent en France sont de plus en plus divers. Tandis qu'auparavant, la mobilité internationale était réservée à une élite qui effectuait de longs séjours à l'étranger (voire s'y installait), ce n'est plus le cas à partir des années 2000. L'injonction à la mobilité internationale est développée et plus large. Les mobilités se font ainsi à des âges de plus en plus jeunes. Tandis qu'il était courant de parfaire sa formation en y ajoutant un séjour à l'étranger, la tendance actuelle consiste à entamer des études à l'étranger le plus tôt possible, ce qui est parfois lié à la crainte de ne pas trouver de place dans le système universitaire chinois ou au fait de n'être pas parvenu à y entrer, le concours d'entrée dans les universités de prestige étant très sélectif en Chine. Facilitées par la mondialisation et l'internationalisation des moyens de production et d'échange mais aussi de transmission et d'information, les mobilités peuvent reposer également sur une attractivité économique de pays développés pour certain-es Chinois-es qui y voient une opportunité de développer leur activité. Elle traduit une nouvelle normativité scolaire au sens où l'expérience internationale est fortement valorisée. Elle est d'ailleurs soutenue par le gouvernement chinois qui appuie les programmes d'études à l'étranger. Depuis les années 2000, les coopérations internationales et les accords entre universités chinoises et universités étrangères se sont massivement développés. Cette injonction à l'expérience internationale est également valorisée par l'État Chinois au travers d'un discours patriotique qui construit l'émigration comme un pilier du développement économique (externe et interne *via* les retours et contacts avec la diaspora) et crée un imaginaire de la nation chez les expatrié-es. Chuang (2016) parle ainsi d'une « reformulation du récit culturel qui tend à articuler performance économique à une sinité ». Ces migrations sont ainsi d'une toute autre nature que les précédentes. Elles sont aussi parfois valorisées par les familles qui voient dans l'expérience internationale un véritable investissement pour leurs enfants. Elles sont possibles car les familles de la classe moyenne ont désormais les moyens d'envisager une telle dépense ou l'ont préparée par l'épargne, chose qui était peu envisageable avant les années 2000. Elles ne prennent pas toujours la forme d'un passage par une coopération entre des universités chinoises et des universités étrangères, et s'effectuent parfois indépendamment de toute institution chinoise, par le recours à des « agents intermédiaires » qui organisent la mobilité étudiante comme un « package » comprenant plusieurs services (voir infra ou encadré).

ENCADRÉ 2. LES « AGENTS INTERMÉDIAIRES »

La plupart des personnes de l'enquête qui arrivent en France par le biais des études ont eu recours à un « agent intermédiaire ». Les autres s'appuient généralement sur un niveau de français déjà élevé, éventuellement une connaissance du pays d'accueil et des relais locaux pour préparer leur départ. L'essor de ces agents intermédiaires depuis plusieurs années est une traduction de la nouvelle normativité scolaire internationale qui est à l'œuvre. Ces agents proposent des formules qui combinent certains, voire tous les aspects de la mobilité. Elles englobent parfois des semestres d'enseignement en Français dans la perspective de passer les certificats internationaux. Il s'agit pour reprendre les termes d'un enquêté (M. M.) d'une « véritable industrie ». La période qui précède le départ peut ainsi être consacrée à un apprentissage intensif du français afin d'obtenir des résultats satisfaisants aux examens internationaux de type DELF (diplôme d'études de langue française) ou DALF (diplôme approfondi de langue française). Ensuite, ce sont les diverses dimensions de la migration qui sont incluses dans ces formules : recherche d'un établissement d'enseignement supérieur, aspects administratifs relatifs au droit de séjour, préparation de l'entretien à l'ambassade, passage obligé pour la mobilité, inscription universitaire ou auprès une institution

éducative, éventuellement transport aérien, accueil à l'aéroport et logement. En fonction des prestations proposés, ces formules présentent des coûts de plusieurs milliers d'euros (les couts mentionnés par les enquêté-es varient, selon les formules et les agents intermédiaires, entre 15 000 et 40 000 yuans). Certaines agences bénéficient d'une reconnaissance étatique, présentée par les personnes enquêtées comme garantie de sérieux, d'autres, plus commerciales et plus chères, ne sont pas ainsi labellisées. Et elles sont parfois sujettes à des faillites qui mettent les étudiant-es en difficulté. Les offres sont très disparates : l'activité de certains de ces agents consiste à tirer profit de cette internationalisation et à proposer des formules au contenu douteux, impliquant des établissements d'enseignement supérieur plus ou moins artificiels et peu reconnus dans les pays d'accueil. Au sein du corpus de l'enquête, certain-es font part d'une mobilité qui s'effectue dans des conditions satisfaisantes, d'autres mentionnent des déboires divers: pas d'accueil à l'arrivée en France, un logement peu décent ou une école qui s'apparente à une escroquerie compte-tenu de la faiblesse des enseignements assurés et des méthodes de recrutement des étudiant-es. Certaines institutions profitent de la précarité matérielle des étudiant-es pour leur proposer des rabais sur leurs tarifs d'inscription s'ils ou elles parviennent à faire inscrire des étudiant-es de Chine. Tous ces éléments complexifient l'expérience de la mobilité et ont des incidences sur les parcours sociosexuels (voir 2^e partie). Entre ces deux extrêmes, les enquêté-e-s font part d'expériences parfois mitigées, notamment lorsqu'elles ou ils constatent que l'offre de formation qui était proposée a priori ne correspond pas tout à fait à la réalité. Par exemple, Mme I. souhaite faire des études d'art à Paris. Elle se voit imposer par son agent intermédiaire une université loin de la région parisienne au prétexte que la formation désirée n'existe pas en Île-de-France. Elle découvre pourtant qu'il existe bien des formations correspondant à ses aspirations à son arrivée en France.

Tou-te-s les enquêté-es ne sont pas passé-es par une agence intermédiaire : il est parfois possible de migrer autrement, *via* des accords entre établissements universitaires chinois et français, en préparant les examens de langue avec les cours de l'Alliance française ou d'institutions qui ne sont pas à vocation lucrative.

.....

Cette nouvelle normativité scolaire est confortée par le fait que la réussite individuelle est de plus en plus évaluée à l'aune de celle des enfants : avoir une progéniture qui est à l'étranger et y réussit constitue un nouveau signe distinctif, et ce a fortiori si ladite réussite s'étend au domaine familial avec un mariage et l'arrivée d'enfants (Chuang, 2015). En retour, lorsque les enfants ont effectué de longues études à l'étranger, les parents sont parfois en attente d'aides qui peuvent être visibles (et contribuer à une mise en exergue de cette distinction sociale). La pression est souvent d'autant plus forte pour les enfants qu'ils sont souvent uniques et concentrent l'ensemble des attentes de leurs parents.

Pour les jeunes eux/elles-mêmes, la migration a plusieurs significations : elle est assimilée à un idéal de réussite et d'excellence inscrite dans un esprit de compétition propre à la Chine dans la mondialisation. C'est aussi pour les individus un rite de passage, une manière de tester leur ténacité, une forme d'émancipation et d'autonomisation désormais valorisée. D'après Chuang, c'est aussi une expression de l'expansion de valeurs occidentales d'épanouissement de soi qui imprègnent les subjectivités des nouveaux migrant-es. La mobilité internationale peut constituer un symbole de la modernité. Wang (2017a) évoque ainsi un engouement pour l'imitation de certains modes de vie occidentaux.

Depuis les années 2000, on assiste donc à une augmentation massive du nombre de jeunes Chinois-es migrant en France pour leurs études. En 2018, les universités françaises comptaient plus de 16 000 étudiants Chinois, soit douze fois plus qu'en 1998. En 2018, les étudiant-es chinois-es constituaient la 3^e communauté étudiante étrangère en France, après les Marocains et les Algériens⁹. Il n'est donc pas

⁹ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2018.

surprenant d'observer qu'une grande majorité des personnes qui ont participé à l'enquête sont arrivées en France dans le cadre de leurs études. Pour autant, derrière ce seul motif se dissimule une grande diversité de trajectoires. Certaines entament en effet des études en France assez tôt après l'obtention de leur baccalauréat (*Gaokao*), tandis que d'autres n'arrivent en France qu'après avoir effectué plusieurs années d'études supérieures en Chine.

Cette nouvelle normativité s'exprime de manière diversifiée dans le propos des enquêtés. Ce sont parfois les parents qui soutiennent, voire initient, la perspective d'un séjour à l'étranger. Dans le corpus de l'étude, cela concerne plutôt les milieux les plus aisés, sensibles à l'internationalisation. Étudier à l'étranger s'inscrit dans une scolarité déjà faite de sélections d'établissements réputés et représente une forme de distinction sociale très forte. Pour les parents, notamment ceux des classes urbaines moyennes et aisées, c'est l'affichage d'une certaine réussite. Mais partir n'est pas toujours une injonction parentale, notamment dans des milieux plus modestes et moins imprégnés par les enjeux liés aux transformations de l'enseignement supérieur : une partie importante des jeunes de l'enquête ont porté ce projet dès la fin de leur scolarité secondaire, pour le réaliser soit peu de temps après l'entrée dans le supérieur, soit après avoir effectué un premier, voire un second, cycle d'études dans une université chinoise. En ce sens, ils et elles ont intériorisé pleinement cette « nouvelle normativité scolaire » qui encourage et valorise l'expérience internationale dans le cadre des études. Cette voie peut ainsi constituer une alternative quand les formations sélectives chinoises ne sont pas accessibles, comme le raconte ci-dessous M. M. Partir nécessite un soutien économique parental et implique de convaincre des parents qui ne disposent pas toujours des ressources nécessaires d'une part, et qui ne sont pas a priori acquis à l'idée d'un séjour à l'étranger, d'autre part.

M. M. : Mon projet, c'était de commencer un master en Chine. Mais il me manquait trente points pour une école de communication. Donc j'ai commencé mon projet à l'étranger. C'est une camarade à ma fac qui avait déjà l'intention d'aller ici. Je m'en suis inspiré. Parce que les destinations populaires sinon, ce sont les destinations anglophones. Mais elle était sur le point d'aller en France. [...]

Enquêteur : Et comment vous avez procédé ?

M. M. : En Chine, les études à l'étranger, c'est une vraie industrie. Les Chinois de classe moyenne qui ont envie d'aller à l'étranger pour avoir un diplôme. Il y a beaucoup d'agences pour monter une candidature. Ça coûte 3 000 euros pour faire tout ça. Le dossier, le visa, l'inscription à l'université, logement, pas le vol. Parce qu'on pas la connaissance par nous-même. À cause de la langue. J'avais commencé à l'apprendre trois/six mois avant [...] mais je parlais déjà anglais, il y a le même vocabulaire, je me disais : ça va être facile.

Enquêteur : Comment on choisit une agence ?

M. M. : J'ai choisi cette agence parce qu'elle avait un background avec une aide de l'État et n'était pas commerciale et pas très chère, contrairement à d'autres qui sont plus chères et avec lesquelles on prend des risques ! (M. M., 26 ans au moment de l'entretien.)

La mobilité peut ainsi avoir des fondements ambivalents au sens où elle résulte aussi parfois d'une impossibilité à rejoindre l'établissement d'enseignement supérieur souhaité en Chine (Xiang, Shen, 2009). Partir constitue un recours acceptable, qui demeure socialement valorisé face à un échec en Chine. Le récit de M. mentionné ci-dessus fait précisément état d'une telle situation : il échoue de peu à l'entrée de l'école qu'il convoite. Partir à l'étranger – aspiration qu'il décrit par ailleurs comme ancienne – lui permet de rebondir d'une manière satisfaisante.

Migrer en France : entre choix par défaut et affinités culturelles

Dans ce nouveau paysage, la migration vers la France occupe une place particulière. Elle correspond rarement à un premier choix. En effet, un autre élément de cette « nouvelle normativité » réside dans l'attractivité des destinations anglo-saxonnes : États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Canada anglophone, etc. Mais leur accès est complexe pour plusieurs raisons : leur sélectivité scolaire, mais plus encore leur coût. Les universités anglo-saxonnes affichent des coûts d'inscription de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour une année scolaire ce qui peut s'avérer complètement prohibitif. Ainsi, le choix de la France est souvent un choix par défaut, lié à des facteurs économiques, parfois linguistiques – plusieurs jeunes femmes et hommes du corpus mentionnent que leur niveau en anglais ne leur permettait pas d'intégrer un établissement d'enseignement supérieur dans un pays anglophone, leurs résultats aux examens de *l'International English Language Teaching System* étant trop faibles. L'idéal anglo-saxon est souvent mentionné explicitement et la France constitue une solution de repli satisfaisante sur le plan économique en raison du coût moindre des inscriptions. Les inscriptions dans une classe de français en France sont de l'ordre de 3 à 4 000 euros par an et 200 à 400 euros pour une année universitaire classique. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les frais d'inscription pour une année dans l'enseignement supérieur pour le premier cycle sont de l'ordre de 200 à 300 000 yuans (entre 25 000 et 37 000 euros), voire plus encore pour certaines formations. Si on y ajoute des frais de logement et de la vie courante, le chiffre peut s'élever jusqu'à 400-500 000 yuans par an. Un tel choix peut également résulter d'un arbitrage complexe qui fait entrer en compte la durée de la mobilité. Pour un coût identique, il est possible d'envisager un séjour de longue durée en France alors que ce n'est pas possible dans le cadre d'une université américaine, britannique et australienne. Or, la volonté d'effectuer un séjour de longue durée est parfois un élément important, voire déterminant : une perspective de trois ans en France est parfois préférée à une seule année dans un pays anglo-saxon.

Le caractère contraint de ce choix apparaît sur d'autres plans dans les entretiens : interrogées sur leurs propres représentations de la France, les jeunes enquêtées disent souvent ne pas en avoir eu avant leur départ, contrairement aux États-Unis qui suscitent beaucoup d'images a priori, notamment en raison de la diffusion de nombreux produits culturels américains ou dans un moindre mesure britanniques, à commencer par les séries et le cinéma ou encore des ouvrages au succès international comme Harry Potter. Mais c'est aussi une familiarité avec l'anglais qui peut déboucher sur une envie d'étudier une autre langue comme le français. Plus largement, de nombreuses personnes rencontrées dans l'enquête font rétrospectivement part de leur envie de quitter leur propre pays pour découvrir autre chose plutôt que d'une attirance pour une destination en particulier.

Pour autant, cela ne signifie pas que le choix de la France est toujours un choix par défaut ou qu'il l'est intégralement. Parmi les personnes de l'enquête, en particulier lorsqu'elles et ils envisagent d'étudier ou de travailler dans des domaines culturels (cinéma, beaux-arts en particulier), plusieurs disent que la place de la culture les a incitées à choisir la France ou à transformer un choix par défaut en choix positif. Mme I. indique ainsi avoir choisi d'apprendre le français et d'aller en France parce qu'elle avait envie de faire des études d'art et que Paris lui semblait appropriée compte tenu de ses ressources culturelles. Mme C. mentionne quant à elle sa passion pour le football qui l'a conduite à s'intéresser de plus près à l'Espagne et à la France. Parfois, sont également mentionnées des représentations qui ont trait à l'homosexualité (voir

ci-dessous). Dans ce processus, intervient parfois la connaissance d'une personne qui a eu une telle expérience à l'étranger, voire en France : ce type de personne-relais peut jouer un important rôle de conseil.

Ce profil étudiant concerne une grosse majorité des jeunes qui composent le corpus de cette étude. Pour autant, ce n'est pas le seul. Trois autres types de profils ont été observés :

- des jeunes qui ont rejoint des parents déjà installés en France. Ils ont vécu la plupart du temps avec leurs grands-parents en Chine avant de rejoindre des parents établis en France depuis quelques années ;
- les « contraints » : qui ont été envoyés par leur famille en Europe, sans que cela ne fasse partie d'un projet scolaire, mais plutôt comme une mesure coercitive fondée sur l'éloignement ou comme un mode d'enrichissement. Mme N. fait ainsi le récit des causes de sa mobilité et explique qu'elle n'a pas choisi sa destination :

« Ma mère m'a proposé de venir en France. Ce n'était pas parce que j'avais exprimé ma volonté de le faire et ce n'était pas pour mon bien. C'était par hasard. Parce qu'un de mes cousins suivait les cours français et se préparait à venir en France. Sa mère parlait à ma mère en vantant combien son fils était fort. Et ma mère était jalouse et répondant que sa fille pouvait aussi faire la même chose. Elle m'a dit de me préparer à venir en France. Elle m'a envoyée à Pékin pour apprendre la langue. L'objectif pour elle, c'était de gagner de l'argent en France. »

- les mobiles non étudiant·es qui décident de changer d'environnement personnel.

Ce sont alors d'autres facteurs qui expliquent le choix de la France, notamment l'existence de personnes-relais (de la famille en particulier). Les migrant·es ou les personnes qui les envoient savent que des relais personnels ou communautaires seront précieux à plusieurs niveaux. Dès l'arrivée, notamment en ce qui concerne les questions liées au logement et, ensuite, dans la perspective d'effectuer une activité rémunérée. Ce type de mobilité est souvent caractérisé par des trajectoires plus complexes, avec des situations d'illégalité qui imprègnent à la fois la migration et le mode de vie qui s'ensuit. C'est par exemple le cas de M. E. qui arrive en France à 21 ans sous la contrainte paternelle. Une contrainte qui n'a rien à voir avec son orientation sexuelle, qui n'est pas du tout connue de ses proches. Son père lui reproche une certaine oisiveté (qui suit une période de délinquance) et insiste pour qu'il parte rejoindre un oncle qui lui propose des activités commerciales illégales lucratives au Royaume-Uni. M. E. finit par accepter ce départ qui s'effectue dans des conditions atypiques. Sans papier, il passe sous la coupe d'une « tête de serpent » (un passeur) et arrive en Russie avant de rejoindre l'Europe occidentale par ses propres moyens. Il ne parvient pas à se rendre au Royaume-Uni et s'installe, dans la clandestinité, en France dans des conditions matérielles particulièrement précaires, auxquelles s'ajoute une méconnaissance de la langue française qui complexifie son installation. Ces conditions auront des effets sur la suite de son parcours (voir *infra*).

L'homosexualité avant la mobilité : plusieurs types de parcours

Au moment de l'enquête, les personnes rencontrées – environ une trentaine – se disent pour la majorité gaies ou lesbiennes, un peu plus rarement homosexuelles même si, nous le verrons, l'auto-identification suscite des interrogations quand elle n'est pas tout simplement rejetée. Elles se disent plus rarement bisexuelles (quelques personnes dans le corpus) Mais cette identification est l'aboutissement d'une trajectoire complexe, qui débute bien avant le départ. Comprendre la manière dont mobilité internationale et sexualité minoritaire structure les expériences individuelles implique d'abord de s'intéresser à la période qui précède le départ, ainsi qu'au contexte plus général de l'homosexualité en Chine (encadré 2).

ENCADRÉ 3. L'HOMOSEXUALITÉ EN CHINE AU DÉBUT DU XXI^E SIÈCLE¹⁰

Le statut de l'homosexualité a changé en Chine au cours des dernières décennies. Plusieurs écrits mentionnent qu'elle était tolérée en tant que pratique sexuelle avant le début du XX^e siècle, tant qu'elle ne remettait pas en cause les rôles sociaux (en particulier familiaux) des individus et notamment l'ordre matrimonial et procréatif en vigueur. Pendant la période républicaine (1912-1949), un contrôle étatique qui pathologise toute sexualité en dehors de la procréation se développe. Les représentations de l'homosexualité sont poreuses aux regards occidentaux qui tendent à la médicaliser et à la psychiatriser. À partir des années 1950 (après l'avènement de la République populaire), elle est davantage invisibilisée tandis que toute sexualité récréative est réprimée dans le cadre de la Révolution culturelle. Rares sont d'ailleurs les écrits relatifs à l'homosexualité. La sexualité n'est abordée politiquement et socialement qu'à travers la reproduction, qui va devenir associée dans les années 1970 à la contraception et à la limitation des naissances. Dans ce contexte, l'homosexualité n'est pas explicitement réprimée par le droit, mais un contrôle social très fort s'exerce à son encontre, à l'instar de toute sexualité hors mariage. Les personnes homosexuelles se voient parfois condamnées à des peines d'ordinaire appliquées à des opposants ou contestataires politiques. En 1978, l'homosexualité fait partie de la nouvelle classification chinoise des troubles mentaux. En 1979, un article de la loi pénale (art. 160) établit un crime de hooliganisme qui est utilisé pour arrêter et condamner des personnes homosexuelles.

Pour autant, le contexte ultérieur est plus favorable. À l'image d'autres pays qui connaissent une transformation de la norme matrimoniale, la Chine voit se développer les pratiques sexuelles, la cohabitation hors mariage et les séparations. Des débats médiatiques ont lieu sur la sexualité, sous l'influence de Taiwan et de Hong-Kong qui apparaissent comme des vecteurs privilégiés de nouvelles représentations. Les comportements sexuels connaissent des transformations nettes (Parish *et al.*, 2007) : si la virginité pré-matrimoniale demeure une norme, elle s'est affaiblie et d'autres transformations sont observables. L'initiation à la sexualité s'appuie davantage sur la masturbation et la pornographie qui étaient proscrites quelques décennies auparavant. Les catégories et représentations occidentales de l'homosexualité pénètrent la Chine dans le cadre d'une certaine ouverture internationale. Toutefois, les transformations de la sexualité ne sont pas assimilables à un alignement sur des comportements et des terminologies occidentales. Par exemple, l'âge au premier rapport demeure plus tardif (Parish *et al.*, 2007). Les catégories de l'homosexualité ne sont pas des répliques des catégories occidentales (voir *infra*) et sont par ailleurs étroitement corrélées à la distinction rural/urbain. Si les tendances observées concernent les deux types d'espaces, les comportements demeurent plus « traditionnels » dans les milieux ruraux. Cet élément est d'ailleurs souligné par nos enquêté-es en ce qui concerne l'homosexualité : elles et ils indiquent que le fait de

¹⁰ Encadré réalisé à partir d'Attané 2012, Parish *et al.*, 2007, Long, 2003 ; Kong, 2016.

vivre en milieu urbain constitue un élément plus propice à la connaissance même de l'homosexualité et à la possibilité de la vivre. Cette observation est également faite par Lucas Monteil dans sa recherche sur l'homosexualité masculine en Chine (2014).

Dans ce contexte, une sociologie de la sexualité voit le jour (alors que la sociologie a été interdite sous Mao – au prétexte qu'une société socialiste n'a pas de problèmes sociaux donc pas besoin de sociologie – pour être réhabilitée progressivement après la Révolution culturelle). L'homosexualité est une thématique investie, mais principalement avec une perspective étiologique qui cherche à cerner pourquoi et comment on devient homosexuel. Une nouvelle vague de recherche voit le jour dans les années 2000-2010, alors que la loi de 1979 est abolie, ce qui décriminalise de fait l'homosexualité, et que celle-ci est retirée de la classification des maladies mentales en 2001. Apparaissent des communautés, des consommateurs LGBT et des marchés économiques ainsi qu'une visibilité médiatique inédite. La représentation pathologisante de l'homosexualité perd du terrain tandis que des travaux de sciences sociales voient le jour sur les formes modernes de l'homosexualité chinoise. Les catégories de « gay », « lala », « tongzhi » ainsi que la théorie queer tendent à se diffuser. D'après Travis S. K. Kong, le milieu académique s'interroge désormais sur les identités LGBT chinoises dans un contexte d'hégémonie occidentale, voire américaine, qui se présente comme un universalisme. Dans les faits, l'homosexualité demeure plus visible, notamment grâce à de nombreux supports en ligne (voir notamment Hong, Monteil, 2017). Elle demeure toutefois minorée et sujette parfois à des formes de répression (qui s'exercent notamment vis-à-vis de lieux de sociabilités) et quelquefois encore suspecte d'être un vice étranger émanant d'un occident décadent. Sur un plan plus individuel, elle est contrainte d'être combinée à certains rôles familiaux. D'après William L. Parish *et al.* (2007) qui invitent à la prudence sur la lecture de ces résultats, déclarer avoir déjà eu un rapport avec une personne de même sexe est un peu plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural. Les hommes rapportent plus fréquemment cette expérience (2,4 % en milieu urbain et 0,8 % en milieu rural) que les femmes (1 % en milieu urbain et 0 % en milieu rural).

Tou-te-s les participant-es ont été interrogé-es sur leur homosexualité (voir sous-partie sur les « questionnaire biographiques » en introduction p.9) : premières attirances, premières relations, identification personnelle, ressenti, recherche de sociabilités, discussion avec des proches à ce sujet, etc. Les éléments recueillis l'ont été de manière rétrospective, ils rendent d'abord compte de la manière dont les enquêté-es se représentent cette « jeunesse sexuelle » marquée par la découverte de leur homosexualité plusieurs années après, au moment de la réalisation de l'enquête.

Sur ce plan, le corpus donne à voir une certaine hétérogénéité, et ce pour plusieurs raisons. Très schématiquement, on peut distinguer deux groupes en fonction de la mobilité internationale, deux groupes qui renvoient plus ou moins à des degrés d'avancement différents dans la carrière homosexuelle. Cette distinction est importante car elle tend à structurer l'expérience de la mobilité par la suite. Le premier regroupe des enquêté-es dont le récit fait part d'une homosexualité encore émergente au moment du départ. Elles et ils mentionnent avoir eu des sentiments et attirances pour des personnes de même sexe, notamment des camarades d'école, plus rarement des relations, mais être toujours dans un questionnement au moment de leur départ. Ces expériences se combinent parfois à des attirances ou expériences intimes avec des personnes de l'autre sexe. Sont souvent mentionnées les difficultés à ne pas pouvoir nommer un sentiment qui n'a pas ou que très peu d'existence sociale et dont l'étiquetage social est parfois inconnu. Ces attirances envers certain-es camarades sont présentées comme n'ayant généralement pas d'écho chez les personnes qui les suscitent. Beaucoup d'enquêté-es font de ce point de vue l'expérience d'un malentendu au moment où elles ou ils font part de leurs sentiments à ces camarades avec qui elles ou ils ont une relation privilégiée. C'est d'ailleurs cette dissonance de vécu et de sentiments qui fonde la prise de conscience d'une attirance pour une personne

de même sexe. L'interrogation trouve parfois ses fondements dans des expériences hétérosexuelles qui ne donnent pas satisfaction. Plusieurs personnes de l'enquête mentionnent des expériences adolescentes qui ont suscité peu d'enthousiasme voire une certaine indifférence.

Au-delà des ressentis personnels, c'est l'homosexualité en tant que telle qui est découverte et apprise : les enquêtés disent être dans une phase de découverte qui prend appui sur des références culturelles (littéraires ou cinématographiques), le recours massif à internet et aux discussions en ligne (« chats ») qui permettent de sortir d'un éventuel isolement et parfois de rompre avec un sentiment d'anormalité. C'est dans ce contexte que se fait parfois une véritable découverte de modes de vie, de terminologies (voir encadré 4), de formes d'activisme etc. Dans cette dynamique, les rencontres avec d'autres personnes homosexuelles ou bisexuelles est centrale car elles constituent d'importants agents de socialisation. Lucas Monteil note dans son enquête sur l'homosexualité masculine en Chine une « importance des apprentissages interpersonnels dans le développement des carrières homosexuelles initiées dans un contexte d'absence⁴¹ de représentations culturelles de l'homosexualité. Autrement dit, en l'absence de significations, scénarios et techniques homosexuelles disponibles au niveau culturel, l'acquisition intrapsychique de tels éléments apparaît reposer entièrement sur le niveau interpersonnel des scripts, par le biais d'interactions entre hommes disposant d'expériences inégales » (Monteil, 2014).

Ce type d'apprentissage semble effectivement fréquent dans le corpus, même s'il apparaît comme étant daté en raison de l'apparition plus récente de scripts véhiculés par les médias et la culture, notamment le cinéma. L'homosexualité est de plus en plus visible socialement et sa « découverte » est moins tardive pour les générations les plus jeunes. Elle concerne également les femmes : Mme N. mentionne ici le fait que c'est l'existence d'un couple de femmes dans son environnement alors qu'elle était adolescente qui lui a fait prendre conscience de la possibilité de l'homosexualité.

⁴¹ L'essor de représentations disponibles via internet et certaines productions culturelles étrangères nous conduisent toutefois à nuancer cette exclusivité des relations interpersonnels dans ces apprentissages. Lucas Monteil note d'ailleurs à ce sujet que « la tendance marquée par l'assouplissement des contraintes pesant sur les représentations culturelles de l'homosexualité et leur rapide augmentation depuis le tournant des années 1990 [...] a largement contrebalancé leur effacement antérieur », tout en étant traversée par des disparités régionales. Dans notre enquête, la quasi-totalité des jeunes enquêtés a eu recours à des outils numériques pour en apprendre plus sur l'homosexualité, filles comme garçons. Mais cette démarche semble avoir été davantage un réflexe pour celles et ceux qui ont effectué des études supérieures et qui ont grandi en milieu urbain. En revanche, dans un corpus complémentaire de personnes de plus de 30 ans, non abordé dans ce rapport, cette importance des relations interindividuelles apparaît plus considérable.

ENCADRÉ 4. LES CATÉGORIES DE L'HOMOSEXUALITÉ EN CHINE : UNE FORTE INTRICATION ENTRE IDENTIFICATION, GENRE ET SEXUALITÉ

■ Lesbiennes

L'émergence de la communauté lesbienne et son développement en Chine continentale ont pu se réaliser, en grande partie, grâce à l'influence des cultures communautaires gays et lesbiennes relativement mûres de Taiwan et de Hongkong, et ensuite grâce à celle des mouvements gays et lesbiens des pays occidentaux (Kam, 2013). Le terme « lala », appellation commune par laquelle se désignent les femmes homosexuelles en Chine contemporaine, trouve son origine dans le terme identitaire « lazi » des lesbiennes taiwanaises (du nom du personnage principal d'un roman lesbien) et a commencé à être utilisé en Chine continentale au début des années 2000. Simultanément, les deux grandes catégories « T » (initiale du mot anglais Tomboy) et « P » (Po, femme) utilisées dans la culture lesbienne taiwanaise en référence à des lesbiennes d'apparence, de comportement ou de tempérament plutôt masculins pour la première, et féminins pour la seconde, sont également introduites en Chine continentale. Cependant, après des dizaines d'années d'expansion dans le contexte continental, la terminologie des communautés lesbiennes s'est renouvelée et enrichie, faisant apparaître de nombreuses sous-catégories. Aujourd'hui, dans les communautés lesbiennes chinoises, on peut observer l'usage de termes comme « Chun T » (pure T), « Ye T » (T d'apparence très masculine), « Tie T » (T en fer, terme similaire à « stone butch »), « Niang T » (T d'apparence plus féminine), « Ye P » (P d'apparence plus masculine mais « d'intérieur » féminin), « Chun P » (pure P) etc., qui constituent de nouvelles sous-catégories identitaires inventées pour nuancer les « T » et le « P », et qui forment un continuum de la féminité et de la représentation genrée. Vers la fin des années 2000, une catégorie intermédiaire « H » est apparue, première lettre du mot anglais « Half » et à mi-chemin entre « T » et « P », pour désigner une lesbienne pouvant intégrer la catégorie « T » ou « P » selon les attentes de sa partenaire.

Les catégories *T-P-H* présentent en fait trois stratégies typiques chez les lesbiennes pour forger leurs propres codes de genre. Ces catégories sont tellement présentes dans les discours identitaires de la communauté qu'elles constituent quasiment aujourd'hui les seules façons de se désigner en tant que *lala* – ce dernier terme n'étant d'ailleurs plus suffisant pour être réellement intégrée à la communauté. Avant l'arrivée des pensées queer aux communautés LGBT, pour accéder à une communauté virtuelle en *chattant* sur Internet, il faut, la plupart du temps, indiquer la catégorie par laquelle on se désigne. De même, dans les lieux de sociabilité ou de regroupement des *lala*, ces catégories fonctionnent comme une carte de visite. Selon He (2008)¹², pour les *lala*, ces catégories identitaires sont avant tout une manière d'exprimer leur homosexualité et constituent également une manière de marquer la subtilité de leurs désirs sexuels.

Avec l'introduction de la théorie queer, qui invite au dépassement de la binarité de genre, en milieu universitaire dans les années 2000¹³ mais qui est adoptée plus massivement par le milieu militant LGBT à partir des années 2010, les catégories T-P-H devient moins importantes pour certaines lesbiennes, surtout dans le milieu militant institutionnalisé (ex. Beijing LGBT Center¹⁴, Tongyu¹⁵).

¹² He Xiaopei, 2008, "女同性恋者的过去与今天", in 她们的爱在说——爱上女人的女人, Document interne de Shanghai Nv'ai Lesbian Groupe (上海女爱工作组), Shanghai.

¹³ Le premier recueil des textes américains sur la théorie queer est apparu en 2003, dirigé par Li Yinhe (un sociologue de genre très connu en Chine) ; en 2009, *Trouble dans le genre* a été traduit et publié, ce fut le premier livre traduit de Judith Butler en Chine.

¹⁴ <http://www.bjlgbtcenter.org.cn/>

¹⁵ <http://www.tongyulala.org/>

■ Gays

Dans les communautés gays, les identifications sont fortement liées aux rôles sexuels. Les catégories les plus courantes pour les rôles sexuels sont 0 et 1, équivalant aux « bottom » et « top » en anglais. On peut dire « Je fais/joue 0 » ou « Je fais/joue 1 » pour exprimer sa préférence. Mais il ne s'agit pas seulement de deux mots pour désigner une position préférée, mais aussi de termes identitaires, ce qui constitue une différence avec les catégorisations occidentales qui reposent de moins en moins sur une telle partition. L'homme « 1 » est imaginé comme plus viril et plus agressif. Il existe le terme « pur 1 » pour désigner les hommes qui n'acceptent pas du tout d'être pénétrés. De même, le « pur 0 » désigne les hommes qui ne pénètrent pas. À propos de la pénétration, « 0 » et « 1 » sont aussi utilisés comme des préférences mesurables. Il existe « 0,5 », « 0,3 » ou « 0,7 » qui traduisent une diversification des rôles sexuels et des sentiments d'appartenance.

■ Influence de la culture « anime, comic, game, novel » dite « ACGN¹⁶ »

Dans le monde ACGN, on ne dit pas « homosexuel » ou « Tongzhi », mais BL (boy love) ou GL (girl love). L'influence de culture ACGN devient de plus en plus puissante chez les jeunes Chinois à partir des années 2000 et la communauté gay adopte tout d'abord un terme tiré de la littérature manga : « Gong »/« Shou ». « Gong » peut être utilisés comme un nom ou un verbe, pour désigner le partenaire actif ou une action insertive dans le rapport sexuel, et « Shou » est au contraire pour le partenaire passif ou l'action passive. Quand ces deux mots font référence à la personne qui jouent le rôle 0 ou 1 dans le sexe gay, on peut ajouter des adjectifs comme « petit », « grand », « total » etc., avant « Gong » ou « Shou » pour avoir une description plus précisée du partenaire. Vers la fin des années 2010, très récemment, le milieu lesbien a commencé aussi à adopter ces deux termes pour se décrire.

Mais il faut noter aussi que « Gong » et « Shou » sont avant tout des termes du milieu ACGN, et ce ne sont pas des catégories principales dans les milieux LGBT. Par exemple, pour les romans BL (Yaoi), les créateurs et les consommateurs sont principalement des femmes hétérosexuelles¹⁷.

Le second groupe (M. A., Mme B., Mme C., Mme I., Mme K., M. L., M. M., Mme O., Mme Q.) est caractérisé par le fait de relater différemment la situation personnelle avant le départ. Si les éléments évoqués par le premier groupe sont présents dans leur récit, ils sont bien antérieurs à la mobilité. Au moment du départ, leur homo-bisexualité est déjà ancrée dans des pratiques sexuelles et conjugales et les interrogations qui caractérisent le premier groupe n'ont la plupart du temps plus cours. La période qui correspond à ce que nous pourrions appeler une « première socialisation » à l'homosexualité est largement dépassée. Ce groupe est toutefois très diversifié entre identification pour soi et connaissance de l'homosexualité par l'entourage, configuration qui est beaucoup plus rare. On distinguera ainsi par la suite deux sous-groupes qui correspondent à deux modes de visibilité : le premier renvoie à une homosexualité affirmée pour soi, mais globalement méconnue pour l'entourage, en particulier la famille. Le second renvoie à une visibilité plus grande, notamment auprès de l'entourage. De ce point de vue, il correspond à une homosexualité « out » au sens où elle n'est pas ou plus dissimulée. Et parmi celles et ceux dont les proches connaissent l'homosexualité, la plupart du temps, celle-ci a été découverte ou devinée par ces proches à l'insu des enquêté-es. C'est la découverte de textos évocateurs ou de relations semblant plus qu'amicales qui a attiré l'attention, mais sans projet de *coming out* de la part des concerné-es. Lorsque cette découverte a lieu à de jeunes âges, les parents cherchent parfois à corriger les comportements qu'ils ou elles estiment déviants, voire parfois pathologiques (quelques enquêté-es

¹⁶ En français : animation, comics, jeux et romans d'internet.

¹⁷ « Une auteure chinoise écope de 10 ans de prison pour avoir publié un roman boy's love » ([en ligne](#)).

sont ainsi invité·es par leurs parents à consulter un psychiatre). Le groupe des personnes « *out* » est donc également hétérogène.

Ces visibilité·s différenciées s'articulent avec d'autres aspects des modes de vie. Parmi les personnes de l'enquête, certaines se sont investies dans des structures LGBT, des associations ou des groupes de parole virtuels. Ces différences ne sont souvent pas sans effets sur le sens de la mobilité et sur la suite des parcours. Certain·es enquêté·es ont dit expressément ou fait connaître¹⁸ leur homosexualité à leurs proches et cette situation peut contribuer à modifier les relations, parfois dans un sens qui favorise l'aspiration au départ (voir *infra* encadré 5, l'exemple de Mme C.).

ENCADRÉ 5. DU SENTIMENT DE DIFFÉRENCE À L'IDENTIFICATION : L'EXEMPLE DE MME C.

À la suite d'une relation avec un garçon au lycée, Mme C. commence à s'interroger sur sa sexualité. Elle mentionne qu'elle regardait certaines femmes (des mannequins, des footballeuses) avec une attention particulière, mais qu'elle n'aurait pas pour autant parlé « d'attirances ». Son sentiment de différence passe parfois par des expressions du genre qui s'éloignent des normes dominantes, des sociabilités « inversées », au sens où elle évoque des amitiés fortes avec des garçons. Ces sociabilités « inversées » d'ailleurs sont mentionnées par plusieurs personnes du corpus. Ce rapport différent au genre s'exprime parfois d'autres manières : des affinités culturelles et sportives, des présentations de soi qui ne sont pas en elles-mêmes des indicateurs d'une orientation sexuelle distincte, mais qui peuvent l'accompagner et qui fondent un sentiment de différence. Lorsque C. est amenée à parler de son adolescence, elle évoque son goût pour certaines pratiques considérées comme masculines, à l'instar du football, pratique qui est par ailleurs considérée comme typiquement européenne et dont l'adoration sera par la suite un facteur de son envie de vivre en Europe. Son apparence masculine est constamment critiquée par sa mère qui lui reproche de ne pas être assez mince. Elle décide ainsi d'adopter une autre présentation de soi dans ses premières années dans l'enseignement supérieur en optant notamment pour des jupes et des cheveux longs : « Je devais me transformer en fille » Ce type d'expérience est fréquemment raconté par des femmes du corpus étudié. Mme C. vit assez mal ce qui représente pour elle un effort (« J'ai été féminine pendant un an. C'était pénible. ») et la conduit à renouer avec son apparence antérieure¹⁹. Elle relate ainsi une pression sociale particulièrement forte et qui émane de nombreuses personnes : familles, camarades de classes et d'université et même enseignants. De nombreux·es enquêté·es font part d'un processus d'acceptation de soi qui peut être complexe : dans un premier temps, l'intériorisation des représentations sociales négatives et homogénéisantes de l'homosexualité conduit à une mise à distance de toute identification comme Tongzhi, gay ou lesbienne, celle-ci n'intervenant que dans un second temps. C'est le cas de Mme C. qui, après de premières relations ou des sociabilités amicales avec des personnes gaies ou lesbiennes, en vient ainsi à modifier ses propres représentations et à revendiquer une identification comme lesbienne : elle rejoint le centre gay et lesbien de Pékin comme bénévole.

¹⁸ Le principe du *coming out* qui consiste en une annonce explicite de l'homosexualité est proche, mais ne semble pas toujours faire sens. Nous verrons *infra* que la mobilisation même de la notion de *coming out* dans les trajectoires individuelles s'accroît avec la migration. C'est probablement un effet de celle-ci : elle contribue à une familiarisation et à une appropriation de notions qui à l'origine sont étroitement liées au contexte nord-américain qui les a produites. Les enquêté·es font parfois connaître leur homosexualité par d'autres canaux que la mention explicite. Certain·es mentionnent également que leurs proches l'ont découverte.

¹⁹ Ce type de récit est très fréquent dans le groupe des femmes du corpus : Mme Q. mentionne par exemple à propos de son adolescence : « J'avais envie d'être plus masculine, et je faisais l'effort sur ma manière de m'habiller. Parce que je ne voulais pas que mon corps ressemble une femme quand j'étais au collège. Je ne voulais pas une féminité traditionnelle et je ne voulais pas être trop féminine ou douce. C'était ma préférence et j'avais envie de devenir plus masculine. »

Les deux groupes se distinguent par un âge moyen à la mobilité différent : les enquêtés qui s'inscrivent dans le premier sont, en toute logique, souvent plus jeunes au moment du départ. Pour autant, les chronologies des « carrières » homosexuelles sont diverses et certain-es personnes de l'enquête évoquent une identification affirmée assez précoce, là où elle est beaucoup plus tardive pour d'autres.

La pression matrimoniale : un élément de la mobilité ?

Pour le deuxième groupe, l'articulation entre homosexualité et mobilité revêt des modalités différentes. Elle est rarement explicite, notamment quand leur mode de vie les satisfait. Pour d'autres en revanche, la mobilité est présentée comme un moyen de vivre une sexualité minorée, aux côtés des autres facteurs qui la fondent – en particulier les facteurs universitaires. La sexualité devient un facteur de la mobilité avec l'âge. À l'approche de la trentaine, de nombreuses personnes de l'enquête évoquent le fait que la pression matrimoniale et l'injonction à former une famille s'intensifie. L'âge moyen au mariage en Chine, s'il tend à reculer sous l'impulsion d'un allongement des études, d'un essor des mobilités internes et d'une diffusion d'une idéologie occidentale du mariage d'amour (Qinzi Xu, 2019), demeure nettement plus précoce que dans les pays européens et particulièrement par rapport à la France : il est de 25 ans pour les femmes et de 27 ans pour les hommes (trois ans de plus qu'au début des années 1990), avec des disparités géographiques – il est plus tardif en ville – et suivant les milieux sociaux²⁰. De la même manière, si le nombre de « célibataires définitifs » tend à augmenter, la norme sociale du mariage demeure²¹. Allusive dans un premier temps, la pression matrimoniale peut devenir très explicite et répétée et entrer en contradiction avec l'affirmation de l'homosexualité – que celle-ci soit dite ou non. L'enjeu n'est pas seulement le respect d'une norme sociale très forte : le mariage est considéré comme une composante possible d'une mobilité sociale ascendante. Pour les parents, le mariage d'une fille peut être l'occasion de toucher une dot, le mariage d'un fils assure une descendance et des possibilités de prise en charge avec le vieillissement. Les normes du *care* prescrivent en effet aux fils de s'occuper de leurs parents. Au regard de la mobilité internationale, la pression pèse davantage sur les fils puisqu'on attend d'eux qu'ils reviennent s'occuper de leurs parents²² en Chine (où qu'ils les fassent venir dans leur nouveau pays de résidence). Dans cette perspective, il est préférable que le mariage intervienne relativement tôt. Les hommes et les femmes qui ne se marient pas avant l'âge de 30 ans sont

²⁰ En France, en 2018, l'âge moyen au mariage est de 36,1 ans pour les femmes et 38,6 ans pour les hommes (en couple de sexe différent, quelle que soit la situation antérieure). Ces chiffres sont de 31,6 ans pour les femmes et de 33,2 ans pour la primo-nuptialité (source : INSEE).

²¹ Voir notamment Qinzi Xu, 2019. Selon les recensements de la population chinoise et les enquêtes intercensitaires menées entre 1982 et 2010, la proportion de population qui ne s'est jamais mariée à l'âge de 50 ans reste d'environ 4 % pour les hommes et 0,3 % pour les femmes (Xu, 2019) nées entre 1929 et 1960. L'autrice estime que « pour les individus nés dans les années 1980, plus de 5 % des hommes et environ 2 % des femmes devraient rester célibataires toute leur vie. Comparés à ceux des pays occidentaux industrialisés, les pourcentages prévus de la population jamais mariée en Chine semblent assez réduits. Cependant, compte-tenu de la taille de la population chinoise, même une augmentation de cette magnitude mérite notre attention. L'augmentation du non-mariage féminin à 2 % signifierait rien de moins que la fin d'une tradition chinoise multiséculaire de mariage universel des femmes ». La prégnance de la norme matrimoniale apparaît également *via* d'autres éléments comme le fait que, dans certaines provinces, les naissances hors-mariage sont passibles de frais de « compensation sociale » (Qinzi Xu, 2019).

²² Celle-ci a toutefois été rencontrée pour plusieurs enquêtées.

stigmatisées²³, même si on observe un affaiblissement relatif de cette norme matrimoniale depuis quelques années. Si cette prégnance des normes matrimoniales s'affaiblit et est déstabilisée par les échanges transnationaux, elle continue de s'exercer sur les parcours individuels, de manière plus ou moins marquée. Plusieurs enquêtés mentionnent par exemple les pressions subies par les proches qui dénigrent leur sexualité et s'inquiètent d'une éventuelle remise en cause d'un mariage (hétérosexuel) et de l'arrivée d'enfant(s) qui s'ensuivrait. Les formes du rejet sont multiples et vont d'une hostilité franche à des rappels à l'ordre plus ponctuels. Elles favorisent parfois le désir de mobilité, tant elles peuvent être intrusives, voire harcelantes. Mme Q. mentionne ainsi en parlant de sa situation avant son départ : « Il ne faut absolument pas rester avec les parents. Rester chez ses parents et avoir une relation avec une fille, ces deux choses ne se combinent pas. En tout cas, dans une petite ville, c'est impossible. » Mais sa situation fait qu'il lui était impossible d'aller s'installer dans une grande ville. « Avoir une copine et vivre dans une ville de deuxième ou troisième rang, c'est trop difficile. » Elle associe également son désir de mobilité au contexte dans lequel elle a grandi : une ville de petite taille synonyme d'une forte interconnaissance et d'un manque d'espaces de sociabilités.

Dans d'autres configurations, la distance est impérative non pas pour les jeunes eux/elles-mêmes, mais pour les proches qui associent cette nouvelle à une atteinte à leur réputation. Avoir un enfant homosexuel présente un risque d'atteinte à l'honneur, surtout si une telle identification s'accompagne d'un mode de vie qui transgresse certains attendus comme le mariage ou la procréation et la mobilité sociale qui est censée les accompagner. Le parcours de Mme S., après plusieurs péripéties et un mariage de convenance débusqué par sa famille, aboutit ainsi à un départ pour l'étranger.

ENCADRÉ 6. MME S., UN MARIAGE DE CONVENANCE

Mme S. naît au début des années 1990 dans la province du Henan. Elle est fille unique de parents commerçants, nés dans les années 1960. Ils vivent à proximité de ses grands-parents maternels chez qui elle passe beaucoup de temps. Elle considère plus ou moins ses grands-parents maternels comme ses parents. Son parcours contraste avec la plupart des membres du corpus étudié par la précocité de sa familiarisation à l'homosexualité. Au collège, elle a plusieurs amies lesbiennes qui lui font découvrir le milieu lesbien ainsi que le système T-P-H (voir encadré 4 supra). Ces amies-là se revendiquent T ou P. À 16 ans, elle entame un cursus de cinq ans constitué de trois ans en lycée professionnel puis deux ans en école professionnelle pour exercer une activité médicale. À une certaine autonomie acquise par sa proximité avec ses grands-parents dans son enfance succède une autonomie adolescente. C'est dès son entrée au lycée que se conforte son attirance pour les femmes. Elle comprend qu'elle est lesbienne, n'a aucun problème à se l'avouer et assume son identité lesbienne. Elle se définit alors comme étant P car elle est attirée par des « Ye T », c'est-à-dire des femmes très masculines. Elle a son premier rapport sexuel avec sa petite amie à 18 ans. Elles se sont rencontrées via la plateforme QQ (voir encadré 1 supra). Cette relation dure six mois. Elle fréquente ensuite un site lesbien et fait partie de deux groupes lesbiens sur QQ. Elle a des relations qu'elle considère comme peu importantes. À 20 ans, elle rencontre Mme Z. sur le site qu'elle fréquente. Après quelques semaines de liaison, Mme Z. trouve un travail dans un bar et loue un appartement dans la ville où réside Mme S. Elles cohabitent durant les week-ends. L'année suivante, Mme S. commence un stage à l'hôpital

²³ Nommés « Sheng nü » et « Sheng nan », les deux termes sont péjoratifs mais renvoient à des âges différents : 28 ans pour les femmes et 34 pour les hommes. Le terme et la situation de célibataire sont moins stigmatisés pour les hommes dans un contexte de sex-ratio impliquant qu'un plus grand nombre d'hommes que de femmes restent célibataires. Pour les femmes intervient également une forte pression à la procréation à partir de la fin de la vingtaine. Au-delà d'un certain âge, les hommes non mariés sont autant stigmatisés que les femmes mais, dans les représentations collectives, ils sont souvent considérés comme des victimes de leur célibat (surtout ceux qui ne se marient pas en raison d'un sex-ratio déséquilibré ou par manque d'argent), tandis que les femmes sont considérées comme responsables de leur propre célibat.

public. C'est un stage à temps plein non rémunéré. Elle est toujours en couple avec Mme Z. mais trouve que cette relation est très fatigante et matériellement difficile. Leur relation dure un peu moins de deux ans. La même année, elle obtient son diplôme d'infirmière. Elle continue d'utiliser QQ et installe également une application de réseau social lesbien sur son téléphone, dans le seul but de regarder la vie des autres femmes. En décembre, elle rencontre sur QQ une femme un peu plus âgée qu'elle. Peu de temps après, elle retourne vivre chez ses parents qui ne souhaitent pas qu'elle dorme en dehors du domicile parental fréquemment. Par conséquent, elle voit sa nouvelle compagne de temps en temps ; elle a l'impression d'être en « cohabitation clandestine » avec son amoureuse. Elle décroche un poste d'infirmière à temps plein à l'hôpital public grâce aux relations de sa famille. À partir de l'année suivante, sa compagne vient souvent manger chez elle et ses parents commencent à bien la connaître (ils ne se doutent pas de leur relation de couple). Mme S. ment à ses parents afin de dormir chez son amie : elle prétend que celle-ci a peur de vivre seule dans son grand appartement et qu'elles cohabitent en tant qu'amies. Ses parents sont d'accord au début puis trouvent leur relation trop ambiguë ; ils finissent par le lui interdire. À partir de ses 24 ans, sa famille lui met la pression par rapport au mariage et lui organise des rendez-vous avec des hommes. Elle décide d'épouser un homme dans le cadre d'un mariage de convenance, alors qu'elle est toujours en couple avec Mme Z. Cet homme chinois est gay et elle ne dort jamais chez lui ; ils n'auront aucun rapport sexuel. Elle ment à ses parents en disant qu'elle dort avec son mari, mais en réalité elle va dormir chez sa petite amie. Son mari habite dans une autre ville et ne vient que quelques jours par mois. Avant de se marier, il avait promis à Mme S. de rendre régulièrement visite à ses parents, mais il ne le fait jamais. Elle et sa compagne doivent lutter pour qu'il le fasse de temps en temps. Au bout de six mois, la mère de Mme S. commence à avoir des doutes concernant le mariage de sa fille ; elle s'étonne que son mari ne soit jamais présent et qu'ils ne soient pas proches. De plus, Mme S. ne supporte plus la pression de ses parents pour fonder une famille. Elle décide en juin de faire son *coming out* auprès de ses parents et sait que sa mère va très mal réagir. Elle leur avoue qu'elle a fait un mariage de convenance avec un homme gay et qu'elle aime les femmes depuis toujours. Sa mère pleure et décide d'aller voir le mari. Ils se disputent, l'homme nie être gay. Il dit qu'il est tout à fait « normal » et que c'est son épouse qui est anormale car elle aime les femmes. Elle quitte son poste à l'hôpital et divorce. Elle sait que ses parents souffrent depuis cet aveu, ils ne savent pas comment l'annoncer à leur entourage. Elle se dispute souvent avec eux à propos de son homosexualité. En plus de cette crise familiale, sa petite amie a des problèmes économiques. Les deux jeunes femmes décident alors de partir à l'étranger, plus précisément en France. Mme S. n'était jamais allée dans ce pays auparavant. Elles s'installent toutes deux en France en juillet 2016, munies d'un visa touristique.

Si cette pression est particulièrement forte à l'approche de la trentaine, elle commence toutefois à s'exercer beaucoup plus tôt : les jeunes rencontrées savent que cette perspective arrivera et cela peut intervenir dans leur manière de projeter une mobilité. Ainsi, à propos de la période qui précède son départ – il a alors une vingtaine d'années – M. M. mentionne qu'il sait que ses parents ont des projets pour lui qui ne lui conviennent pas : une femme, un enfant, une maison en Chine. Parallèlement, il observe à distance la vie de son cousin à qui sont présentées des épouses potentielles. Ces expériences tendent à consolider son désir de départ.

Ces exemples ne doivent pas laisser croire à une homogénéité des attitudes vis-à-vis du mariage : l'importance attachée au mariage par les parents est en effet plus contrastée qu'il n'y paraît. Alors qu'il s'agit d'une véritable épée de Damoclès pour certaines, d'autres sont moins soumises à une telle pression – et ce, pas seulement parce qu'elles ou ils sont plus jeunes. Cet attachement au mariage est

un invariant mais il se manifeste de manière plus ou moins intense selon les milieux familiaux²⁴. Par exemple, la mère de Mme C. critique toute attitude qui consisterait, pour une femme, à faire du mariage une priorité absolue. Elle sensibilise sa fille à l'importance d'acquérir une certaine autonomie personnelle. Mais cela ne va pas de pair avec une acceptation de tout écart à la norme : elle critique constamment sa fille pour son manque de féminité.

Des éléments facilitateurs de la mobilité

Dans les parcours analysés, divers éléments semblent parfois créer certaines dispositions à la mobilité internationale. Les ressources matérielles constituent un élément clé, car ce sont elles qui vont permettre de construire le projet de mobilité pour une part importante des jeunes de l'enquête. Le soutien parental (voir *supra*) est également déterminant non seulement pour la préparation de la migration, mais plus encore pour les conditions dans lesquelles celle-ci va s'effectuer à plus long terme. Outre ces facteurs matériels, d'autres éléments sont susceptibles d'intervenir. Ils peuvent être issus d'une familiarisation à la mobilité acquise dès l'enfance par des prises de distances géographiques de plus ou moins courtes durées avec les parents. La situation familiale peut également jouer : lorsque les enquêtées – surtout les femmes –, indiquent ne pas être enfants uniques, les mobilités semblent plus faciles. Enfin, d'autres éléments comme les représentations de l'homosexualité (pour les jeunes du second groupe que nous avons distingués) peuvent intervenir.

Des mobilités antérieures socialisatrices

Le désir de mobilité s'inscrit parfois dans une trajectoire déjà ponctuée de prises de distances avec l'entourage qui ont permis à certaines personnes de l'enquête de pouvoir vivre leur sexualité. Plusieurs personnes n'ont pas toujours vécu avec leurs parents et cela structure parfois une autonomie qui est réactivée dans le projet de mobilité internationale. Le parcours de Mme I. est assez illustratif de cette dimension. Au moment de l'entretien, elle évoque son adolescence en parlant d'attirances envers une fille de son collègue qu'elle ne parvient pas à qualifier. Le processus d'identification interviendra beaucoup plus tard. Alors qu'elle est interne au lycée et vit donc à distance de ses parents, elle décide de parler de son attirance pour une camarade de lycée à ses parents au cours d'une réunion familiale. Elle se confie sur ses questionnements. Les parents pensent qu'elle est trop jeune pour connaître son orientation sexuelle et que les personnes qu'elle fréquente au lycée ont une influence négative sur elle. Ils décident alors de la faire revenir vivre avec eux, ce qui lui impose quatre heures de transport quotidien. Dans un second temps, elle est obligée de revenir dans la ville d'origine de ses parents – où ils ne vivent plus pour se réinscrire au lycée en raison d'un problème de *hukou*²⁵. D'une certaine manière, elle utilise déjà cette distance pour gagner en autonomie et ne pas vivre chez ses parents qui ont mal réagi à son annonce concernant ses sentiments pour son amie de lycée. Elle vit dans la ville de ses grands-parents, seule dans un studio. Cette relative indépendance lui permet plus facilement de vivre sa vie privée que

²⁴ Cette diversification des attitudes vis-à-vis du mariage est par ailleurs visible dans une transformation récente des comportements : les couples non mariés deviennent plus nombreux et l'âge au mariage tend à reculer. La sexualité hors mariage n'est plus autant condamnée socialement qu'il y a encore quelques décennies.

²⁵ Le *hukou* chinois est une sorte de passeport interne, il a été introduit en 1958 comme moyen moderne de recensement de la population. Malgré la libéralisation économique des années 1980 et la réforme effectuée sur le système *hukou* à partir de 2014 avec l'objectif d'éliminer progressivement la distinction entre le *hukou* rural et urbain, le *hukou* urbain reste aujourd'hui important pour accéder à l'emploi, à l'éducation locale ou à l'achat de biens immobiliers. Il est possible d'accéder à l'éducation dans une ville quand on n'a pas le *hukou*, mais il faut trouver une institution de réception en payant souvent des frais élevés d'inscription.

chez ses parents, qui lui demandent par ailleurs de dissimuler sa sexualité. Cette expérience la socialise à une autonomie qu'elle aspirera à retrouver ultérieurement dans le cadre d'une mobilité internationale. Elle caractérise, avec des modalités variables selon les individus, un nombre important de trajectoires du corpus.

La situation familiale

D'autres éléments des parcours individuels peuvent faciliter la mobilité, notamment la situation familiale. Dans un pays où la préférence pour les garçons est avérée (Attané, 2010), certaines enquêtées mentionnent qu'elles ont disposé d'une autonomie particulière parce qu'elles avaient un frère qui faisait l'objet de toutes les attentions de leurs parents. Si elles font état d'une situation infériorisée par rapport à leur frère et parfois d'un sentiment d'abandon, ressentis dès l'enfance dans certains cas, elles mentionnent aussi la contrepartie positive de cette situation : une certaine liberté et un contrôle familial moins drastique. Pour autant, cette autonomie n'est pas sans ambiguïté pour certaines d'entre elles : Mme N., originaire de Wenzhou et qui fait partie des rares personnes du corpus à être venue en France alors qu'elle est déjà en activité, évoque ainsi le fait d'avoir été poussée par sa mère à aller en France dans l'espoir d'un enrichissement susceptible de bénéficier en définitive à son frère :

« Son idée était de me faire partir d'abord, puis de faire partir mon frère avec mon aide. D'après elle, j'allais d'abord chercher un statut stable, apprendre à bien parler le français, régler tous les problèmes économiques, trouver un logement... Elle a voulu ensuite faire partir mon frère pour ses études. Comme ça, je payais tout pour mon frère et il n'avait pas besoin de travailler à côté ! Voilà, je travaille totalement pour mon frère. »

Elle ajoute toutefois : « Ce qui comptait pour moi était de sortir du pays ! Car une fois que j'étais en France, j'étais libre. » Elle est parvenue à se réapproprier une situation fortement contrainte.

Ces deux caractéristiques familiales (le fait d'avoir des frères qui concentrent toute l'attention et une autonomie acquise dès l'enfance) ne sont pas sans rappeler les observations de Mickaël Durand dans sa thèse sur la socialisation politique des gays et lesbiennes en France : des relations familiales distendues facilitent parfois les parcours individuels des jeunes gays et lesbiennes, car elles leur octroient davantage de liberté (Durand, 2020).

Des représentations de l'homosexualité

L'existence de représentations occidentales de l'homosexualité en Chine semble être également un élément d'attractivité. Elle contribue à créer, dans les imaginaires de certains jeunes, la représentation selon laquelle la mobilité internationale leur sera plus propice. En effet, le contexte politique et social de l'homosexualité en Chine a, jusqu'aux années 1990, été plutôt caractérisé par un effacement de celle-ci, tant dans les discours politiques et médiatiques que dans les productions culturelles, qu'elles soient littéraires, cinématographiques ou encore télévisuelles. Par contraste, les productions culturelles occidentales qui rendent visibles les homosexualités semblent nombreuses et elles les prennent même parfois pour objet central. Plusieurs enquêtées citent par exemple des films qui les ont marquées et qui abordaient l'homosexualité sans détours. Se forge ainsi parfois, chez certaines jeunes, l'idée selon laquelle une mobilité internationale dans un pays où sont créées et diffusées de telles productions culturelles est la promesse d'une plus grande facilité à vivre l'homosexualité.

Mme O. mentionne par exemple que, depuis le collège, elle est influencée par ce qu'elle perçoit des cultures américaines et européennes, et que cela a créé une aspiration très forte à vivre à l'étranger,

notamment dans un pays occidental. Elle met cela en relation avec l'homosexualité : elle a l'image de l'existence de lieux de sociabilités gays et lesbiens avec de « jolies femmes », des modes de vie très attirants. Ce ne sont pas nécessairement des représentations de l'homosexualité qui entrent en considération, mais aussi des représentations du genre (voir *supra* Mme C. qui mentionne sa passion pour le football féminin et la manière dont celle-ci a construit son attirance pour les pays européens).

Tous ces éléments, qui sont de natures très différentes, peuvent jouer dans la décision d'entreprendre une mobilité, sans toutefois être déterminants. Pour les étudiant·es, ils s'ajoutent à la nouvelle normativité scolaire. Pour les autres, ce sont souvent des facteurs secondaires, voire absents (sauf pour Mme N. qui entreprend de partir alors qu'elle a commencé son activité professionnelle). Ils et elles sont envoyé·es en France pour des raisons plus ou moins indépendantes de leur volonté (comme le fait de rejoindre les parents qui ont déjà migré ou la pression familiale).

2^e partie. Après la migration

Les situations économiques à l'arrivée en France et leurs effets sur les parcours sexuels

Des situations matérielles et administratives hétérogènes

Le devenir de la mobilité n'est pas seulement lié aux lieux de destination et aux formations suivies, il est également étroitement lié aux conditions matérielles. Notre corpus donne à voir des situations très hétérogènes entre les étudiant·es qui bénéficient d'un fort soutien parental et celles et ceux qui sont arrivé·es par des biais plus précaires et/ou qui sont dans des situations légales et matérielles nettement plus vulnérables. Les plus favorisé·es bénéficient d'une aide familiale régulière, parfois définie en amont du départ et complétée au gré de leurs besoins. Ils peuvent de ce fait se consacrer plus ou moins entièrement à leur scolarité et investir des sociabilités universitaires (M. A., Mme B., M. M., Mme O...). Leurs parcours sont traversés par une relative stabilité en termes de lieux de résidence, de filières universitaires suivies, même si des changements et des réorientations sont fréquents. Ce groupe représente une part très minoritaire du corpus. Le recours à des activités rémunérées n'est toutefois pas absent, il s'agit alors davantage d'obtenir des moyens pour faire face à des dépenses considérées comme secondaires que pour assurer une survie au quotidien. Ce sont ainsi des activités ponctuelles ou des activités régulières mais à temps très partiel. Pour les autres, un complément est indispensable pour vivre au quotidien. La majorité des personnes de l'enquête exerce une activité professionnelle : les étudiant·es combinent leurs études avec des activités plus ou moins lucratives comme le *daigou* (voir encadré 7 ci-dessous) ou des postes à temps partiels dans la restauration ou d'autres secteurs d'activité (commerce, babysitting, livraison, massage, ongles, etc.) dont beaucoup relèvent d'une économie ethnique (Chuang, 2015) : ces activités permettent de mobiliser un capital social existant ou facile à créer et ne requièrent pas de parler couramment le français, ce dont peu de migrant·es se disent capables dans les premiers mois suivant leur arrivée.

ENCADRÉ 7. LE DAIGOU

Le daigou est une pratique commerciale qui connaît un essor important depuis quelques années. Il consiste à effectuer des achats pour des client·es qui vivent en Chine, sur une base informelle. La démarche présente plusieurs avantages pour ces client·es de RPC : c'est un moyen d'avoir accès à des biens introuvables ou difficilement accessibles sur le marché chinois et de payer moins cher ces biens en raison de la faiblesse des taxes acquittées²⁶ (contrairement à des biens qui passent par un circuit d'import/export « traditionnel »). Les vendeur·ses prennent une commission moindre comparée aux taxes officielles. Pour les acheteur·ses, c'est aussi une garantie sur la qualité des produits achetés, la confiance en certains produits chinois étant moindre en raison de l'existence de contrefaçons (Wang, 2017b).

Pour les personnes de notre corpus, c'est une activité particulièrement lucrative comparée aux « petits boulots » exercés dans la restauration ou dans des entreprises commerciales et qui sont parfois éreintants. Pour les étudiant·es, la pratique présente l'avantage d'être assez flexible : il est possible de la mettre partiellement en retrait

²⁶ S. Wang (2017b) montre que la défiscalisation est parfois obtenue *via* des touristes chinois en France qui peuvent bénéficier de détaxes particulièrement intéressantes. Les *daigous* leur demandent de faire des achats qu'ils acheminent en Chine. Ces touristes sont ensuite remboursés et les biens revendus sur le marché chinois.

dans des périodes où les études sont très sollicitantes, en raison d'examens par exemple. Les enquêté-es du corpus qui effectuent cette activité sont plus souvent des femmes qui choisissent d'investir le commerce du luxe (vêtements, accessoires de mode, bijoux, etc.) qui présente l'avantage d'être particulièrement lucratif. Les outils numériques du type WeChat (voir encadré 1 *supra*), grâce à des fonctions de paiement intégrées, leur permettent d'exercer cette activité particulièrement aisément. Facile à développer pour les étudiant-es (Mme O. indique ainsi que son activité repose sur une collaboration avec une copine qui vit à Pékin. Elle lui fournit à distance le marché et elle s'occupe des achats), cette pratique est moins facilement accessible pour les personnes de l'enquête qui sont moins connectées et qui ne disposent pas d'un capital social et culturel leur permettant d'infiltrer un marché.

Accessoirement, le *daigou* est aussi une activité indépendante et invisible, car elle ne présente pas le risque pour la personne qui la pratique de se voir jugée sur des aspects de sa vie privée. Certains enquêté-es racontent en effet avoir subi des remarques concernant la présentation de soi ou leur homosexualité lorsque celle-ci était connue de leur employeur. Ce type d'expérience ne peut se produire en étant *daigou*, la pratique peut sembler d'autant plus attractive.

Parfois, certain-es arrivant-es parviennent à occuper rapidement des activités dans leur domaine de compétence et d'intérêt, sans avoir à mobiliser leur français qu'ils ou elles estiment encore insuffisant. Cela permet de nouer des sociabilités liées à leurs aspirations culturelles et professionnelles et d'éviter les commerces ethniques qui ne sont pas créateur d'un capital social du même type. Ainsi Mme O. qui aspire à travailler dans le cinéma a intégré l'organisation d'un festival de cinéma explicitement féministe et lesbien-friendly en occupant des fonctions pratiques (préparer des sandwiches, contrôler les billets à l'entrée etc.). Avec le temps et une plus grande aisance dans la langue française, certain-es d'entre-elles ou eux accèdent à des activités rémunérées plus en phase avec leurs compétences et qualifications (traduction et interprétariat, enseignement du chinois, activités liées au tourisme, journalisme, photographie, etc.). Ce type de parcours concerne celles et ceux qui ont fait plusieurs années d'études supérieures en France et obtenu un master, voire un doctorat (quelques personnes dans le corpus). Il permet parfois d'atténuer ou de suspendre une aide parentale parfois vécue comme un poids et une dépendance, voire une source de culpabilité, comme le souligne Mme Q par exemple :

« Ma famille a un peu plus d'argent que la moyenne... [...] Je trouve un peu honteux de continuer à utiliser l'argent de mes parents à mon âge. Mais je me dis que je peux gagner rapidement ma vie après avoir fini mes études et les rembourser. Je pourrai les rembourser plus tard. Maintenant mes parents veulent m'offrir cette opportunité, moi, euh, je peux accepter. J'arrive à profiter de cet argent mais avec culpabilité. »

M. H. a demandé à ses parents de stopper leur aide financière quand il a eu 27 ans :

« Ils m'ont proposé, mais je n'ai pas voulu. Je trouve qu'à partir de cet âge, je ne devais plus continuer à faire usage de l'argent de mes parents. De plus, le taux de change est élevé, c'est une lourde charge pour eux. »

Il a commencé à travailler de manière régulière et à temps partiel dans un restaurant pour assumer ses propres dépenses. Puis il est parvenu progressivement à développer des activités rémunérées dans un domaine qui l'intéresse, la photographie.

Ces situations relativement confortables comparées à l'ensemble du corpus ouvrent la voie à des expériences formatrices, notamment linguistiques. M. L. arrivé du Shandong dans une ville de l'Est de la France travaille bénévolement une fois par semaine dans un centre de loisirs pour enfants, ce qui lui permet d'améliorer son français autrement que *via* des cours académiques. Dans un second temps, il rejoint des associations étudiant-es à l'université, si bien qu'il peut combiner ses intérêts personnels tout en perfectionnant son français. L'exercice d'une activité économique régulière ne lui est pas nécessaire.

D'autres parviennent plus difficilement à s'extraire de ces activités précaires qui sont indispensables pour assurer une subsistance quotidienne. L'exercice de ces activités professionnelles est souvent étroitement lié à la faiblesse des autres sources de revenus : lorsqu'elles ou ils ne bénéficient pas de bourses (étudiant·es) ou d'aides familiales suffisantes, il est impératif d'exercer d'autres activités rémunérées. Dans ce domaine, la présence d'une communauté chinoise importante en France constitue souvent une ressource privilégiée : la plupart des petits boulots qui sont effectués dans les mois ou années qui suivent la mobilité internationale impliquent des patron·nes chinoises.

Pour les jeunes qui arrivent par d'autres moyens que les études, la multiplication de ces activités semble particulièrement importante. Contrairement aux étudiant·es qui ont préparé leur mobilité, en suivant notamment des cours de français de façon plus ou moins intensive, les autres – qu'ils rejoignent leur famille déjà installée ou qu'ils arrivent de manière clandestine en France –, sont moins préparés à un environnement linguistique radicalement différent et sont davantage à la merci d'activités précaires.

Ces disparités dans les situations individuelles sont accentuées par la possibilité de mobiliser un capital social familial pour d'autres aspects, en particulier le logement. Si plusieurs étudiant·es sont d'abord logés grâce à une formule proposée par un agent intermédiaire qui inclut le logement dans un premier temps, d'autres peuvent compter sur leur réseau individuel qui comprend des personnes-relais. Sur ce plan, les origines géographiques en Chine jouent un grand rôle : celles et ceux qui viennent de régions traditionnelles de migrations de Chine vers la France, en particulier Wenzhou, ont des relais qui leur permettent d'avoir accès facilement à certaines ressources comme une activité rémunérée ou un logement. Celles et ceux qui ne disposent pas de tels relais sont parfois amenés à activer des réseaux chinois pour un accès au logement ou au travail, mais sont parfois victimes de personnes qui abusent de leur situation administrative irrégulière ou de leur précarité matérielle. De nombreuses personnes du corpus sont parvenu·es à se loger *via* des « marchands de sommeil » qui sous-louent parfois des pièces, voire des lits, dans des logements suroccupés. Le même type d'expérience se rencontre dans la sphère professionnelle : certaines trouvent des activités professionnelles précaires à condition d'être plus ou moins corvéables à merci. L'expérience de la mobilité est ainsi étroitement liée au milieu social d'origine et aux ressources personnelles.

Les effets pervers du capital social

Mais ces ressources peuvent être « enfermantes » à certains égards. Pour les personnes qui les mobilisent, la fréquentation de ces réseaux qui sont parfois familiaux, ne permet pas toujours de rompre avec un certain contrôle familial. Mme K. mentionne les premiers temps de sa vie en France, faits de peu de temps libre et de contrôle familial :

« Au début, je n'aimais pas la vie ici. Parce que j'étais très occupée tous les jours. Je devais poursuivre mes études et en même temps travailler. Et en plus je ne m'entendais pas avec mon oncle [chez qui elle vivait alors]. Il a des valeurs très différentes des miennes. Il me disait : "Il faut que tu économises. Qu'est-ce que tu fais pour dépenser autant ?" C'était oppressant. Alors je suis partie. »

Cela n'est pas sans importance sur les parcours sexuels et la possibilité de s'affranchir de certaines normes. La pression matrimoniale peut ainsi continuer de se faire sentir. Elle n'est plus formulée directement par les parents mais par des proches qui en prennent le relais, à distance (voir *infra*). Un autre effet complexe de ce type de ressource tient au fait qu'il permet de survivre aisément dans la durée, mais risque de compromettre certaines évolutions professionnelles. La précarité économique combinée à la facilité de

trouver des activités professionnelles chez des patrons chinois crée parfois un cercle vicieux au sens où elles ancrent les individus dans des réseaux et sphères dont il sera difficile de s'extraire.

ENCADRÉ 8. M. I., MME K : UN ISOLEMENT PROFESSIONNEL ET SOCIAL

En janvier 2009, Mme K. s'inscrit dans une école privée de Pékin pour suivre des cours de français. Elle a des cours le week-end jusqu'en juin et passe un diplôme de compétences en français afin d'obtenir un visa. Ces cours coûtent 7 000 Y à ses parents au total. Ses parents payent également une agence intermédiaire à 16 000 Y lui permettant de déposer ses dossiers pour l'inscription dans une école française, de préparer son entretien avec l'ambassade, etc. Elle s'inscrit à l'école privée où elle aura des cours de français dès son arrivée en France. Cette école est connue pour être assez accessible, avec un diplôme facile à obtenir. Elle indique que ce diplôme n'a aucune valeur sur le marché du travail et l'inscription est principalement utilisée pour obtenir un titre de séjour. Elle obtient un diplôme universitaire en réalisation de musique en juillet. En octobre, elle s'installe en France, dans une ville de la banlieue parisienne. Elle possède un visa étudiant et est logée chez son oncle paternel, qui est arrivé en France en 1980. Elle commence donc ses cours, dans le 13^e arrondissement de Paris tandis qu'elle continue de créer des œuvres musicales. Ses camarades de classe sont majoritairement chinois-es, mais peu d'entre eux viennent de Wenzhou. En janvier 2010, elle s'installe dans Paris. Elle est hébergée par une famille chinoise constituée d'un homme, de sa femme et leur enfant. Elle loue une chambre dans leur appartement pour 400 € par mois, sans attestation de logement afin de leur éviter d'être imposés. En février, elle devient serveuse dans un restaurant japonais dans le 3^e arrondissement ; ce sont ses parents qui ont demandé à son oncle de lui trouver un travail afin qu'elle devienne économiquement indépendante. Elle travaille six ou sept heures par jour et six jours par semaine sans contrat. Le patron est son petit cousin et elle gagne entre 600 et 700 € par mois. Elle obtient son certificat B1 ou B2 en juillet. Elle entame une classe préparatoire dans la spécialité « économie et gestion », constituée de cours de français et d'autres cours relatifs à cette spécialité. En octobre, elle quitte son poste de serveuse dans le restaurant de son petit cousin pour aller travailler dans d'autres restaurants. Jusqu'en 2016, elle sera serveuse dans environ soixante restaurants et gagnera entre 1 800 et 2 000 € par mois (elle ne restera jamais plus de six mois au même endroit). Cette dépendance matérielle la conduit à arrêter des études et à devenir gérante d'un restaurant. On voit bien ici comment ce qui peut s'apparenter dans un premier temps à une ressource, un capital social qui permet d'exercer des activités procurant des revenus réguliers, se retourne en définitive contre Mme K. Elle se retrouve ainsi en situation de multiplier les expériences professionnelles dans des restaurants tenus par des personnes plus ou moins proches et en vient à abandonner ses études. Ces contraintes ont aussi des effets dans la sphère privée puisqu'elle manque de temps pour développer des sociabilités sexuelles et amoureuses. Sociabilités qui par leur nature minoritaire nécessitent davantage de démarches actives que des sociabilités hétérosexuelles plus constitutives du quotidien.

C'est un processus assez proche que connaît M. I. Sa situation est assez atypique dans le corpus étudié car il rejoint de Wenzhou ses parents à l'adolescence, alors que ceux-ci sont parvenus à consolider leur situation professionnelle. Son rapport à l'école est difficile : il ne connaît pas la langue française et fréquente ainsi des classes d'accueil à son arrivée en France. Il s'oriente ensuite vers une formation professionnelle, mais l'interrompt – ce qu'il regrettera par la suite – ayant la possibilité grâce à ses réseaux personnels, notamment familiaux, d'exercer une activité rémunérée. À partir de l'âge de 19 ans, sous la pression parentale, il accumule les emplois dans plusieurs restaurants et, au moment de l'entretien, il fait part d'un certain désarroi : s'il a pris des distances vis-à-vis de la famille sur le plan professionnel (il travaille désormais pour des employeurs qu'il a trouvés par ses propres moyens) il se sent coincé dans les activités de restaurations qui ne lui ont pas permis, selon lui, d'acquérir un niveau de français suffisant pour pouvoir travailler dans d'autres domaines (et qui, par ailleurs, ont des effets néfastes sur sa santé physique). Cette situation relativement précaire n'est pas sans effet sur sa manière de gérer son homosexualité : il reste fortement dépendant de ses parents auxquels il cache son orientation.

Des tensions administratives

À ces aspects économiques s'ajoutent des dimensions plus administratives : la « qualité » de la mobilité, en particulier quand elle s'inscrit dans la durée, est étroitement liée aux conditions d'accueil. La plupart des enquêtés du corpus arrivent avec titre de séjour d'étudiant, quelques-unes avec d'autres types de titres de plus ou moins longue durée (tourisme, regroupement familial...) et d'autres enfin, plus rares dans le corpus, sans papiers. Ces statuts et plus encore la recherche de stabilité sur ce plan a des effets sur les conditions de vie en général, mais aussi sur les parcours plus intimes.

Yong Li parle de zones « de déstabilisation, d'incertitude, de quête, de flou, sorte de no man's land social » (2020, p. 104) qui « empêchent de se projeter dans un avenir certain ». Concrètement, le fait d'être en situation irrégulière crée une anxiété permanente qui peut conduire à un évitement de certains espaces publics et favoriser un repli sur soi. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les possibilités de rencontre et les sociabilités (homo)sexuelles.

Pour les étudiant·es, qui constituent une part importante du corpus enquêté, la pérennité de la mobilité passe souvent par un droit de séjour indexé à la réussite universitaire et à l'inscription dans des établissements d'enseignement supérieur. Le redoublement peut aussi parfois constituer une stratégie pour pérenniser la vie en France (Mme B), sachant que même si ces années ne sont pas diplômantes, elles favorisent un perfectionnement en français. C'est une forte angoisse qui est ainsi activée annuellement et qui engendre des stratégies multiples pour permettre la réinscription. L'impossibilité de renouveler son titre de séjour peut mettre les personnes en situation irrégulière et une créer une pression au retour alors que celui-ci n'est pas nécessairement souhaité. La difficulté est accrue lorsque les enquêtés ont terminé leurs études. Le droit de séjour doit être renouvelé autrement que *via* une inscription universitaire²⁷, ce qui peut les plonger dans des situations particulièrement précaires. Mme N. est concernée par ce problème. D'abord en situation légale fondée sur un titre de séjour « étudiant » avec plusieurs redoublements, elle finit par recevoir une demande de quitter le territoire. Retourner en Chine n'est pas une option : elle a de mauvaises relations avec ses parents à cause de leur préférence envers son petit frère et sa mise à l'écart pendant l'enfance (elle a été en partie élevée par ses grands-parents). Elle subit une forte pression au mariage et économique de ses parents, et son entourage n'accepte pas son homosexualité. Tout cela la conduit à rester en France malgré son statut irrégulier. Tomber dans la situation de « sans papier » est toutefois catastrophique pour sa vie en France. Car « sans papier » signifie perdre l'autonomie basée sur le travail, être obligée de loger chez sa tante maternelle qui habite avec la famille en Île-de-France. Cette dernière prend le relais pour exercer la pression au mariage sur elle et la surveille à la place de ses parents. Une rencontre dans un bar lesbien va l'aider à sortir de cette situation. Grâce à cette personne, elle apprend l'existence d'associations qui s'occupent de la régularisation des personnes sans papier. Avec leur aide, elle prépare les documents pour déposer une demande d'asile en tant que personne LGBT. Elle a eu enfin sa carte de séjour de 10 ans avec la mention « asile » en 2019. Cet exemple montre aussi que la communauté LGBT peut parfois constituer un recours grâce aux formes de solidarité qu'elle déploie.

²⁷ Il s'agit alors de bénéficier d'un droit de séjour en tant que salarié, travailleur temporaire pour au nom de la « vie privée et familiale ». Très peu sont « réfugiés politiques », dans le corpus étudié, il n'y a aucune enquêtée ayant ce statut.

Les effets sur les parcours sexuels

L'enjeu linguistique

Si elles ont peu à voir a priori avec les parcours sexuels, ces expériences individuelles ne sont pas hermétiques à la sexualité. Les niveaux de ressources éducatives et notamment linguistiques qui en résultent ont des effets sur les espaces de rencontres : celles et ceux qui ne sont pas suffisamment armés en français (ou dans une moindre mesure en anglais) voient l'éventail des rencontres possibles se réduire : l'appartenance à une minorité sexuelle s'ajoute à celle à une minorité linguistique qui tend à restreindre les opportunités de rencontre. Ce mécanisme est consolidé par le fait que beaucoup de personnes dans ce cas souhaitent plutôt taire leur orientation sexuelle dans la sphère professionnelle. Même la fréquentation d'espaces spécialisés (associations, bars, clubs, etc.) peut s'avérer complexe et anxiogène quand on redoute de ne pas maîtriser certains codes sociaux, notamment ceux qui passent par la langue. Ainsi Mme C. qui débute son séjour avec sa compagne fait part de son autocensure à se rendre dans un bar lesbien malgré son envie, car elle redoute d'avoir des difficultés sur le plan linguistique. Et le fait d'être à deux ne résout pas véritablement le problème.

Certains espaces virtuels peuvent constituer une alternative pour développer des sociabilités. Mais de la même manière, ils sont souvent évités dans un premier temps, car largement dominés par le français ou l'anglais. Dès lors, seuls des réseaux composés de personnes chinoises peuvent constituer des alternatives. S'ils permettent de lutter contre certaines formes d'isolement en permettant la rencontre des personnes non hétérosexuelles, de tels espaces présentent deux limites : ils ne favorisent pas l'usage de la langue française (et en particulier de formules idiomatiques ayant à voir avec la sexualité) et ils n'optimisent pas le spectre des rencontres, car ils tendent à mettre en relation des personnes qui ont des caractéristiques relativement proches. Or, les enquêté-es manifestent parfois expressément le souci de rencontrer des personnes différentes (voir *infra* sur les tensions que cela peut générer auprès de certaines utilisatrices en particulier).

▪ *La dépendance vis-à-vis de tierces personnes*

Lorsque cet obstacle s'ajoute à une situation administrative précaire ou illégale, les parcours sexuels peuvent être traversés par des formes de dépendance vis-à-vis d'autres personnes (employeurs qui embauchent des personnes sans-papier ou partenaires), qui ne sont pas sans rappeler celles observées par Florence Lévy (2019). M. E. incarne tout particulièrement cette dépendance : arrivé en France illégalement après un parcours complexe (conduit par un passeur qui a fait traverser une partie de l'Europe à pied à un groupe de migrant-es arrivé à Moscou), il se retrouve sans ressources. Sa situation est d'autant plus complexe qu'à l'inverse d'une partie importante des personnes du corpus, il n'a pas appris le français. Il ne peut donc s'appuyer que sur ses connaissances personnelles et sur les personnes chinoises installées à Paris. Le récit de son parcours consécutif à la migration rend compte de plusieurs cohabitations successives dont il semble dépendre très fortement, en particulier pour le logement. Dans un tout premier temps, il est logé par un oncle qui lui impose de réaliser la totalité de son travail domestique. Par la suite, les relations qu'il décrit ainsi sont traversées par une forte asymétrie, ses partenaires ayant un ascendant manifeste sur lui, ne serait-ce que parce qu'ils le logent ou parce que, présents de longue date en France, ils disposent de plus de ressources, notamment linguistiques, et mettent en place des situations de dépendance. Cela le conduit parfois à tolérer des pratiques et situations qui, de son point de vue, sont très infériorisantes. Son second partenaire, un homme de Wenzhou, rencontré deux ans après son arrivée, pratique le multipartenariat à son insu et prend

l'habitude de l'enfermer au domicile lorsqu'il sort au prétexte qu'il ne dispose que d'une seule clé. Cette situation aboutit à une rupture : Mr E. est contraint de trouver un nouveau logement, tâche particulièrement complexe et qui le met à la merci de profiteurs du fait de sa situation de sans-papier.

- ***Des sociabilités et des engagements LGBT étroitement liés aux situations économiques et professionnelles***

Un autre effet des conditions matérielles d'existence des membres du corpus sur les parcours sexuels a trait à la possibilité de s'engager dans des sociabilités et/ou des activités LGBT, qu'elles soient associatives ou organisées, sur des bases plus informelles et ou plus ponctuelles. Celles et ceux qui disposent de ressources suffisantes peuvent beaucoup plus aisément rejoindre des espaces d'échanges et de rencontres LGBT, en particulier des associations fondées sur des démarches politiques, culturelles ou/et récréatives ou qui passent par des supports numériques. Alors que l'appartenance à une minorité sexuelle tend à limiter le spectre des rencontres, les espaces spécialement dédiés permettent à la fois de rompre un certain isolement ou d'aller au-delà de sociabilités qui passent systématiquement par des supports virtuels et qui sont souvent relatées par les membres du corpus étudié. C'est à la fois la confrontation des expériences individuelles, l'échange de ressources personnelles et un élargissement du capital social, et notamment des ami·es, partenaires et conjoint·es potentiel·les, qui sont permis grâce à ces cercles de sociabilités. Ce type de sociabilité crée parfois un « cercle vertueux » : après s'être impliquée dans l'organisation de la semaine chinoise LGBT à Paris, Mme L. envisage de créer une association LGBT au cours d'un séjour universitaire de plusieurs mois dans un autre pays européen. Les expériences associatives permettent ainsi de créer et de consolider les réseaux personnels et fournissent également des outils concrets pour envisager par la suite la construction de nouvelles entités associatives. Lorsqu'elles associent deux aspects identitaires (l'appartenance à une minorité sexuelle et l'appartenance à un groupe ethno-racial), comme peut le faire la manifestation intitulée « la semaine LGBT chinoise à Paris » qui existe depuis le milieu des années 2010, ces activités associatives permettent de créer une visibilité sociale inédite et d'atténuer un sentiment d'écartèlement entre deux dimensions identitaires rencontré chez certaines personnes de l'enquête. On observe, par ailleurs, que rares sont les engagements dans des collectifs LGBT qui ne sont pas également fondés sur une visibilité culturelle chinoise. L'enquête n'a pas investi ce questionnement pleinement, en demandant aux personnes du corpus si elles avaient envisagé de s'engager dans d'autres types de structures. On peut toutefois faire l'hypothèse que leurs aspirations (notamment à créer la visibilité d'une appartenance simultanée à deux minorités) ne peuvent rejoindre pleinement les luttes ou les activités d'autres associations où le partage d'expérience et la sensibilité aux expériences propres aux personnes migrantes sont moindres²⁸. Le sentiment de décalage peut aussi trouver ses racines dans le socle politique de certaines associations. L'ensemble du milieu LGBT, surtout les collectifs à visée politique, est ancré à gauche. Des enquêté·es du corpus qui revendiquent un attachement à certains modèles d'organisation socioéconomique libéraux peuvent se sentir en décalage avec un tel milieu militant.

Par contraste, celles et ceux qui ne disposent pas de ressources pour assurer leur quotidien peuvent plus difficilement s'engager dans de telles structures. Non seulement, elles et ils sont souvent contraint·es de travailler pour obtenir un revenu régulier. Mais leurs activités professionnelles, éventuellement combinées à des contraintes administratives et parfois des recherches de logements (ceux-ci étant parfois fournis avec

²⁸ Quelques personnes du corpus ont toutefois tenté d'approcher certains collectifs à leur arrivée en France, notamment dans le cadre universitaire. Mais ces expériences ont été de courte durée.

l'emploi momentanément occupé), compromettent l'exercice d'autres activités qui ne sont pas de première nécessité. Le temps manque pour établir des sociabilités extraprofessionnelles. La connaissance des réseaux et structures (associatives) existants est moins aisée à acquérir. Le temps pour de tels engagements fait de toute façon défaut, d'autant plus que ces activités professionnelles sont caractérisées par des horaires souvent peu compatibles avec des engagements récréatifs ou militants (en particulier lorsqu'il s'agit de travailler dans un restaurant en fin d'après-midi et soirée).

Une redéfinition de soi ?

Les conditions matérielles contribuent à structurer très fortement les expériences individuelles. Pour celles et ceux qui sont dans les situations plus favorables – dans le corpus les étudiant·es qui sont les plus aidés par leur famille –, les impératifs matériels liés au quotidien (notamment l'exercice d'une activité –souvent mal – rémunérée) se font moins pesants et moins chronophages, ce qui permet d'investir davantage la sphère intime. Ce sentiment d'une liberté accrue est perceptible de deux manières : *via* le récit de sociabilités qui semblent relativement inédites, et par une réflexivité qui met le nouveau présent en regard de situations antérieures ou de représentations du vécu de personnes homosexuelles en Chine. Pour autant, ces nouvelles expériences sont parfois génératrices de tensions à un niveau individuel.

Une subjectivation sous tension

Un effet de la mobilité réside dans le processus de subjectivation²⁹ qu'il engendre, entendu au sens « d'accès à une position de sujet de ses propres actes, [une subjectivation qui est] conditionnée à une prise de conscience, proprement politique, de la double nature des rapports sociaux dans leur dimension matérielle et idéelle » (Cervulle, Testenoire, 2012). Mme K. parle ainsi de « son nouveau moi », qui consiste notamment à mettre fin à une dissimulation quasi-systématique de son orientation sexuelle. Mme C. évoque son aspiration à « commencer une nouvelle vie ailleurs ». Après quelques années passées en France, elle indique souhaiter « rompre avec le passé » : « Tout mon passé, à part mes parents. Je ne veux pas garder de contact avec quoi que ce soit. »

M. A., fils d'un couple de médecins du Henan, présente un début de carrière homosexuelle assez représentatif de plusieurs hommes d'une partie corpus étudié : il ressent ses premières attirances envers des personnes de même sexe vers 15-16 ans. Après une période de doutes et d'interrogations, de lectures et de visionnages de films qui abordent l'homosexualité, il considère a posteriori qu'il n'avait « plus de problème avec [son] homosexualité à 18 ans ». Il a un premier compagnon un peu plus tard (en Chine) rencontré *via* internet. Pour autant, il garde pour lui son orientation sexuelle. Après des études scientifiques dans l'enseignement secondaire, il commence des études d'économie qui lui donnent la possibilité de bénéficier d'un séjour dans l'université de l'une des principales agglomérations françaises :

« Venir en France, ça a changé ma vie. La distance géographique et la différence d'environnement entre la Chine et la France m'a permis de réfléchir à ce dont j'avais vraiment envie... ça m'a permis de "confirmer" mon homosexualité et d'être plus résolu à vivre ma vie ainsi. »

Il tient à avoir des activités rémunérées à temps partiel (environ 30 %) pour ne pas faire peser entièrement ses dépenses sur ses parents. Il indique que son mode de vie change littéralement, notamment dans son

²⁹ Voir sur ce sujet le dossier de la revue *Les Cahiers du genre*, n° 53 « Subjectivités et rapports sociaux » coordonné par Maxime Cervulle, Danièle Kergoat et Armelle Testenoire (2012).

rapport à la sexualité. Il en vient – et sur ce point il se distingue plutôt de la grande majorité du corpus – à annoncer son homosexualité à ses parents. Il développe diverses sociabilités culturelles (notamment *via* un festival de cinéma), amicales et la plupart du temps, il indique rapidement aux personnes qui deviennent des amis qu'il est gay. Les personnes que nous avons désignées comme « affirmées » tendent à développer plus rapidement ces sociabilités, ces engagements dans des espaces LGBT. Le parcours de Mme Q présente des similarités à son arrivée en France. Elle développe d'emblée des sociabilités liées à sa sexualité : elle se rend à la Gay Pride dans sa ville de résidence, fréquente une association LGBT universitaire.

Ce type de situation correspond à un certain profil d'enquêté-es : ce sont plutôt des étudiant-es issu-es de classes urbaines, plutôt à l'aise financièrement, ayant révélé leur homosexualité avant leur départ de Chine, qui rendent compte de tels parcours. Toutefois, ce type de parcours est parfois plus progressif à l'instar de M. L. qui est un « affirmé » au moment de son départ : son attirance envers les hommes est ancienne et explicite, il a déjà eu des aventures sexuelles avec plusieurs partenaires. Il fait plutôt partie des personnes les plus à l'aise du corpus sur le plan matériel. Il développe des sociabilités LGBT en participant à des activités associatives diverses. Pour autant, son arrivée n'est pas l'occasion d'un coming out généralisé auprès des personnes qu'il croise et avec qui il sympathise. Ce n'est que trois ans après son arrivée qu'il mentionne plus ou moins systématiquement son homosexualité auprès de ses connaissances.

Mme I., qui entre plutôt dans la catégorie des « affirmées » et perçoit la mobilité hors de Chine et l'arrivée en France comme une liberté inédite, met une œuvre une visibilité plus grande de son homosexualité, avant de revenir en arrière, après avoir observé que son nouveau cadre de vie n'était pas celui d'une visibilité généralisée :

Mme I. : Quand je suis arrivée dans ce nouvel environnement, je me suis dit que c'était une occasion de vivre sincèrement avec moi-même. Et donc, dans les premiers temps, j'ai dit à tout le monde que je l'étais lesbienne...

Enquêtrice : tu n'as jamais fait ça en Chine ?

Mme I. : Jamais... J'ai fait ça en France et j'ai découvert que ce n'était pas si bien de trop parler. Je suis finalement redevenue plus secrète. Même si je ne cachais rien auprès d'amies du milieu. Mais dans la vie quotidienne, on ne peut pas dire "je suis lesbienne" quand on rencontre une personne.

Sa représentation *a priori* du coming out, assimilée à une visibilité plus ou moins systématique, se heurte à la réalité française : malgré un contexte de reconnaissance et d'ouverture des droits y domine une invitation à la discrétion, voire à l'effacement de l'orientation sexuelle, du moins dans certains contextes.

La perception de destins différenciés

Une partie des enquêté-es développe une réflexion sur des destins différenciés selon que l'homosexualité est vécue en Chine ou en France, à l'image de ce qu'indique Mme I. ci-dessus. Mme Q. établit une distinction nette entre le fait pour des femmes chinoises de vivre en tant que lesbiennes en Chine ou en France, le second contexte semblant plus propice à une redéfinition de soi :

« Je ne connais pas beaucoup de gens mais je trouve que la différence est grande. Les lesbiennes que je connais en Chine, elles pensent toutes comment se marier et acheter un logement, comment avoir une vie stable. Mais les lesbiennes chinoises en France, elles s'intéressent plus à elles-mêmes. Elles ont moins de charges économiques et de responsabilités sentimentales. Elles sont moins contraintes de devoir s'adapter à la société en faisant des compromis. Non, je ne vois pas ça chez elles. [...] Moi j'aspire à faire les choses que je tiens à faire. C'est là, un grand changement. »

Cette tension n'oppose pas radicalement les personnes qui vivent en France à celles qui vivent en Chine. Elle obéit à un processus progressif qui se traduit par certaines tensions pour les individus qui ont connu une socialisation à l'impératif du mariage et qui font progressivement l'expérience d'un moi gay ou lesbien. Le parcours de M. P. rend compte de manière particulièrement saillante des tensions qui peuvent être à l'œuvre dans l'après-mobilité. Rappelons que sa trajectoire détone par rapport à la majorité du corpus étudié. Il fait partie du petit groupe de personnes arrivées en France pour des raisons familiales : à 14 ans, il a rejoint ses parents arrivés quelques années avant sa propre installation en France. Ses parents ont attendu d'avoir une situation professionnelle consolidée avant de faire venir leur fils. Il a donc vécu plusieurs années de son enfance et des débuts de son adolescence avec ses grands-parents. Ses parents lui sont d'autant moins familiers. Sa situation n'est pas sans faire penser aux profils de jeunes adultes étudiés par Simeng Wang dans sa recherche doctorale (2017a)(2015) qui se trouvent à leur arrivée en France au contact de « parents étrangers » ou du moins qu'ils connaissent mal en raison de cet éloignement précoce mais aussi d'un pays étranger. Expérience à laquelle ils n'ont pas été préparés contrairement à de nombreuses personnes de notre enquête qui, étudiantes ou non, ont préparé leur départ sur un plan linguistique. La trajectoire de Mr P. est intéressante car elle combine deux socialisations (presque simultanées) qui entrent en tension. Arrivé en France au début de l'adolescence, il a, plus que les enquêtés qui ont grandi en Chine, accès à des représentations et des discours sur l'homosexualité ainsi qu'à des scripts sexuels au sens de William Simon et John H. Gagnon (1967). Il s'affirme ainsi progressivement comme jeune gay, dans un contexte social caractérisé par une visibilité croissante, une acceptation de principe qui se développe et une politisation de l'homosexualité, notamment *via* les discussions relatives à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe en 2012-2013. Il a alors une vingtaine d'années. Comparée à celle d'autres jeunes hommes de l'enquête, son identification comme gay semble un peu plus rapide (il dit qu'il est « à 80 % gay »), précisément parce qu'il peut construire son homosexualité en référence à des scripts disponibles. Toutefois, cet élément de son parcours personnel se heurte à une socialisation familiale. Une socialisation ancienne, héritée de son enfance en Chine, qui sensibilise à l'impératif du mariage et qui est renforcée après l'adolescence par les attentes parentales agissant comme une socialisation de renforcement par rapport à cette norme matrimoniale. À tel point que les parents ont déjà trouvé une future épouse pour leur fils. Au début de la vingtaine, il vit une série de relations qu'il considère comme des échecs parce qu'elles n'aboutissent pas à des relations conjugales durables, il s'interroge sur l'opportunité de « revenir à une vie normale » et accepte un arrangement à l'initiative de ses parents : Mme Y. s'installe dans la maison familiale, dans la perspective d'un futur mariage. Rapidement, il regrette cet arrangement, reprend ses rencontres avec des hommes et n'envisage pas de donner suite à l'arrangement initial. La pression parentale au mariage, avec cette jeune femme qui vit aux côtés de toute la famille, continue³⁰. Il conclut : « Maintenant, je peux comprendre la vie des gays en Chine : on joue un rôle au quotidien et on ne peut jamais vivre son homosexualité au sein de la famille. »

L'expérience de la mobilité peut être ainsi être temporairement très déstabilisante quand elle amène à remettre en question des perspectives intériorisées de longue date. Beaucoup de gays et lesbiennes de

³⁰ Au moment où se déroule l'enquête, il demeure très contrôlé par ses parents malgré son âge (27 ans). Dès qu'il dort à l'extérieur de chez lui, il est appelé par ses parents qui lui demandent où il est. De manière révélatrice, pendant le déroulement par l'enquêtrice du questionnaire biographique, il reçoit un appel de sa mère l'interrogeant sur ce qu'il fait.

l'enquête mentionnent le fait que leur destin en Chine était de se marier³¹ sous la forme soit d'un mariage de convenance avec une autre personne homosexuelle de l'autre sexe (permettant de continuer à vivre une sexualité non hétérosexuelle), soit d'un mariage hétérosexuel en dissimulant ou en renonçant à l'homosexualité. Paradoxalement, si la mobilité offre parfois un sentiment de liberté et d'autonomie par une mise à distance de l'entourage, elle crée abstraitement des possibles qui obligent à se projeter autrement dans l'avenir. S'ouvre ainsi un questionnement sur la possibilité de vivre en Chine sans passer par le mariage ou de s'installer plus durablement dans un autre pays pour vivre une vie privée plus conforme à des aspirations qui se sont consolidées au gré de l'expérience migratoire.

La confrontation à de nouveaux scénarios sexuels

La mobilité conduit à une socialisation progressive par un nouveau contexte. Cette socialisation peut conduire à modifier des représentations, des modes de vie, des scripts sexuels et conjugaux qui ont été forgés dans un premier temps mais qui se trouvent mis à l'épreuve d'autres modes de vie. Nous prendrons ici trois exemples présents dans certaines expériences pour illustrer ce phénomène : l'apprentissage de la déconnexion entre sexualité et conjugalité, la remise en cause de la cohabitation systématique et l'acculturation des catégories de l'homosexualité. Les deux premiers renvoient avant tout à une remise en question de l'ordre matrimonial qui continue d'être dominant en Chine (malgré un certain recul – voir première partie) et qui articule mariage, sexualité et vie commune. Ces deux processus sont genrés : le premier semble davantage concerner les hommes, le second davantage les femmes.

▪ La découverte d'une sexualité en soi

M. P. a 26 ans au moment de l'entretien. Il fait part d'une trajectoire individuelle différente de la majorité du groupe étudié, dans la mesure où comme Mme D, il s'installe en France relativement tôt, à l'adolescence, pour rejoindre des parents qui ont monté un restaurant quelques années auparavant. Il grandit ainsi dans un contexte de visibilité relative de l'homosexualité et d'une certaine politisation. Pour autant, il décrit son milieu familial comme très conservateur et très attaché au respect de la norme matrimoniale que nous avons décrite et qui articule vit en couple, sexualité et procréation. Le récit de ses premières relations n'est pas sans faire penser au processus d'apprentissage de l'homosexualité que décrivait Michaël Pollak : M. P. apprend à dissocier la sexualité de la conjugalité. Il exprime son étonnement dans un premier temps devant l'existence de relations qui impliquent des partenaires « occasionnels » ou « réguliers ». Il se heurte ainsi à des incompréhensions : alors que la sexualité est pour lui un indicateur d'engagement de type conjugal, ses partenaires lui montrent qu'il n'en est rien. Il se retrouve cantonné dans un rôle de partenaire sexuel « occasionnel » parmi d'autres. On peut se demander s'il ne subit pas un processus de « fétichisation » comme celui qui est relaté par plusieurs enquêtés (voir *infra* la troisième sous partie). Après plusieurs relations qu'il considère comme décevantes et qui n'aboutissent pas à la formation d'un couple, il s'engage à 23 ans plutôt dans des rapports occasionnels, ce qui lui donne l'occasion de nourrir son apprentissage de la sexualité. Le script sexuel qui consiste à inaugurer une relation par un rapport sexuel avant éventuellement de la poursuivre – script fréquemment déclaré par les hommes gays – fait désormais partie de son répertoire. Quelques années

³¹ Lisa Eklund et Isabelle Attané mentionnent d'ailleurs, de manière révélatrice, le pourcentage élevé de personnes mariées qui indiquent avoir déjà eu des rapports avec une personne de même sexe. Celui-ci est nettement plus faible dans les pays où la norme matrimoniale est moins prégnante. Il traduit ici probablement en partie pour le cas de la Chine le fait que certaines personnes se marient indépendamment de leur orientation sexuelle (soit dans le cadre d'un mariage de convenance avec une autre personne homosexuelle, soit en taisant leur orientation sexuelle dans un mariage hétérosexuel). Voir Eklund, Attané, 2017 ; Yang et al., 2012.

plus tard, en 2017, il rencontre un partenaire en Chine *via* une application et désormais, la situation est inversée : c'est son partenaire, un homme originaire de Wenzhou, un peu plus jeune que lui, qui le presse d'établir une relation de couple, chose que lui rejette en qualifiant son compagnon de « trop chinois » (voir *infra* : le sens des catégories ethnicisantes).

■ **La place de la cohabitation revisitée**

De la même manière, c'est aussi la place donnée à la cohabitation qui est parfois revisitée. Sur ce plan aussi, l'emprise du modèle matrimonial dominant en Chine associe la formation officielle du couple à la cohabitation. La fréquentation prématrimoniale est de courte durée et elle n'est pas censée donner lieu à une cohabitation. Plusieurs femmes et, dans une moindre mesure, hommes de l'enquête évoquent, avec un certain recul des relations antérieures qui ont donné lieu à une cohabitation peu de temps après le début de la relation, voire parfois très rapidement (quelques jours). Cette cohabitation peut avoir des fondements matériels – réaliser des économies d'échelle – mais elle relève aussi de représentations de la mise en couple qui tranchent avec le contexte français, caractérisé par une formation du couple progressive qui voit la cohabitation arriver de plus en plus tardivement dans les relations³².

L'expérience de la mobilité est de ce point de vue aussi celle d'une reconfiguration du rapport à la conjugalité pour certain-es enquêtés-es. Après plusieurs relations caractérisées par une cohabitation rapide, Mme B. s'interroge : « Toutes ces ruptures rapides [intervenues en Chine]... Il est possible qu'elles soient dues en partie à ces cohabitations express ! » Cette réflexivité semble influencée par un contexte où la mise en couple obéit à des mécanismes différents, avec une cohabitation plus tardive. Il est d'ailleurs particulièrement fréquent pour les couples de sexe différents que la relation de couple ne soit pas caractérisée par une cohabitation : dans l'enquête *Famille et logements* réalisée par l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en 2011, environ 16 % des personnes en couple de même sexe indiquent qu'elles sont en couple non cohabitant (ce pourcentage étant quatre fois inférieur pour les couples de sexes différents : voir Rault, 2018 ; Régnier-Loilier, 2018). Ce pourcentage est supérieur encore lorsque les participant-es à une enquête réalisée en population générale, l'étude des parcours individuels et conjugaux (INED-INSEE, 2013-2014) sont questionné-es sur leurs « relations de couple et relations amoureuses importantes » (Rault, Lambert, 2019).

L'usage de nouvelles catégories d'identification : entre adoption et acculturation

Une autre transformation induite par la mobilité concerne les catégories d'identification utilisées par les personnes enquêtées. Nous l'avons vu en première partie : toutes et tous n'ont pas la même familiarité ni le même usage des catégories liées à l'homosexualité avant leur arrivée en France, ne serait-ce que parce que leurs expériences individuelles sont différentes. La migration représente pour toutes et tous un contexte de mise à l'épreuve de nouvelles terminologies et de nouvelles catégorisations. Il s'agit d'une nouveauté relative dans la mesure où certaines de ces catégorisations, initialement américaines, se sont largement diffusées, mais parfois avec un regard critique (Kong, 2016 ; Stambolis-Ruhstorfer,

³² Peu d'enquêtes permettent d'aborder ce phénomène, notamment en raison du manque de précision des indicateurs d'origine géographique. Dans l'enquête *Trajectoires et origines*, réalisée par l'INED et l'INSEE en 2008, il est possible de cerner les types d'union en fonction des pays ou régions de naissance des personnes immigrées. L'enquête montre que pour les personnes qui arrivent de l'Asie du Sud-Est, le mariage direct est hégémonique, quand le couple s'est constitué avant la migration de personnes adultes, et très majoritaire quand le couple s'est formé après la migration. Pour les personnes arrivées enfants, le mariage direct est une configuration légèrement majoritaire (voir Hamel *et al.*, 2016). Les enquêtes réalisées en population générale, sans distinction d'origine, montrent de leur côté que le mariage direct est devenu très minoritaire en France.

Saguy, 2014). Dans le corpus étudié, plusieurs formes d'appropriation de ces catégorisations peuvent être observées et c'est une hétérogénéité des expériences qui semble dominer. Ces réappropriations semblent liées aux profils sociodémographiques et migratoires : les étudiant·es, dont la réflexivité est souvent aiguisée par leur formation, sont les plus enclin·es à les utiliser, plus encore lorsqu'elles suivent des formations en sciences humaines et sociales qui les sensibilisent aux études de genre ou s'engagent dans activités militantes. Pour le premier groupe distingué dans la première partie (les personnes LGBT « en devenir » avant leur départ), la mobilité peut être l'occasion d'une consolidation identitaire, y compris parfois sous la forme d'un refus d'une catégorisation³³. Toutefois, les nouvelles expériences individuelles semblent plutôt conduire à reprendre la terminologie occidentale en vigueur. Ceci est lié à des raisons linguistiques : elle est plus ou moins nécessaire avec des interlocuteurs et interlocutrices non chinoises. Mais aussi parce qu'elle traduit mieux les modes de vie. Mme C. indique ainsi son usage d'une catégorisation occidentale dans laquelle elle dit se reconnaître davantage :

« Je suis lesbienne, mais non *lala*, moi, je me sens ainsi. Je trouve qu'il existe une différence entre ces deux mots. La différence est que *lala* désigne bien l'homosexualité mais ce mot n'indique qu'une forme de la relation intime. C'est mon point de vue. Le mot "lesbienne" a plus de sens dans la communauté, par exemple. Par exemple, je préfère plutôt chercher les livres et les films sur les lesbiennes. Je préfère plutôt les choses et les produits issus de la culture qu'on dit "de la fierté", même s'ils sont des choses ayant le rapport avec le consumérisme. [...] "*lala*" est plutôt chinois. J'ai un peu cette impression. D'ailleurs, on a l'habitude d'utiliser "*lala*" pour désigner spécifiquement les homosexuelles chinoises. »

Cette prise de distance avec des anciennes catégories semble faire écho au processus de subjectivation déjà abordé et au sentiment de différenciation des expériences induites par la migration. Être lesbienne ou gay chinois·e à l'étranger, ce n'est pas tout à fait la même chose qu'être Tongxhi ou Lala.

On retrouve également chez plusieurs enquêtées, plutôt des femmes qui vivent en France depuis déjà plusieurs années, un discours critique sur les catégories gay, lesbienne, homosexuel·le, bisexuel·le, perçues comme enfermantes, qui traduit également l'adoption de postures critiques tendant à se développer depuis années dans le contexte français. Mme C préfère se définir comme « queer » de manière assez cohérente à sa sensibilité aux études de genre.

« Le mot "queer", littéralement comprend déjà beaucoup d'autres choses. Parce que je n'exclus pas la possibilité un jour d'être attirée par un homme ou par un·e trans et je ne veux pas fixer la personne que je veux être. C'est-à-dire que je n'exclus pas les autres possibilités. Et je suis relativement "gender fluid." »

D'autres se sentent sensibles à diverses notions qui semblent se développer depuis plusieurs années comme le « polyamour » qui est aux antipodes de l'intrication de la sexualité et du sentiment amoureux dans le seul mariage monogame. Pour autant, ces usages ne signifient pas nécessairement un renoncement à des catégorisations qui ont été apprises antérieurement. Certaines enquêtées voient justement une certaine complémentarité entre elles, particulièrement utile, notamment lors d'échanges avec d'autres femmes chinoises non hétérosexuelles :

« Si je parle avec mes amies lesbiennes d'une autre fille. Je vais lui dire qu'elle est aussi lesbienne. Puis je dois lui expliquer quel genre de lesbienne elle est. Là, les catégories de TPH peuvent nous aider à construire très rapidement une espace de l'imagination en nous donnant l'image courant de ce genre de lesbienne. Voilà, c'est ça le côté raisonnable de l'existence de ces catégories. Elles nous aident à communiquer. [...] Pour

³³ Celui-ci peut renvoyer à plusieurs situations : certain·es enquêtées disent ne pas avoir de certitude sur leur orientation sexuelle et considèrent ainsi ces catégories comme inadéquates. D'autres les refusent parce qu'ils ou elles considèrent qu'elles renvoient éventuellement à des représentations négatives ou dégradantes. Enfin, cette posture peut renvoyer au refus d'une altérisation : c'est le principe même de la catégorisation qui est refusé.

moi, la notion de "T" ne concerne pas l'apparence d'une personne, mais sa féminité. Une T a une féminité moins forte au point de vue hétéronormatif.

[...]

[À propos de P] la P parmi les lesbiennes, euh, elles ont une autre beauté et une autre douceur. Ce sont la beauté et la douceur avec une vision féminine par opposition à une féminité qui correspond à l'attente des hommes dans l'hétérosexualité, à un regard plus typiquement masculin – par exemple très soucieux de la ligne et de la poitrine. » (Mme Q.),

La pression matrimoniale à distance

Dans son article « Le paradoxe de la mobilité. Les évaluations subjectives des trajectoires postuniversitaires des diplômés chinois en France », Yong Li cite un enquêté indiquant que l'un des principaux problèmes de la migration des étudiant·es chinois·es en France réside dans le fait qu'il faut « résoudre tous les problèmes avant de penser sérieusement au mariage » (2020, p. 104). Pour plusieurs personnes de notre enquête, le mariage n'est pas le signe que divers problèmes liés à la migration ont été résolus : il est un problème supplémentaire. La distance représente certes une véritable ressource pour les enquêté·es qui subissent une forte pression matrimoniale. Elle permet de raréfier cette pression qui peut s'exercer très fortement lorsque l'on vit à proximité de ses parents et du reste de la famille. Ce faisant, c'est aussi une injonction à l'hétérosexualité qui est atténuée puisque le mariage est nécessairement hétérosexuel en Chine. Au quotidien, ce sont aussi les regards et les contrôles qui sont atténués. Les rencontres, les sociabilités amicales ne peuvent être scrutées de la même manière par l'entourage. De ce point de vue, la distance crée un certain affranchissement fréquemment rencontré dans les études sur les carrières homosexuelles – qu'elles impliquent une mobilité internationale ou non³⁴.

Pour autant, la pression matrimoniale continue par d'autres voies. Le corpus permet de distinguer plusieurs types de contreparties à cette distance. La première est classique et indépendante d'une distance « internationale » : c'est la répétition fréquente d'invitations au mariage dans tous les échanges entre les jeunes et leurs proches, quels qu'en soient les supports : conversations téléphoniques ou visioconférence, courriers électroniques etc. Le sujet est mis sur la table de manière plus moins systématique (« As-tu rencontré quelqu'un ? » « Quand te marieras-tu ? », « Quand auras-tu un enfant ? »), générant parfois des appréhensions de la part des jeunes concerné·es et des souhaits de raréfier les échanges ponctués ainsi par des rappels à l'ordre matrimonial. M. E., qui a connu de telles pressions avant son départ pour l'Europe alors qu'il avait 22 ans³⁵, se voit toujours imposer le même questionnement lorsqu'il a ses proches au téléphone. La pression a peu changé pour lui. Si ce n'est que désormais, il est invité à rentrer en Chine et sait que la pression au mariage reprendra de plus belle. Ce rappel à l'ordre peut prendre des formes plus originales, à l'image de l'expérience de Mme C. (voir encadré ci-après).

³⁴ Voir nombreux travaux qui abordent les mobilités des minorités sexuelles (voir pour la France : Pollak, 1982 ; Giraud, 2014 ; Rault 2016. La relative concentration des minorités sexuelles dans les grandes villes et la fréquence des mobilités sont caractéristiques des parcours gays et lesbiens, même si elles ne doivent pas dissimuler d'autres réalités (Giraud, 2016).

³⁵ Il indique qu'il est d'usage de se marier relativement tôt dans sa région d'origine, située dans le Fujian. Ses parents ont d'ailleurs démarché un agent intermédiaire dans la perspective de lui proposer des rencontres avant de partir pour l'Europe.

ENCADRÉ 9. MME C. ET LA SIGNATURE D'UNE PROMESSE DE MARIAGE

Mme C. est originaire d'une région méridionale de la Chine non côtière (Guizhou). Elle relate une enfance difficile, traversée par une proximité relationnelle avec son père et des conflits avec sa mère, qui exerce à son égard des violences physiques et psychologiques. Elle est constamment contrôlée et rappelée à l'ordre sur son physique (sa mère considère qu'elle n'est pas « assez féminine »). Elle perd son père peu de temps avant l'entretien. Sa mère devine l'homosexualité de sa fille et la découvre plus clairement alors que cette dernière est en France depuis déjà plusieurs années (et qu'elle a eu plusieurs compagnes). Sa mère réagit très négativement et l'oblige à signer une déclaration sur l'honneur comme quoi elle ne sera plus jamais en couple avec des femmes et qu'elle trouvera un homme pour se marier avant ses 35 ans. C'est un chantage au mariage qui se met en place ainsi : Mme B. envisage d'émigrer au Canada, projet possible seulement si elle dispose de ressources financières. Or, si elle ne respecte pas l'engagement au mariage, sa mère menace de ne pas lui verser l'héritage de son père, ce qui peut compromettre ce projet d'aller au Canada.

Le deuxième type de rappel à l'ordre s'exerce d'une manière beaucoup plus ponctuelle : il est raconté par quelques personnes de l'enquête. L'entourage profite d'un voyage (souvent annuel) des jeunes migrants pour organiser en amont de cette visite, une ou des rencontres avec un conjoint-e potentiel-le avec pour horizon l'échec. Ce dernier est d'autant plus annoncé que les jeunes concerné-es ont parfois un-e conjoint-e ou un-e partenaire en France et que le mode de vie qui a été progressivement construit à l'étranger les a éloigné-s de la norme matrimoniale telle qu'elle a cours en Chine. Mr L. fait par exemple état d'un tel épisode au cours d'un voyage en Chine. Conscient de la pression matrimoniale que sa famille risque de lui faire subir, il dit à ses parents avant son départ pour la France (à 22 ans) qu'il n'envisagera d'aucune manière le sujet du mariage avant la fin des études. Pour autant, après ses 24 ans, son père essaye de lui arranger une relation avec la fille d'un de ses amis, ce qui aboutit à un échec et contribue à tendre les relations.

Un troisième type de rappel à l'ordre s'effectue à distance : l'entourage familial et les parents en particulier disposent de relais en France ou en Europe, qui prennent en charge cette pression matrimoniale. Mme I. a une tante, complice de ses parents, qui lui présente des époux potentiels. L'injonction matrimoniale est donc importée *via* une personne relais. Mais une telle démarche suppose que cette personne relais soit fidèle à cette idéologie matrimoniale. Le corpus donne également à voir des configurations où des proches, susceptibles d'endosser ces rôles de relais, ont eux-mêmes pris leurs distances avec la norme matrimoniale chinoise pour se rapprocher d'une adhésion aux usages européens, qui font intervenir plus tardivement le mariage dans la vie de couple et qui ne l'envisagent pas comme une nécessité absolue. Mme K. dispose par exemple d'une telle « alliée » en la personne d'une femme qu'elle désigne comme sa tante mais qui est en réalité la meilleure amie de sa mère et qui a un mari et un fils à peu près du même âge qu'elle. Lorsqu'elle est arrivée en France, cette femme lui a prêté 6 000 € pour faciliter son installation. Elle possédait un restaurant en Belgique qu'elle a fermé en décembre 2017 pour partir à la retraite. Mme K. a passé plusieurs vacances chez elle en Belgique. Aujourd'hui, la « tante » vit en Autriche. Cette femme a selon Mme K. l'esprit particulièrement ouvert, elle s'est bien adaptée à la mentalité européenne. Elle laisse son fils être avec qui il désire sans pression au mariage. Elle a déjà essayé plusieurs fois de convaincre les parents de Mme K. d'arrêter de la pousser à se marier. Mais leur façon de penser, qu'elle qualifie de « typiquement Wenzhou », semble difficile à changer. Mme K. envisage ainsi d'autant moins retourner en Chine que le mariage lui semble un horizon incontournable : l'une de ses anciennes amies a d'ailleurs été contrainte de se marier avec un homme. Si la présente enquête ne permet pas de généraliser les observations réalisées, l'exemple de Mme K. fait

écho à d'autres situations constatées dans le corpus. Les origines sociales et géographiques semblent contribuer à faire de cette pression matrimoniale une réalité plus ou moins récurrente. Les enquêtés de Wenzhou sont souvent issus de familles d'entrepreneurs, moins éduqués, mais attachés à la reproduction de leur capital économique et à sa transmission à leur descendance. La pression matrimoniale en est d'autant plus forte.

Enfin, le corpus donne à voir une dernière configuration, certes rare, mais qui témoigne là-aussi de l'importance culturelle du mariage. Certains parents se rendent en Europe pour rendre visite à leurs enfants et profitent parfois de ces visites pour organiser des rencontres ou bien pour convaincre leur enfant de rentrer en Chine dans la perspective du mariage.

Les relations familiales peuvent être mises à l'épreuve dans le cadre de tels épisodes, quelles qu'en soient les formes. Plusieurs enquêtés évoquent le malaise qui s'installe lorsqu'ils ou elles rejettent le sujet ou n'ont pas une « bonne » nouvelle à annoncer à leurs proches. Au point parfois de conduire à une raréfaction des échanges. M. E. indique qu'il a coupé les ponts à certaines périodes en raison de la récurrence insupportable de cette question du mariage. Mme K. (voir *supra*) mentionne le fait qu'elle et ses parents étaient très proches quand elle était plus jeune, mais que cette obsession du mariage (elle les décrit comme étant « attachés à des valeurs très traditionnelles ») les a considérablement éloignés au point qu'il se passe parfois plusieurs mois avant qu'ils aient des échanges. Ce type d'observation fait écho à ce qu'a pu observer Simeng Wang dans son enquête sur les migrantes chinoises qui ont recours à des consultations psychiatriques : certains parents tendent à délaisser leurs enfants ou à réduire leur intérêt pour eux lorsque la prescription matrimoniale reste lettre morte (Wang, 2017d). Elle évoque ainsi un « dérèglement » de la norme matrimoniale. C'est le spectre d'un « bon mariage », synonyme d'ascension économique et sociale qui semble s'éloigner ainsi, avec les profits immobiliers et financiers qui y sont rattachés. C'est également l'accès à une forme de respectabilité sociale, qui passe par la réussite du mariage de ses enfants, qui est lourdement contrarié. Avoir des enfants non mariés peut s'apparenter à une forme de distinction négative.

Les relations sont aussi altérées en raison du décalage que ces présentations donnent à voir. Lorsque ce sont les parents qui, de Chine, envisagent de proposer des conjointes potentiels à leurs enfants, ils se heurtent parfois à de fortes dissonances entre leurs propres représentations du « bon époux » ou de la « bonne épouse » et les manières de voir de leurs enfants qui sont, depuis leur arrivée en Europe, plus ou moins socialisées à des modèles conjugaux et familiaux distincts et à des systèmes de représentations qui tendent à les éloigner de ces conjointes potentiels (indépendamment du fait de ne pas être de même sexe). C'est ainsi que la mobilité internationale peut contribuer à redéfinir les relations familiales (Sinding, Zhou, 2017). Mais cette redéfinition est plus ambivalente qu'il n'y paraît : si des enquêtés échappent ainsi à un destin matrimonial qui semblait en partie déterminé, c'est parfois au prix d'une altération des relations familiales³⁶ qu'elles et ils qualifient de psychologiquement coûteuse (voir également la sous-partie sur le coming out, *infra*) et d'un risque de distanciation affective.

³⁶ D'autres éléments interviennent dans cette altération. Par exemple, certains parents projettent leur vieillissement aux côtés de leur enfant et envisagent de cohabiter avec eux ultérieurement. Projet qui peut entrer en contradiction avec celui de certains interrogés, *a fortiori* quand ils ou elles n'ont pas fait part de leur mode de vie et d'une éventuelle relation avec une personne de même sexe.

Du coming out

Pour une petite partie des personnes du corpus, l'homosexualité est connue de leurs proches avant le départ. Elle a souvent été découverte de manière fortuite. La majorité des hommes et des femmes rencontrées n'en ont pas parlé avant de partir. Dans quelle mesure la mobilité change-t-il ce rapport à la visibilité de l'homosexualité, en particulier auprès des proches ? La distance pourrait en effet faciliter l'annonce aux proches, surtout si l'expérience de la mobilité est celle d'une relative confirmation de l'homosexualité. L'expérience de la mobilité internationale semble infléchir partiellement les démarches de coming out. Plusieurs types d'annonces doivent être distingués ici. On peut schématiquement établir une distinction entre les relations du quotidien et les relations à distance. Les premières, lorsqu'elles sont à caractère amical, sont souvent propices à la mention de l'homosexualité explicitement ou via la mention d'un-e conjoint-e ou partenaire de même sexe. La sphère professionnelle n'est pas gérée de la même manière. L'homosexualité est tue dans un premier temps, cet effacement pouvant évoluer. Lorsqu'il s'agit d'activités qui prennent place dans des formes de commerce ethnique (à l'image de la restauration), activités qui concernent une grande partie du corpus, surtout dans les premiers temps de la mobilité, elle est dissimulée parce qu'elle pourrait venir plus facilement aux oreilles des proches.

Du côté des relations à distance, les situations sont contrastées. Nous l'avons vu, dans certains cas, minoritaires dans le corpus, les proches sont au courant avant le départ. Plus souvent parce qu'ils l'ont découvert que parce qu'ils en ont été explicitement informés. La plupart n'en ont jamais fait état, notamment auprès des parents, certaines amies étant néanmoins au courant. Rappelons également qu'une partie des personnes du corpus a quitté la Chine sans que leurs attirances envers des personnes de même sexe les aient étiquetées comme homosexuelles.

La distance est souvent mise à profit pour préparer, de manière progressive, l'entourage familial et en particulier les parents à une visibilité ultérieure de l'homosexualité. La distance permet à la fois de tester moins frontalement la perception de l'homosexualité par les proches et surtout de tenter de l'infléchir en faisant passer des messages et en diffusant des informations diverses. M. L., 26 ans au moment de l'entretien, originaire du Shandong (province côtière entre Pékin et Shanghai), incarne bien ce type de processus. Il fait partie du second groupe, les « affirmé-es avant le départ ». À 18 ans, il s'inscrit sur un site de rencontres spécialisé. Étudiant en génie civil, il entreprend un séjour à l'étranger pendant son premier cycle universitaire et arrive en France via une agence intermédiaire et après des cours intensifs à Pékin à 22 ans. Quelque temps après son arrivée en France, il commence à subir une pression familiale au mariage. Son père lui présente la fille d'amis fin 2016 et début 2017, en vue d'un mariage, mais cette démarche échoue. Au moment de l'entretien (2018), il fait état d'une relation avec son père qui s'est dégradée, notamment dans ce contexte de pression au mariage. Il joint sa mère une fois par semaine pendant les cours et un peu plus avant chaque retour en Chine pour les vacances scolaires. Il parle de choses plus intimes avec sa mère qui s'intéresse à sa vie en France. Il lui raconte la Gay Pride ou encore le mariage de ses amies lesbiennes. Elle sait qu'il a des amis gays et il essaye de corriger les préjugés de sa mère sur cette communauté. De cette manière, il tente de « préparer le terrain » au sens où il fait part d'expériences qui ne le concernent pas directement, mais qui sont destinées à changer les représentations parentales. Le temps de la mobilité et la distance constituent aussi des moyens d'en apprendre plus sur le processus du coming out. M. L., qui lui aussi fait partie des « affirmés » et qui a déjà prévenu ses parents que le mariage était un non-sujet avant la fin de ses études, dit observer depuis son arrivée en France comment se déroulent les coming out afin de préparer lui-même l'annonce ultérieure de son homosexualité à son entourage.

La configuration la plus fréquemment rencontrée consiste à envisager de parler de l'homosexualité à ses proches, mais dans un horizon lointain. Une telle intention est évidemment liée à la nature des relations : lorsqu'elles-ci sont caractérisées par la proximité et une forte dimension affective, l'envie de coming out auprès des parents est forte. Par exemple, Mme B. mentionne sa relative proximité avec ses parents. Elle indique qu'elle a très difficilement vécu ses premiers temps en France, car elle s'y sentait « orpheline » malgré des contacts avec ses parents plusieurs fois par semaine. Elle vit mal la dissimulation de son homosexualité mais redoute leur réaction. Pour les enquêtées, ces appréhensions sont aussi fonction de ce qu'ils et elles considèrent comme étant une certaine ouverture d'esprit de leurs proches. Lorsque les parents sont considérés comme informés, sensibles à l'actualité internationale, les inquiétudes sont moindres. À l'inverse, dépeints comme particulièrement conservateurs, ils suscitent de fortes appréhensions et la crainte de ruptures familiales.

Quand les relations familiales sont déjà affectivement distantes, voire mauvaises, cette préoccupation est plus secondaire. Certain-es enquêtées redoutent des réactions fortes : des pressions pour revenir en Chine et éventuellement pour tenter de les remettre dans le « droit chemin », avec parfois l'appui de psychiatres ou de psychologues. C'est effectivement ce qui arrive dans certains cas : dans un premier temps, la sœur de M. E. l'invite à rentrer en Chine pour le faire soigner, avant d'avoir dans un second temps un propos qui banalise l'homosexualité. Mais ses parents informés par sa sœur tolèrent peu la situation et la pression au mariage redouble d'intensité. Mme B. subit un fort chantage de la part de sa mère au point de se voir contrainte de signer un engagement au mariage (voir encadré *supra*). Mme I. a déjà fait un premier coming out dans sa jeunesse, à 16 ans : ses parents lui ont dit alors qu'elle était trop jeune et ont tenté « d'effacer » cette possibilité de son esprit. Alors qu'elle était interne dans son lycée, ils l'ont obligée à revenir vivre à leurs côtés (et à multiplier ainsi les temps de transport : quatre heures aller et retour pour se rendre dans son établissement scolaire). Elle prend alors la décision de ne plus évoquer sa vie privée avec eux, mais lorsqu'ils apprennent qu'elle est lesbienne, à 24 ans, ils l'obligent à voir un psychiatre et à taire le sujet auprès des autres membres de la famille et connaissances. Sa mère interprète cette annonce comme l'expression d'un dysfonctionnement familial qui lui semble incompréhensible. Sa venue en France lui semble alors compromise. Cependant, la relative acceptation de son père lui permet tout de même de réaliser son projet, mais ses relations avec sa mère en sont fortement affectées. À distance, cette dernière insiste pour qu'elle trouve un conjoint. Par la suite, ses relations avec ses parents s'améliorent, le temps et la distance semblant les faciliter. Mme I. parle en définitive de relations presque « amicales » avec ses parents. De la même manière, les parents de Mme S. sont au courant de l'homosexualité de leur fille suite à l'échec d'un mariage de convenance (voir première partie). Après une première réaction difficile, ils acceptent mieux la situation mais à la fois ils enjoignent à leur fille de rester à distance – ce qui leur permet de garder la face plus facilement – et continuent de lui mettre une pression pour qu'elle ait un enfant, de préférence franco-chinois, qui légitimerait la mobilité et permettrait d'assurer une descendance.

De manière générale, la distance n'apparaît cependant pas comme ce qui facilite une éventuelle annonce, du moins à court terme. Ces réticences à révéler leur orientation sexuelle sont clairement explicitées par les enquêtées : elles tiennent tout d'abord au souhait de ne pas fragiliser leur situation économique. M. J., qui est arrivé en France à 23 ans et qui vient de terminer ses études au moment de l'entretien, le résume ainsi :

« Je ne veux pas le faire et créer de la tristesse. [...] Je ne suis pas assez confiant pour le dire maintenant, à cause de ma dépendance économique. Ils mettront du temps à accepter cette nouvelle. Cela comporte plus de risques que de bénéfices pour moi. »

Elles et ils sont nombreux·ses à dépendre entièrement ou partiellement de leurs parents sur le plan économique. Révéler son homosexualité et surtout tenter d'échapper à un projet de mariage hétérosexuel représente un danger : celui de voir ses relations familiales se détériorer et d'altérer les formes de soutien économique. Ce double enjeu est loin d'être anodin, car en cas de moindre soutien économique parental, le risque est de devoir consacrer plus de temps à des activités rémunérées. Pour les étudiant·es, dont le mode de vie est le plus sensible au soutien familial, cela peut signifier une forte pression sur le temps de travail universitaire, voire la remise en question de leur réussite scolaire. Beaucoup mentionnent ainsi la nécessité d'avoir un « travail stable », une « indépendance économique » avant d'envisager tout coming out.

Sur un plan plus relationnel, le risque est celui d'un fort isolement. Les premiers temps de la mobilité sont parfois caractérisés par un fort sentiment d'isolement (à l'image de Mme B. qui se sent « orpheline » dans les mois consécutifs à son arrivée). Si ce risque d'isolement est moins fort pour les étudiant·es qui intègrent souvent d'abord des classes de français dans des institutions aux côtés d'autres personnes dans des situations similaires, cela ne garantit pas la naissance d'amitiés. Plusieurs enquêté·es relatent d'ailleurs des expériences d'homophobie dans ce cadre. Pour les non-étudiant·es qui ont un mode de vie moins collectif (pas de vie liée aux sociabilités universitaires) et qui sont plus enclins à l'isolement lorsqu'ils n'ont pas de famille en France, le risque de la solitude est accru. M. E. raconte ainsi qu'après l'annonce de son homosexualité à sa famille en Chine (sœur puis parents), les relations se sont interrompues ou sont devenues intermittentes. Son cadre professionnel – qui l'occupe presque en permanence – n'est pas propice à un coming out, chose qui lui semble indispensable pour nouer des amitiés. Il ressent ainsi un isolement considérable, malgré un investissement ponctuel dans des activités associatives.

Ainsi, faire part de son orientation sexuelle expose à une altération des relations familiales, qui peut s'avérer particulièrement déstabilisante dans un contexte de distance et d'isolement, en particulier lorsque l'attachement à la famille demeure très fort. Plusieurs femmes et hommes de l'enquête recréent des réseaux de soutien et de sociabilité après leur arrivée en France, mais le processus est parfois long, ce qui invite plutôt à patienter pour faire toute annonce d'homosexualité ou évoquer un·e partenaire de même sexe. Dans certains cas, une telle démarche est même perçue comme inutile et susceptible d'avoir plus d'effets négatifs que positifs. Mme K. qui décrit ses parents comme particulièrement conservateurs et « trop Chinois³⁷ » n'envisage pas cette annonce comme une nécessité, bien qu'elle ait une relation stable, n'y voyant pas de bénéfice particulier. M. H. (28 ans au moment de l'enquête), qui a de bonnes relations avec ses parents, considère que ce serait les attrister inutilement : « Pour l'instant, je n'y songe pas. Si un jour j'ai un travail stable ou un compagnon stable, j'y réfléchirai. » De manière assez classique, c'est la perspective d'une vie en couple qui pourrait modifier la donne, le fait d'être célibataire étant parfaitement compatible avec le silence sur l'homosexualité avec des personnes qui vivent loin.

La question du coming out se pose aussi pour des relations non traversées par des enjeux économiques. Si une plus grande visibilité est souvent à l'œuvre avec les personnes côtoyées en France (à moins qu'elles aient des relations privilégiées avec des proches de la famille ou qu'elles soient perçues comme hostiles), la situation est différente en ce qui concerne des connaissances plus anciennes. Plusieurs enquêté·es s'interrogent sur l'opportunité d'en parler aux ami·es qui vivent en Chine. Le relatif silence sur leur vie privée contribue à un affaiblissement relationnel : alors que certain·es de leurs ami·es parlent de leur vie de famille,

³⁷ Le terme désigne ici tout particulièrement l'attachement au système matrimonial décrit en première partie. Nous revenons infra sur cet étiquetage qui est souvent à l'œuvre dans les propos des personnes du corpus. Il est convoqué pour désigner les parents, mais aussi des partenaires ou conjoint·es potentiels.

de leur mariage, de leur enfant à naître, les enquêté-es envisagent plus difficilement de leur parler de leur propre vie privée. Ce faisant, le coût de la mobilité pour des personnes gays et lesbiennes est accru par rapport aux migrant-es hétérosexuel·les : certaines relations amicales sont plus susceptibles de s'affaiblir. Pour les grands-parents, la question se pose rarement, quelles que soient l'intensité des relations et la proximité effective. Les enquêté-es indiquent que c'est inutile même quand elles et ils ont été élevé-es par leurs grands-parents (M. H. par exemple précise : « je ne ferai jamais de coming out auprès de ma famille élargie, ce n'est pas nécessaire ») et, dans certaines situations, les grands-parents ne comprendraient pas de quoi il s'agit, tant l'homosexualité a été effacée des formes de sexualité en Chine.

Dans leur article sur le coming out en France et aux États-Unis, Michael Stambolis Ruhstorfer et Abigail Saguy (2014) mentionnent le fait que le terme « coming out » revêt des significations différentes dans les deux pays, mais que le processus d'annonce, de divulgation de l'homosexualité, s'il n'est pas tout à fait qualifié dans les mêmes termes, correspond à des réalités relativement similaires. Il semble qu'il en soit autrement pour une partie des jeunes Chinois-es rencontrés dans cette enquête. C'est un sentiment d'hétérogénéité qui domine à la lecture des parcours individuels : une partie du corpus semble acquise à cette nécessité du coming out. Elle en parle parfois en ces termes, ce qui est révélateur de la diffusion internationale des notions américaines relevant de la sphère LGBT. Cette intention est animée par ce qui représente le cœur de la démarche du coming out : avoir un soi unifié et non jouer des saynètes différentes avec ses proches et interlocuteurs selon qu'on évoque ou masque sa sexualité. Mme Q le mentionne ainsi :

« Je trouve que ce qui est une chose absolument nécessaire c'est de rencontrer ma compagne, ma famille et de m'accepter moi entière, partager ma joie et mon bonheur. Pour obtenir ça et pour soulager la pression pour que je me marie avec un homme et aie un enfant, le coming-out est nécessaire. »

Mais pour une partie des personnes de l'étude, cet objectif n'a rien d'un impératif catégorique, d'autant moins sous la forme d'une annonce formalisée. Il apparaît plus comme une norme imposée qui ne semble pas adaptée à toutes les situations individuelles. Sur ce point, on peut faire également l'hypothèse d'une socialisation progressive par le contexte d'accueil. Dans un premier temps, le coming out ne fait pas nécessairement sens, mais après plusieurs années en France, certain-es enquêté-es sont davantage socialisé-es à la logique du coming out « occidental » et l'envisagent d'autant plus qu'il est désormais une norme³⁸ qui pèse fortement sur les individus.

³⁸ Nous avons comparé, pour le contexte français, la connaissance de l'homosexualité par les proches à partir de trois enquêtes Presse Gay (1995, 2004 et 2011). Ces enquêtes – qui invitent à des précautions d'usage pour des raisons méthodologiques (voir Velter, 2007 ; Rault, 2011) – montrent que les jeunes font beaucoup plus souvent part de leur homosexualité à leurs proches dans les années 2010 qu'ils ne le faisaient dans les années 2000 et plus encore 1990.

Ethnicisation et racisme : l'expérience de rapports sociaux de race

La mobilité internationale constitue enfin une expérience particulière pour beaucoup d'enquêtés parce qu'elle les expose de manière inédite à des rapports de race. Ces expériences prennent différents visages, entre un racisme qui est rencontré par les migrantes chinoises en général et qui n'est pas exclusif aux personnes du corpus étudié, et des phénomènes qui renvoient plus précisément à la sexualité. Ces derniers peuvent être rapprochés de ceux mis en évidence par des recherches nord-américaines qui se sont intéressées à l'expérience de personnes migrantes LGBT venant de pays d'Amérique latine (voir notamment : Acosta, 2008 et 2010 ; Adam *et al.*, 2015 ; Asencio 2009 ; Asencio, Acosta, 2009 ; Carrillo, 2018 ; Fournier *et al.*, 2018, Morales *et al.*, 2013 ; Munro *et al.*, 2013).

L'expérience inédite d'un racisme ordinaire

C'est tout d'abord un racisme ordinaire que plusieurs enquêtés rencontrent : moqueries, interpellations abusives, dénigrement de leur accent, préjugés, accusations de communautarisme, de manque d'éducation (Wang, 2017a ; Chuang, 2021). Nombreuses sont ces expériences qui contribuent à ternir, parfois fortement, l'expérience de la mobilité. Mme C. fait état de son expérience dans l'entretien approfondi :

« Bien sûr, j'ai subi beaucoup de discriminations, surtout dans les rues. Il y a des gens qui te parlent sans raison le chinois ou qui te disent des phrases soi-disant en chinois à leurs yeux. On te hurle parfois en disant "Chinoise", etc. Si on pense à tout ça, c'est vraiment injuste pour les Asiatiques d'autres pays asiatiques, parce qu'ils ne sont pas chinois. Donc, il y a beaucoup de ce genre de cas à cause de notre visage. En plus, si ça se passe le soir, c'est assez terrifiant. »

Ces expériences sont loin d'être réservées aux enquêtés LGBT, Mme C. mentionne qu'elles tendent à concerner toutes les personnes asiatiques, elles sont exacerbées pour les Chinois-es parfois associés abusivement à un État et une puissance économique qui suscitent les appréhensions de leurs interlocuteurs. Mais certaines de ces expériences de racisme semblent plus spécifiques aux jeunes LGBT quand ils ou elles sont visibles en tant que tel·les. Mme C évoque ainsi avoir été la cible d'injures racistes sans raison explicite, alors qu'elle se promenait avec sa compagne dans Paris, la tenant par la main. Il est possible que le sentiment homophobe ressenti par Mme C. trouve en réalité son expression dans un racisme banalisé. Les luttes LGBT sont parvenues à faire de l'homophobie une question politique et à « inverser la question homosexuelle³⁹ » (Fassin, 2005) rendant moins tenable la parole homophobe. En revanche, un racisme ordinaire continue de s'exercer explicitement vis-à-vis des personnes chinoises et sa transformation en objet de lutte politique semble plus récente⁴⁰.

Outre ces interactions, des personnes de l'enquête mentionnent également leur étonnement voire leur malaise d'avoir rejoint une société spatialement ségréguée et hiérarchisée. M. M. mentionne ainsi ses sociabilités depuis son arrivée en France : elles ont toujours été plus faciles avec d'autres personnes étrangères ou des personnes racisées :

« Dans la ville A., je me suis fait des amis chinois, dans la ville B., j'avais beaucoup d'amis asiatiques. J'étais proches d'étrangers : Coréens, Chinois là-aussi, Latinos... Les Français, c'était plutôt des descendants

³⁹ Au sens où la parole hétérosexiste, qui était la norme il y a deux décennies, est aujourd'hui réprouvée (ce qui n'empêche pas qu'elle demeure sous diverses formes et cohabite avec une acceptation de principe de l'homosexualité).

⁴⁰ Voir Lebaill, Chuang, 2020

d'immigrés, des "deuxième génération" de l'immigration, Caribéens... Mais les Caucasiens n'avaient pas très envie de nouer des relations avec nous... ».

Il lie cette exclusion au fait que la France est toujours dans une situation postcoloniale qui distingue et hiérarchise les appartenances :

M. M. : Je pensais que la période de la colonisation était passée... Mais je trouve que... on est dans une période postcoloniale... Les Caucasiens français sont très fermés et on refait une pyramide de classement selon la race. Avant j'avais l'image des occidentaux comme des personnes égales, attachées à liberté, égalité. Mais en fait, c'est un mensonge.

Enquêteur : comment vous avez réalisé ça concrètement ?

M. M. : Ça vient de mes expériences à l'école, avec mes camarades, avec des collègues. Beaucoup d'expériences. Je ne suis pas toujours resté chez moi. Mais chaque expérience est critique... Comme à l'université B., mes collègues étaient assez séparés. Les Caucasiens, les étrangers, les Noirs, les Arabes étaient séparés. Il n'y a pas de contacts entre les groupes. Et puis mes collègues... Avant, j'ai travaillé dans un grand magasin... Ils étaient sympas, mais pas proches.

Entre infériorisation et fétichisme

Cette forme d'ethnisation est parfois également à l'œuvre plus directement dans le domaine de la sexualité, en particulier pour les hommes gays. Elle peut prendre deux visages opposés : l'évitement et la fétichisation. Dans la première logique, c'est l'expérience d'un rejet lié aux origines qui est à l'œuvre.

M. M. mentionne ce rejet qu'il ressent aussi dans la sphère plus intime :

« En Chine, je suis populaire. Je vais avoir une sorte de puissance sexuelle. Mais ici non. C'est quoi la différence entre la Chine et ici ? Je trouve que les mecs caucasiens ont un grand pouvoir sexuel. Ils peuvent choisir les filles asiatiques, les Arabes, Latinos... Mais nous, on n'a pas ce choix. Il y a encore l'influence de la colonisation. Depuis le début en France, j'ai ressenti ça. Chaque fois que tu fais une rencontre. Il n'y a pas d'intérêt pour des vies différentes, des cultures différentes, des... Chaque fois que je prends contact... Cette inégalité, ça vient de la langue. Je dois... Pour eux, c'est un problème si je ne peux pas parler français. Mais c'est normal, je suis étranger ! Les gens vont se moquer de moi. Ça arrive tout le temps. La langue, la culture, c'est surtout ça. »

En France, il ressent un véritable déclassement qu'il dit ressentir parce qu'il ne correspond pas aux canons de masculinité en vigueur :

« Il y a aussi une différence entre les filles et les garçons. Ce n'est pas la même expérience. Les filles asiatiques sont populaires pour les Français. Les mecs non. Les mecs asiatiques sont plutôt... pour une question de masculinité, pas très populaires en France. »

Ce sentiment, s'il est loin d'être exprimé par tous les hommes du corpus, se retrouve parfois de manière plus euphémisée et moins théorisée dans d'autres propos. Il fait écho à des travaux sur les masculinités asiatiques en contexte occidental qui ont pu souligner un stéréotype dépeignant les hommes asiatiques comme « intellos, introvertis et efféminés⁴¹ ». Le phénomène d'évitement a également été observé dans le cadre de travaux sur des applications de rencontre qui donnent à voir, dans certains profils d'utilisateurs, des mentions expresses du type « pas d'asiatique » et pouvant concerner d'autres minorités racisées (voir par exemple Nakamura *et al.*, 2013). On peut faire l'hypothèse que cette hiérarchie, qui repose sur des apparences physiques et des formes de présentation de soi, est renforcée par certaines normes, qui valorisent et véhiculent des types de capitaux corporels susceptibles de

⁴¹ « Nerdy and effeminate » selon Kam Louie (2017).

représenter une violence symbolique pour celles et ceux qui s'en éloignent, mais aussi d'avoir des effets concrets sur les conditions de rencontre.

Une autre expression de la minoration rencontrée dans l'enquête est symétrique de cet évitement : il s'agit d'un phénomène de fétichisme racial. Plusieurs personnes de l'enquête – plutôt des hommes gays – le mentionnent à travers le récit de leur trajectoire et de leurs expériences dans le domaine de la sexualité et de la conjugalité. Le phénomène renvoie à une préférence marquée envers un groupe ethno-racial. Il est fondé sur des stéréotypes ethnosexuels au sens où sont prêtées aux individus du groupe en question des caractéristiques sexuelles qui fondent cette préférence. C'est donc une forme de désindividualisation et de dépossession de soi qui est ainsi à l'œuvre. Elle s'exprime, pour les hommes du corpus qui font part de ce phénomène, par une hypersexualisation dont ils sont la cible et une réduction à un objet sexuel alors qu'ils aspirent précisément à autre chose qu'une seule interaction sexuelle sans lendemain.

Mr E. fait part de ce type d'expérience. La découverte d'un milieu gay qui pratique une sexualité récréative provoque chez lui une certaine aversion : alors que celle-ci est fondée sur une dissociation entre sentiments et sexualité, lui dit ne pouvoir envisager un rapport sexuel que lorsqu'il est animé par un sentiment amoureux. En miroir, il considère le milieu gay qu'il découvre en France comme étant « décadent, chaotique et lubrique ». La complexité de sa trajectoire intime vient du fait que, d'un côté, il continue d'avoir cet idéal d'une relation qui combine sexualité et sentiments et, d'un autre, il est amené, pour faire des rencontres, à fréquenter des espaces (réels ou virtuels) qui sont largement structurés autour de sociabilités strictement sexuelles (sites internet, applications, saunas, etc.), même s'ils sont parfois fréquentés par des personnes qui nourrissent d'autres perspectives. Ses rencontres sont ainsi soumises à un de sélection qui vise à écarter les personnes qui sont exclusivement dans une optique sexuelle :

« Je vais d'abord rencontrer une fois. Je vais observer leurs expressions et leurs comportements. Après cette phase d'observation, je réussirai à savoir ce qu'ils veulent exactement. Parce que quand on rencontre certaines personnes, une fois suffit pour savoir ce qu'elles veulent réellement. Des hommes te regardent tout de suite avec désir et ils vont te toucher sans ton accord. »

D'autres enquêtés mentionnent leur sentiment d'être constamment réduits à un rôle de partenaire sexuel ponctuel, sans qu'aucune perspective relationnelle ne soit envisageable alors que celle-ci correspond à leurs aspirations. M. T., qui fait partie du groupe des « affirmé-es » avant la mobilité, note un contraste entre ses expériences antérieures (en Chine) et les plus récentes. Alors qu'il avait des expériences de couple auparavant, il n'en a plus aucune depuis son arrivée en France. En revanche, il a eu un nombre de partenaires très important, en particulier avec des hommes qui se disent hétérosexuels, rencontrés par des applications. Il ne vit pas positivement cette sexualité récréative et dit plutôt la subir.

Cette fétichisation apparaît ainsi genrée. Les hommes gays du corpus relatent plus ces expériences que les femmes lesbiennes. Comment expliquer cette observation ? On peut faire l'hypothèse qu'elle résulte de plusieurs mécanismes étroitement liés. Intervient en premier lieu la place de la sexualité dans les interactions. Dans les travaux sur les minorités de sexualité, la place de la sexualité apparaît plus centrale dans les parcours gays que dans les parcours lesbiens. Le rôle des espaces de rencontre tend à l'accentuer. On retrouve ici deux logiques mises au jour par la littérature sociologique. Les recherches sur le choix des partenaires sexuels pendant la jeunesse montrent notamment que les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes sphères de « recrutement » de leurs partenaires : là où les premiers rencontrent leurs partenaires dans des cercles proches et du quotidien, les secondes donnent à voir des espaces de recrutement plus larges, comme si elles étaient plus stratégiques dans le choix de leurs

partenaires (voir Bozon, Rault, 2012). Ce dernier mécanisme semble être le fruit de deux aspects qui sont intriqués. D'une part, la respectabilité des filles est socialement construite sur leur sexualité, c'est pourquoi il est préférable qu'elles n'investissent pas des lieux du quotidien pour leurs rencontres. D'autre part, elles sont davantage socialisées à une articulation entre sexualité et conjugalité, là où la dissociation est davantage admise pour les hommes. Cette distinction permet de comprendre pourquoi les femmes du corpus recrutent davantage leurs partenaires *via* des réseaux (notamment des réseaux amicaux fondés sur des supports numériques comme Wechat ou QQ) et pourquoi les hommes, outre ces mêmes supports, investissent également plus massivement des espaces publics LGBT (bars, clubs, saunas etc., nettement plus nombreux pour les hommes que pour les femmes) et des applications de rencontre. Lorsque ces dernières existent pour les femmes, elles sont moins axées sur la seule perspective de faire des rencontres sexuelles. Au-delà de cette distinction par le média utilisé, c'est la nature même des espaces de rencontre qui varie considérablement selon le sexe. Pour les femmes, ces réseaux permettent surtout de rencontrer des femmes au profil relativement similaire, qui rejoignent ces groupes justement parce qu'ils sont fondés sur le fait d'être une femme chinoise lesbienne en France. On ne trouve pas l'équivalent pour les hommes qui ont davantage recours aux applications. Si certaines d'entre-elles – une en particulier – sont fortement investies par des hommes asiatiques, la plupart des applications les mettent au contact d'une très grande diversité de profils, en particulier une application états-unienne aujourd'hui hégémonique. La fréquentation de tels espaces de sociabilités contribue ainsi à structurer une partie des rencontres faites par les jeunes du corpus. Et à rendre possible, surtout pour les hommes, des expériences d'ethnisation et de fétichisme racial, notamment pour ceux dont les rencontres dépendent le plus fortement de ce type d'espace (les plus isolés sur un plan relationnel, qui n'ont pas de réseaux de sociabilités comme les étudiants ou anciens étudiants peuvent en avoir par exemple⁴²).

Le sens des catégories ethniciantes pour les enquêtés

Les femmes et les hommes du corpus mobilisent également des catégories ethniciantes dans les questionnaires et les entretiens réalisés. En particulier, elles et ils sont nombreux à utiliser les expressions « trop chinois » ou « très chinois » pour désigner d'autres personnes, notamment des partenaires, conjoints effectifs ou potentiels. Quel sens donner à ces catégories qui peuvent, au premier abord, s'apparenter à une reproduction de catégorisations hiérarchisantes ? Elles n'ont pas le même sens que les catégories ethnoraciales qui sont à l'œuvre dans les phénomènes de fétichisation ou dans les stéréotypes sexuels fondés sur la couleur de la peau et l'apparence (même si elles participent de la négation d'une hétérogénéité). Employés par les femmes et hommes de l'enquête, ces qualificatifs renvoient à des manières de voir, des systèmes de valeurs qui sont prêtés ou associés aux individus. Elles traduisent aussi un certain « déplacement » vécu par les enquêtés déjà avant la migration et souvent une certaine acculturation qui les conduit à produire de telles catégorisations.

Mme C. utilise cette catégorisation pour désigner ce qu'elle considère comme étant un conservatisme typiquement chinois, qui combine un attachement à la norme matrimoniale mais aussi la défense d'un mode de vie plutôt ascétique. Celui-ci consiste à défendre un quotidien fondé sur la prévoyance et l'épargne et une planification sur le long terme des étapes de la vie. Elle découvre qu'il y a un cercle de femmes lesbiennes chinoises en France (lalas) mais que celui-ci est très petit. Elle préfère rencontrer

⁴² Ce qui ne signifie pas que les étudiant-es n'utilisent pas ces supports – ils sont nombreux à la faire, mais ils disposent d'autres cadres de sociabilités.

des femmes qu'elle nomme asiatiques plutôt que chinoises car elle considère qu'elles ne sont pas imprégnées d'un même ethos culturel et politique. Ce phénomène est aussi une expression du processus de subjectivation que nous avons déjà abordé : il s'agit de construire un nouveau mode de vie par la mise à distance de valeurs associées à l'avant-mobilité. Mais cela n'est pas toujours exempt d'ambiguïté pour les enquêtées, qui disent ainsi peiner à trouver leur place :

« Par rapport aux Français, je trouve que je suis assez traditionnelle. Par exemple, je trouve que le mariage est très important. Je suis d'accord avec pas mal de valeurs traditionnelles de ce type. Mais par rapport aux Chinois, je suis plus ouverte et ils n'arrivent pas à me comprendre. Je suis entre les deux. » (Mme O.)

Ce sentiment de vivre dans une position intermédiaire est fréquent (voir notamment Wang, 2015 ; Chuang, 2016 ; Attané *et al.*, 2021) et elle est caractéristique des expériences de nombreux·ses migrant·es (Sayad, 1999). Mais dans le cas des jeunes LGB rencontrés pour cette enquête, ce décalage est renforcé par une sexualité minoritaire.

Pour autant, ce n'est pas toujours une mise à distance qui est exprimée dans les questionnaires et entretiens. Certaines personnes de l'enquête – plutôt des hommes, mais cette observation gagnerait à être confortée par une enquête plus vaste –, expriment leur souhait de rencontrer plutôt des hommes chinois. Il est possible que cela soit précisément une résultante du phénomène de fétichisation évoqué ci-dessus. On peut faire également l'hypothèse, pour les femmes comme pour les hommes, qu'il s'agit d'une question de script sexuel : faire part à l'enquêtrice d'une « préférence » pour un partenaire chinois renvoie moins à une préférence ethnoraciale qu'au fait de se projeter dans des valeurs socioculturelles familières et dans un script sexuel considéré *a priori* comme connu. C'est une manière de recréer de la familiarité dans un contexte qui crée de la vulnérabilité.

Notre enquête met ainsi au jour la spécificité des trajectoires migratoires des personnes de minorités sexuelles, en particulier homosexuelles. Si leurs expériences présentent des similitudes d'une part avec celles des personnes chinoises qui vivent en France, d'autre part avec celles des minorités sexuelles, elles se distinguent par les effets de leur sexualité sur leur installation. La combinaison de ces deux dimensions engendre des expériences spécifiques.

L'enquête montre en particulier que la mobilité internationale est difficile surtout dans les premiers temps et ce, pour des raisons linguistiques, économiques, relationnelles et c'est un certain désenchantement qui marque parfois les premiers mois, voire les premières années en France. L'expérience de la mobilité est particulièrement complexe pour les personnes disposant de peu de ressources matérielles.

Par ailleurs, notre enquête rend compte de disparités d'expériences entre hommes et femmes dans le domaine de la conjugalité, aspect qui a été peu développé dans ce rapport. Alors que plusieurs hommes de notre corpus sont en couple avec un homme né en France, cette situation est marginale parmi les femmes. Cette observation fait écho aux rares statistiques disponibles sur ce point, notamment celles issues de l'enquête Famille et logements (INSEE, 2011), qui rendaient compte d'un nombre de couples

binationaux nettement moins important parmi les couples de femmes que parmi les couples d'hommes. Les modifications récentes apportées au recensement de la population et qui permettent d'étudier désormais les couples de même sexe (Algava, Hallépée, 2018) pourront permettre d'aborder cette question avec les outils de la sociologie quantitative. Concrètement de telles disparités entre les femmes lesbiennes chinoises et les hommes gays chinois d'une part, les femmes hétérosexuelles chinoises d'autre part, signifient que les lesbiennes chinoises ont moins de ressources conjugales pour gérer leur situation, en particulier sur le plan administratif et les éventuels problèmes liés au droit de séjour.

La question d'un retour en Chine se pose parfois mais elle semble moins fréquente avec le temps. Et ce d'autant plus que les perspectives ne semblent pas favorables aux personnes LGBT en Chine même si leur situation s'est améliorée. L'information sur les minorités sexuelles et leurs communautés sont contrôlées et surveillées par l'État. Par ailleurs, la préoccupation politique majeure du vieillissement de la population et ses conséquences économiques marquent un retour à des politiques très natalistes (une politique favorisant la naissance d'un troisième enfant est actuellement mise en œuvre – voir Attané, 2022) et la centralité du mariage hétérosexuel est susceptible d'être renforcée. Cette actualité pourrait s'accompagner d'un retour à la promotion d'une hétérosexualité procréatrice. Le processus de visibilisation amorcé en Chine il y a quelques années semble ainsi marquer le pas pour la génération étudiée dans notre enquête, en particulier sur internet. Support incontestable de cette visibilité, les espaces en ligne dédiés aux questions LGBT pourraient perdre du terrain. Se dessine un dilemme qui peut être complexe pour certaines jeunes, qui se sentent pris en étau entre une société dont l'ouverture vis-à-vis des minorités sexuelles semble compromise (la Chine) et certaines sociétés d'accueil traversées par des formes de racisme que la pandémie du Covid-19 a rendues plus visibles (Attané *et al.*, 2021 ; Chuang, 2021).

Tout se passe comme si le processus de subjectivation décrit par Yong Li dans sa recherche sur les étudiant-es chinois en France valait plus encore plus les jeunes LGBT de notre enquête : « Finalement, pour les jeunes Chinois que nous avons enquêtés, le potentiel transformateur de la mobilité pour études réside moins dans son rôle d'ascenseur social que dans sa force pour changer le projet de vie des migrants et corollairement leur définition de soi » (Li, 2020, p. 111). Ainsi la perspective d'un retour, fréquente à l'arrivée, est atténuée avec le temps, voire enterrée. La socialisation entamée depuis la mobilité engendre rarement ce désir de retour. En revanche, elle peut susciter le souhait d'une nouvelle mobilité, notamment vers des pays anglophones comme le Canada, le Royaume-Uni, les États-Unis, mais aussi vers des pays voisins de la France comme l'Espagne souvent considérés par les personnes de l'enquête comme plus respectueux des minorités, qu'il s'agisse de minorités sexuelles ou ethnoraciales.

Une manière de poursuivre une telle enquête pourrait consister à mettre en œuvre une démarche longitudinale, permettant de retracer plus finement les expériences de la migration, tant dans leurs dimensions objectives que subjectives, ce qu'une enquête rétrospective peine à faire apparaître de façon satisfaisante. Un enjeu particulier consisterait à surreprésenter les personnes non étudiantes, chose qu'il nous a été difficile de réaliser, probablement parce que les étudiant-es sont les personnes les plus visibles. De la même manière, un prolongement utile à une telle enquête consisterait à déplacer la focale sur d'autres groupes de personnes qui connaissent une mobilité internationale que les jeunes chinois-es. Cette approche permettrait à la fois de nourrir une sociologie des migrations qui prend peu en compte les questions de sexualité (notamment les minorités sexuelles) dans ses travaux. Elle représenterait également un apport pour les études des minorités sexuelles : si la question des mobilités a été très tôt

abordée par les recherches en histoire et en sociologie sur les minorités sexuelles, ce sont surtout des migrations infranationales qui ont été étudiées, et non internationales.

Bibliographie

Acosta Katie L., 2010, « "How could you do this to me ?" How lesbian, bisexual and queer latinas negotiate sexual disclosure with their families », *Black Women Gender and Families*, n° 1 , vol. 4, p. 63-85.

Acosta Katie L., 2008, « Lesbianasin the borderlands: Shifting identities and imagined communities », *Gender & Society*, n° 5, vol. 22, p. 639-659.

Adam, Barry D., Rangel, J Cristian, 2015. «The post-migration sexual citizenship of Latino gay men in Canada », *Citizenship Studies*, 19 (6-7), 682-695. <https://scholar.uwindsor.ca/socanthpub/13> (sur ultrap)

Akin Deniz, 2016, « Queer asylum seekers : translating sexuality in Norway », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°3, vol. 43, p. 458-474.

Algava Elisabeth, Hallépée Sébastien, 2018, *Estimer les effectifs de couples de personnes de même sexe au recensement : expérimentation d'une solution de validation du sexe par le prénom*, Document de travail F1807, INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales.

Amari Salima, 2012, « Des lesbiennes en devenir. *Coming out*, loyauté filiale et hétéronormativité chez descendantes d'immigrant·e·s maghrébin·e·s », *Les Cahiers du genre*, n° 53, p. 55-75.

Amari Salima, 2016, *Lesbiennes de l'immigration. Construction de soi et relations familiales*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

Asencio Marysol. "Migrant Puerto Rican Lesbians: Negotiating Gender, Sexuality, and Ethnonationality." *NWSA Journal*, vol. 21 no. 3, 2009, p. 1-23. *Project MUSE* muse.jhu.edu/article/369864.

Asencio, Marysol, Acosta, Katie, 2009, « Migration, gender conformity, and social mobility among Puerto Rican sexual minorities » *Sexuality Research and Social Policy*, 6(3), p. 34-43. <https://doi.org/10.1525/srsp.2009.6.3.34>

Attané Isabelle, 2010, *En espérant un fils. La masculinisation de la population chinoise*, Paris INED éditions.

Attané Isabelle, 2010, « Naître femme en Chine : une perspective démographique », *Travail, genre et sociétés*, n° 23, p. 35-59.

Attané Isabelle, 2012, Notice « Chine », in Janine Mossuz-Lavau, *Dictionnaires des sexualités*, Robert-Laffont, Paris.

Attané Isabelle, Chuang Ya-han, Santos Aurélie, Wang Su, 2021, « Immigrés et descendants d'immigrés chinois face à l'épidémie de Covid-19 en France : des appartenances malmenées », *Critique Internationale*, n° 91, p. 137-159.

Attané, 2022, «Trois enfants pour tous en Chine ? », *Population et Sociétés*, n°596.

Bajos Nathalie, Beltzer Nathalie, 2008, « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », in Bajos Nathalie, Bozon Michel (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, p. 243-272.

Beauchemin Cris (coord.), 2015, *Population*, n° 1, vol. 70, Dossier « Migration entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) », p. 7-162.

Beraha Richard, 2012, *La Chine à Paris. Enquête au cœur d'un monde méconnu*, Paris, Robert Laffont.

Bonvalet Catherine, Lelièvre Eva (dir.), 2012, *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographie et Entourage*, Paris, Éditions de l'INED.

Bozon Michel, Rault Wilfried, 2012, « De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse », *Population*, n° 3, vol. 67, p. 453-490 (www.cairn.info/revue-population-2012-3-page-453.htm).

Brooks Rachel, Waters Johanna, 2011, *Student mobilities, Migration and Internationalization of Higher Education*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 196p.

Busscher Pierre-Olivier de, Mendès-Leite Rommel, Proth Bruno, 1999, « Lieux de rencontre et back-rooms », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 128, p. 24-28.

Carrillo, Héctor. 2018. *Pathways of Desire: The Sexual Migration of Mexican Gay Men*. University of Chicago Press.

Cattelain, Chloé, et al., 2005, « Les Déclassés du Nord. Une nouvelle migration chinoise en France », *Revue européenne des migrations internationales*, 21 (3), pp. 27-52.

Cervulle Maxime, Testenoire Armelle, 2012, « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour. Introduction », *Les cahiers du genre*, n° 53, p. 5-17.

Chauncey George, 2003, *Gay New York (1890-1940)*, Paris, Fayard.

Chetcuti Natacha, 2010, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot.

Chuang Ya-Han, 2013, « Les "aventuriers" et les "naufragés" : deux types d'immigrés chinois à Paris, ou une face cachée du miracle chinois », *Migrations Société*, n° 149, 2013, p. 175-190.

Chuang Ya-Han, 2013, « Émergence et régression d'une enclave urbaine : les grossistes chinois dans l'Est Parisien », *Migrations Société*, n° 149, 2013, p. 191-208.

Chuang Ya-Han, 2015, *Migrants chinois à Paris. Au-delà de l'« intégration » : la formation politique d'une minorité*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Sorbonne.

Chuang Ya-Han, 2016, « Grandir dans une communauté commerçante. Les choix professionnels de jeunes issus de familles d'entrepreneurs wenzhou », *Hommes & Migrations*, n° 1314, p. 53-61.

Chuang Ya-Han, 2021, *Une minorité modèle ? Chinois de France et racisme anti-Asiatiques*, Paris, La Découverte.

Courduriès Jérôme, 2011, *Être en couple (gay). Conjugalité et homosexualité masculine en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Descoutures Virginie, 2010, *Les mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France.

Descoutures Virginie, Digoix Marie, Fassin Eric, Rault Wilfried (dir.), 2008, *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Paris, Autrement.

Dhoest Alexander, 2018, « Learning to be gay. Sexual minority refugee identities and narratives in Belgium », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, n°7, vol. 45, p. 1075-1089.

Du Juan, 2018, *Entre solidarité et exploitation : Marches ethniques du logement et du travail et insertion urbaine des migrants chinois en banlieue parisienne*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Sorbonne Paris Cité.

Durand Mickaël, 2020, *Homopoliticus : socialisation politique et construction du rapport au politique des gays et lesbiennes en France*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'études politiques de Paris.

Eklund Lisa, Isabelle Attané, 2017, « Marriage squeeze and mate selection in China », in Zang Xiaowei Zhao, Lucy Xia (dir.), *Handbook on the Family and Marriage in China*, Edward Elgar Publishing, p. 156-175.

Eribon Didier, 1999, *Réflexion sur la question gay*, Paris, Le Seuil.

Fassin Eric, 2005, *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Éditions. Amsterdam.

Fournier Claudia, Hamelin Brabant Louise, Dupéré Sophie, Chamberland Line, 2018, « Lesbian and gay immigrants' post-migration experiences. An integrative literature review », *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, n° 3, vol. 16, p. 331-350

Giraud Colin, 2014, *Quartiers gays*, PUF, Paris.

Giraud Colin, 2016, « La vie homosexuelle à l'écart de la visibilité urbaine. Ethnographie d'une minorité sexuelle masculine dans la Drôme », *Tracés*, n° 30, p. 79-102.

Hamel Christelle, 2012, « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine », *Agora débats/jeunesses*, n° 60, p. 93-105.

Hamel Christelle, Lhommeau Bertrand, Pailhé Ariane, Santelli Emmanuelle, 2016, « Former un couple en contexte multiculturel », in Beauchemin C. et al. (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, INED, p. 291-322.

Hong Tao, Monteil Lucas, 2017, « LGBT, chinois.e.s et connecté.e.s », *La vie des idées* [\[en ligne\]](#).

Jamid Hicham, Kabbanji Lama, Levatino Antonina, Mary Kevin, 2020, « Les migrations pour études au prisme des mobilités sociales », *Migrations Société*, n° 180, p. 19-35.

Kam Lucetta Yip Lo, 2013, *Shanghai Lalas: Female Tongzhi communities and Politics in Urban China*, Hong Kong, Hong Kong University Press.

Kong Travis S. K., 2016, « The sexual in Chinese sociology : homosexuality studies in contemporary China », *The Sociological Review*, n° 3, vol. 64, p. 495-514.

Le Bail Hélène, Chuang Ya-Han, 2020, « From online gathering to collective action at the criminal court », *Journal of Chinese Overseas*, n° 16, p. 215-241.

Lévy Florence, 2005, Les femmes du Nord de la Chine, une migration au profil atypique », *Hommes & migrations*, n° 1254, p. 45-57.

Lévy Florence, 2019, « "Il me donne des papiers, je le sers." Dons et contre-dons dans les couples franco-chinois », *Journal des anthropologues*, n° 156-157, p. 83-104.

Lévy Florence, Lieber Marylène, 2009, « La sexualité comme ressource migratoire. Les Chinoises du Nord à Paris », *Revue française de sociologie*, no 4, vol. 50, p. 719-746.

Li Yong, 2020, « Le paradoxe de la mobilité. Les évaluations subjectives des trajectoires postuniversitaires des diplômés chinois en France », *Migrations Société*, n° 180, p. 97-112.

Li Zhipeng, 2017, *La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers-Migrinter.

Liu Jenny X., Choi Kyung, 2006, « Experiences of social discrimination among men who have sex with men in Shanghai, China », *AIDS Behav*, n° 4, vol. 10, p. 25-33.

Long Laurent, 2003, Notice « Chine », in Louis-Georges Tin, *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, p. 91-94.

Louie Kam, 2017, « Asian masculinity studies in the West : From minority status to soft power », *Asia Pacific Perspectives*, no 1, vol. 15, p. 4-13.

Lucchini Giulio, 2012, « Singularités de la migration chinoise en France », in Beraha Richard, *La Chine à Paris. Enquête au cœur d'un monde méconnu*, Paris, Robert Laffont, p. 243-272.

Meslay Gaëlle, 2020, *La reconnaissance sous contraintes. Le choix du mariage pour les couples de même sexe*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris Sorbonne.

Monteil Lucas, 2015, « De l'"Amour vieux-jeune". Âge, classe et homosexualité masculine en Chine post-maoïste », *Clio*, n° 42, p. 147-164.

Monteil Lucas, 2014, « Usages et articulations de la perspective des scripts dans l'étude de la construction de l'homosexualité en Chine post-maoïste », Intervention dans le cadre de la journée d'étude « Quarante ans après, que reste-t-il des scripts sexuels ? » Paris, AFS, INED (halshs-01551792).

Morales, A., Corbin-Gutierrez, E. E., Wang, S. C., 2013, « Latino, immigrant, and gay: A qualitative study about their adaptation and transitions », *Journal of LGBT Issues in Counseling*, n° 2, vol. 7, p. 125-142 (<https://doi.org/10.1080/15538605.2013.785380>).

Munro, L., Travers, R., St. John, A., Klein, K., Hunter, H., Brennan, D. and Brett, C., 2013, « A bed of roses? : exploring the experiences of LGBT newcomer youth who migrate to Toronto », *Ethnicity and Inequalities in Health and Social Care*, n° 4, vol. 6, p. 137-150 (<https://doi.org/10.1108/EHSC-09-2013-0018>).

Nakamura Nadine & alii, 2013, « "Hard to crack": Experiences of community integration among first- and second-generation Asian MSM in Canada », *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, no 3, vol. 19, p. 248-256.

Parish William L., Laumann Edward.O. and Mojola Sanyu.A., 2007, « Sexual Behavior in China: Trends and Comparisons », *Population and Development Review*, n° 4, vol. 33, p. 729-756.

Piché Victor (dir.), *Les théories de la migration*, Paris, Éditions de l'INED, coll. Les manuels « Textes fondamentaux ».

Pollak Michael, 1982, « L'homosexualité masculine, ou le bonheur dans le ghetto ? », *Communications*, n° 35, p. 37-55.

Poston D. L., Wong J. H. 2016, « *The Chinese diaspora. The current distribution of the overseas Chinese population* », *Chinese Journal of Sociology*, n° 3, vol. 2, p. 348-373.

Proth Bruno, 2002, *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Toulouse, Octares.

Qinzi Xu Kim, 2019, « Évolutions et déterminants de la primo-nuptialité en République populaire de Chine : une perspective historique », *Population*, n° 3, vol. 74, p. 219-250.

Rault Wilfried, 2009, *L'invention du Pacs*, Paris, Presses de Sciences Po.

Rault Wilfried, 2011, « Parcours de jeunes gays dans un contexte de reconnaissance. Banalisation des expériences ou maintien des singularités ? », *Agora débats/jeunesses*, n° 57, p. 7-22.

Rault Wilfried, 2016, « *Les mobilités sociales et géographiques des gays et des lesbiennes. Une approche à partir des femmes et des hommes en couple* », *Sociologie*, n° 4, vol. 7, p. 337-360.

Rault Wilfried, 2018, « La distance, une composante plus fréquente des relations conjugales et familiales des gays et des lesbiennes ? », in Imbert C. et al., *La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux*, Paris, Éditions de l'INED, coll. « Questions de population », p. 257-275.

Rault Wilfried, Lambert Camille, 2019, « Homosexualité, bisexualité : les apports de l'enquête Étude des parcours individuels et conjugaux », *Population*, n° 1-2, vol. 74, p. 173-194.

Régnier-Loilier Arnaud, 2018, « Faire couple à distance. Prévalence et caractéristiques », in Imbert C. et al., *La famille à distance. Mobilités, territoires et liens familiaux*, Paris, Éditions de l'INED, coll. « Questions de population », p. 165-193.

Rocca Jean Louis, 2000, « *La montée du chômage dans la Chine urbaine* », *Perspectives chinoises*, n° 59, p. 38-51.

Sayad, Abdelmalek, 1999, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Le Seuil.

Schiltz Marie-Ange, 1997, « Parcours de jeunes homosexuels dans le contexte du VIH. La conquête de modes de vie », *Population*, n° 6, vol. 52, p. 1485-1537.

Schiltz, Marie-Ange, 1998, « Un ordinaire insolite : le couple homosexuel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 125, p. 30-43.

Simon William et Gagnon John H., 2011, « Homosexualité : la formulation d'une perspective sociologique [1967] », *Genre, sexualité & société* [en ligne], Hors-série n°1.

Sinding Christina, Zhou Yanqiu Rachel, 2017, « Intimacy, identity and relationship in the accounts of Chinese immigrants to Canada : the contribution of narrative analysis », *Culture, Health & Sexuality*, n° 6, vol. 19, p. 653-666.

Stambolis-Ruhstorfer, Michael, 2013, « Labels of love. How migrants negotiate (or not) the culture of sexual identity », *American Journal of Cultural Sociology*, n° 3, vol. 1, p. 321-345.

Stambolis-Ruhstorfer Michael, Abigail C. Saguy, 2014, « How to describe it ? Why the term coming out means different things in the United States and France », *Sociological Forum*, n° 4, vol. 29, p. 808-829.

Tamagne Florence, 2000, *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris. 1919-1939*, Paris, Le Seuil, coll. « L'Univers historique ».

Velter Annie (dir.), 2007, *Rapport Enquête Presse Gay 2004*, Paris, Institut de veille sanitaire- ANRS.

Wang Simeng, 2015, « Des "soucis matrimoniaux" dans le contexte transnational. Le cas des migrants et des migrantes chinois qualifiés à Paris », *Migrations Société*, n° 157, p. 149-166.

Wang Simeng, 2017a, *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm.

Wang Simeng, 2017b, « Une mondialisation par le bas. Les daigous à Paris, des agents commerciaux intermédiaires entre producteurs français et consommateurs chinois ? », *Cultures & Conflits*, n° 108, p. 107-128.

Wang Simeng, 2017c, « La resocialisation politique de migrants internationaux et leurs prises de parole politiques : le cas de jeunes Chinois qualifiés à Paris », *Participations*, n° 17, p. 155-176.

Wang Simeng, 2017d, « La transformation des normes matrimoniales et familiales dans le contexte de migrations internationales. Le cas des Chinois "conjoints de Français" résidant en région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2-3, vol. 33, p. 273-300.

Xian Biao, Shen Wen, 2009, « International student migration and social stratification in China », *International Journal of Educational Development*, n° 5, vol. 29, p. 513-522.

Yang Xueyan, Isabelle Attané, Shuzhuo Li, Qunlin Zhang, 2012, « On same-sex sexual behaviors among male bachelors in rural China : Evidence from a female shortage context », *American Journal of Men's Health*, n° 2, vol. 6, p. 108-19.

Yun Gao, Florence Lévy, Véronique Poisson, 2006, « De la migration au travail. L'exploitation extrême des Chinois-e-s à Paris », *Travail, genre et sociétés*, n° 16, p. 53-74.

Annexes

Fiche résumée du questionnaire (un exemple avec parcours inventé)

Réalisée a posteriori, la fiche permet de visualiser l'ensemble de la trajectoire d'une personne enquêtée et de faire apparaître des moments clés, des bifurcations dans différentes sphères (scolaire, professionnelle, familiale, conjugale, sexuelle, mobilités géographiques) et éventuellement des intrications entre ces sphères.

Mme Z. 26 ans, nationalité chinoise

Année	Âge	Parcours résidentiel										Parcours scolaire	Parcours professionnel	Parcours sentimental	Parcours identitaire	
		Chine : Jiangxi, Yingtan (ville)	Père (1970)	Mère (1971)	Frère (1993)	Gp GMp	Amie	Couple chinois	Collègues	Famille de l'oncle						
1992.1	0	Chine : Jiangxi, Yingtan (ville)														
1993	1															
1994	2															
1995	3															
1996	4	Zhejiang, Wenzhou(ville)														
1997	5															
1998	6															
1999	7															
2000	8															
2001	9															
2002	10															
2003	11															
2004	12															
2005	13															
2006	14															
2007	15	Jiangxi, Yingtan (ville)										Entrée au lycée professionnel : infirmière				
2008	16															Commence à sentir des attirances pour les filles
2009	17															

Année	Âge	Parcours résidentiel								Parcours scolaire	Parcours professionnel	Parcours sentimental	Parcours identitaire	
2010	18	Wenzhou (ville) (2010.7-10) Shanghai hôtel (1 mois) puis colocation avec une amie (2010.11-2011.9)									Certificat - études achevées au lycée pro. - Suit des cours français organisés par l'agence intermédiaire spécialisée pour faire sortir des étudiants à Shanghai	Stage (sans convention), infirmière dans un hôpital privé (2010.7-10)		
2011	19	Shanghai (2010.11-2011.9) : hôtel (1 mois) puis colocation avec une amie <i>(Titre de séjour « étudiant » entre 2011.10-2014.7)</i> Rennes (2011.10) : studio de 12-14 m2, colocation avec un couple chinois (2011.10-2013.8)									- Cours de français à Shanghai (<i>id.</i>) - Cours de français dans une école privée A à Rennes (« fausse école »)	(2011.10-2012.2 : premier trois mois en France sans emploi)	- Déclaration d'amour auprès d'une femme du même âge que le sien à Shanghai. La femme l'a refusé puis s'est éloignée. Cette expérience lui permet de confirmer son désir pour les femmes.	- Rejoint des groupes lesbiens sur QQ. - 1 ^{er} rapport sexuel avec un homme dans le cadre du sexe occasionnel (par curiosité et envie de tester) : « cela m'a fait confirmer que je n'aime pas les garçons. »
2012	20	Rennes (2011.10) : studio de 12-14 m2, colocation avec un couple chinois (2011.10-2013.8)									- Cours de français dans une école privée A à Rennes - Cours de français dans une université de Rennes	Barmen et serveuse au restaurant chinois A avec un patron chinois à Rennes (2012.2-7) Serveuse, au restaurant chinois B avec un patron chinois à Rennes (2012.8-2014.8)		6 mois après l'arrivée en France, l'ego a investi sérieusement du temps pour chercher à joindre le milieu lesbien français par des sites et des app. (Gayvox et Okcupid) <i>(Jamais utilisé l'app. chinoise jusqu'à aujourd'hui)</i>
2013	21	<i>(Titre de séjour « étudiant » d'un an entre 2011.10-2014.7)</i> Rennes : se loge sur le lieu de travail avec ses autres collègues (2013.9-2014.8)									- Cours français dans une université de Rennes - Cours préparatoire pour l'entrée universitaire dans l'école privée A à Rennes	Serveuse au restaurant chinois C à Rennes (2012.8-2014.8)		Gayvox et Okcupid

Année	Âge	Parcours résidentiel								Parcours scolaire	Parcours professionnel	Parcours sentimental	Parcours identitaire	
2014	22	(Nombreux récépissés de 3 mois entre 2014.7-2016.7) Perpignan : chambre offerte par le patron dans un resto. (2014.11) Aix-en-Provence : chambre offerte par le patron dans le resto. (2014.12)									- Cours préparatoire pour l'entrée universitaire dans l'école privée A à Rennes - Entrée à l'université B « non sérieuse* » à Paris pour L1, Commerce	-I.d. (2012.8-2014.8) -(2014.9-10 : sans emploi) - Serveuse et Barmen au restaurant chinois D avec patron chinois à Perpignan (2014.11) - Serveuse au restaurant chinois E à Aix-en- Provence (2014.12)	Marie (F, française ; habite à Charleville- Mézières, rencontrée par Okcupid) : relation de couple entre 2014.3-2015.1. Premier rapport sexuel avec une femme.	Gayvox et Okcupid
2015	23	(Nombreux récépissés de 3 mois entre 2014.7-2016.7) Aix-en-Provence, Dreux et Perpignan : chambres offertes par les patrons dans les restaurants (2014.12-2015.12)									1 ^{re} année « achevée » à l'université B et quitte l'université	- Serveuse aux restaurants Chinois E, F, G à Aix-en-Provence, Dreux et Perpignan (2014.12-2015.12)		- Commence à fréquenter les bars lesbiens du 3 ^e arrond. à Paris - Gayvox et Okcupid
2016	24	(Nombreux récépissés de 3 mois entre 2014.7-2016.7) (Lettre de OQTF : 2016.7 Sans papier depuis 2016.9) Montélimar : : chambre offerte par le patron dans le restaurant (2016.1-6) Nantes : chambre offerte par le patron dans le restaurant (2016.7-12)									- Serveuse aux restaurants Chinois H, I, J à Montélimar (2016.1-6) - Serveuse au restaurant Chinois K à Nantes (2016.7-12)		- Her, Tinder	

Année	Âge	Parcours résidentiel								Parcours scolaire	Parcours professionnel	Parcours sentimental	Parcours identitaire
2017	25	(Récépissé pour le processus d'un titre de séjour de « réfugié » depuis 2018.2.14									(2017.1-2 : sans emploi, repos) - Serveuse au restaurant chinois L à Toulon (2017.3-4) -Barman, Tabac avec patron chinois, paris 11° (2017.5-11) -Bénévole dans une association pour aider les réfugiés dans laquelle elle a reçu de l'aide pour son propre titre de séjour (depuis 2017.12)	Fanny (F, étudiante au conservatoire de musique classique, rencontrée par l'app. « Tinder ») : amie + partenaire sexuelle (2017.7-9)	- Tinder (utilise très régulièrement l'app.) - A 20 relations moins importantes cette année-là : majoritairement avec des femmes français (19 pers.) et avec une femme d'un autre pays. Elles sont principalement rencontrées par les app. pour le sexe occasionnel dont sa première petite amie Fanny fait partie.
2018	26	- Romainville (93) : chez son oncle (depuis 2017.5)									Bénévole dans une association pour aider les réfugiés, dans laquelle elle a reçu l'aide pour son propre titre de séjour (depuis 2017.12)		Va dans les bars lesbiens quasiment chaque soir
Aspirations		Espère avoir un titre de séjour de « réfugié »								Espère avoir assez d'argent pour faire des études et elle espère que l'éducation pourrait lui permettre d'avoir un vrai métier	Elle ne veut plus travailler dans les restaurants. Elle envisage de devenir interprète un jour	Cherche des relations uniquement avec des Français car elle trouve que la mentalité des Chinoises n'est pas assez « cool » et « ouverte ». Mais elle a ressenti une grande distance créée par les Françaises et avoue que ce n'est pas facile de fonder une relation durable avec elles. Selon elle, les Françaises ne s'intéressent pas trop aux Chinoises.	Aucun coming-out auprès des membres de la famille n'est prévu.

* « Fausse école » ou « université non sérieuse » : des écoles légales dont les enseignements et diplômes n'ont aucune valeur sur le marché de travail. Onéreuses, elles permettent aux étudiant·es chinoises de s'inscrire en vue d'obtenir un titre de séjour.

L'HOMOSEXUALITÉ À L'ÉPREUVE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

UNE ENQUÊTE EXPLORATOIRE SUR LES JEUNES GAYS ET LESBIENNES CHINOIS·ES QUI VIVENT EN FRANCE

Les recherches en sciences sociales sur les minorités sexuelles ont de longue date souligné l'importance des mobilités géographiques dans leurs parcours de vie, en particulier au profit d'espaces urbains. La plupart des travaux francophones ont toutefois porté sur les mobilités nationales ou régionales et peu se sont intéressés aux mobilités internationales. Ce rapport aborde cette thématique à partir d'une enquête exploratoire réalisée auprès de jeunes gays et lesbiennes chinois·es qui résident en France. Il montre que l'expérience de la mobilité internationale n'est nullement assimilable à un passage d'un contexte hostile vers une société tolérante pour les jeunes LGB chinois·es. Si elle permet à la plupart des jeunes enquêté·es de mettre à distance la norme matrimoniale (hétérosexuelle) chinoise, l'expérience de la mobilité est très différente selon les conditions matérielles des individus. Pour les plus aisé·es, une frange privilégiée d'étudiant·es, elle représente une occasion de se familiariser avec un contexte inédit, des codes de l'homosexualité quelque peu différents et de développer des identités et des expériences nouvelles. Les personnes dont la migration est caractérisée par des formes de précarité sont exposées à des dépendances et à des vulnérabilités qui complexifient lourdement la mobilité, y compris dans sa dimension sexuelle. Pour toutes et tous, le développement de sociabilités LGBT se heurte à de nombreux obstacles.

Pour plusieurs jeunes de l'enquête, la mobilité internationale est aussi marquée par des expériences de racisme et de hiérarchies ethnoraciales. Des tensions administratives liées au renouvellement du droit de séjour ponctuent souvent les trajectoires individuelles. Enfin, bien que mises à distance, les attentes sociales et familiales liées à une norme matrimoniale stricte demeurent pour beaucoup d'enquêté·es.